



MASTER TOURISME

Parcours « Management et Ingénierie du Tourisme »

MÉMOIRE DE PREMIÈRE ANNÉE

Écotourisme et conservation du patrimoine bâti

Présenté par :

Auriane Lasbories

Année universitaire : **2022 - 2023**

Sous la direction de : **Jacinthe BESSIERE**



MASTER TOURISME

Parcours « Management et Ingénierie du Tourisme »

MÉMOIRE DE PREMIÈRE ANNÉE

Écotourisme et conservation du patrimoine bâti

Présenté par :

Auriane Lasbories

Année universitaire : **2022 - 2023**

Sous la direction de : **Jacinthe BESSIERE**

« L'ISTHIA de l'Université de Toulouse – Jean Jaurès n'entend donner aucune approbation, ni improbation dans les projets tutorés et mémoires de recherche. Les opinions qui y sont développées doivent être considérées comme propres à leur auteure »

Je dédie ce travail à la mémoire de mon très
cher ami Mathéo, lui qui aura toujours été un
grand soutien et une force pour
l'accomplissement de mes projets.

REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord remercier grandement Madame Bessière pour sa disponibilité et son écoute tout au long de l'année. Ses encouragements et conseils m'ont été très précieux pour l'accomplissement de ce travail.

Je souhaite également remercier tous les autres professeurs de l'ISTHIA pour leurs cours et pour leur soutien dans nos recherches.

Je souhaite tout particulièrement remercier les professionnels qui m'ont accordé de leur temps pour répondre à mes questions. Leurs approches du terrain m'ont permis d'avoir un nouveau regard sur le sujet.

J'aimerais remercier tout autant mes amis Montaine, Célia et Corentin pour leur soutien sans faille au fil des cours et des révisions. Je remercie également Jean-David, pour ses multiples encouragements et son écoute toujours bienveillante. Finalement, j'ai une pensée toute particulière pour mes parents et mon amie Marie pour leur temps, leur entrain et leurs attentives relectures.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	8
INTRODUCTION PARTIE 1	11
CHAPITRE 1 : L'ECOTOURISME ET SES PRATIQUES	12
1. L'ECOTOURISME, UNE DEFINITION COMPLEXE AUX VALEURS MULTIPLES	12
2. L'ECOTOURISME, UN MARCHÉ ET DES PRATIQUES SPECIFIQUES	16
3. LIMITES ET CONTROVERSES DE L'ECOTOURISME	20
CHAPITRE 2 : LE PATRIMOINE ET SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ À L'HEURE DU TOURISME	23
1. LE PATRIMOINE, UNE MÉMOIRE AUX MULTIPLES ASPECTS	23
2. LA VALORISATION TOURISTIQUE DU PATRIMOINE, LA CRÉATION D'UNE ÉCONOMIE	26
3. LE PATRIMOINE, UNE NOTION PARFOIS CONTROVERSEE	29
CHAPITRE 3 : LA CONSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI, UNE NECESSITÉ GRANDISSANTE DIFFICILE À METTRE EN PLACE	32
1. LA NECESSITÉ DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI	32
2. LA CONSERVATION, DES PRATIQUES ENCADREES	34
3. LA CONSERVATION, UNE ÉCONOMIE DIFFICILE	38
CONCLUSION DE LA PARTIE 1	42
PARTIE 2 : LA COMPOSANTE ÉDUCATIVE DE L'ECOTOURISME ET SES RETOMBÉES, COMME MOTEUR POUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI	44
INTRODUCTION DE LA PARTIE 2	45
CHAPITRE 1 : L'ECOTOURISME, UN MOYEN D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI	46
1. L'ECOTOURISME EN TANT QUE VÉRITABLE OUTIL ÉDUCATIF	46
2. L'ECOTOURISME ET LE PATRIMOINE : UN ACCÈS FACILITE À LA CULTURE	50
CHAPITRE 2 : LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES LIÉES À L'ECOTOURISME, UN LEVIER ÉCONOMIQUE POUR LE PATRIMOINE BÂTI ET SON TERRITOIRE	54
1. LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES GÉNÉRATRICES DE REVENUS	54
2. UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE	57
CHAPITRE 3 : L'ECOTOURISME ET SES PRATIQUES ÉDUCATIVES, UN MOTEUR POUR DES DYNAMIQUES TERRITORIALES EN FAVEUR DE LA CONSERVATION ET DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI	61
1. ECOTOURISME ET ÉDUCATION, VERS UN ANCRAGE LOCAL DU PATRIMOINE	61
2. DES RÉACTIONS LOCALES PARFOIS COMPLEXES ET CONTRASTÉES	64
CONCLUSION DE LA PARTIE 2	67
PARTIE 3 : MÉTHODOLOGIE ET TERRAIN D'APPLICATION : LES CAS DU CHÂTEAU DE CALMONT D'OLT ET DES TOURS DE MERLE	69
INTRODUCTION DE LA PARTIE 3	70
CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DES TERRAINS D'ÉTUDE : LE CHÂTEAU DE CALMONT D'OLT ET LES TOURS DE MERLE	71
1. DES SITES ANCRES SUR DES TERRITOIRES TOURISTIQUES ET RURAUX	71
2. HISTOIRES ET STATUTS ACTUELS	76
3. DES PROGRAMMATIONS ÉDUCATIVES ET UN SOUCI DE L'ENVIRONNEMENT CULTUREL ET NATUREL	80
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE DE VALIDATION DES HYPOTHÈSES	84

1.	LES METHODES DE RECHERCHE	84
2.	HYPOTHESE 1 : L'ECOTOURISME COMME MOYEN D'EDUCATION ET D'ACCES FACILITE A L'HISTOIRE	85
3.	HYPOTHESE 2 : LES PRATIQUES EDUCATIVES LIEES A L'ECOTOURISME COMME LEVIER ECONOMIQUE ET DE VALORISATION POUR LE PATRIMOINE BATI ET SON TERRITOIRE	87
4.	HYPOTHESE 3 : LES PRATIQUES EDUCATIVES LIEES A L'ECOTOURISME COMME MOTEUR DE DYNAMIQUES LOCALES EN FAVEUR DE LA VALORISATION ET CONSERVATION DU PATRIMOINE BATI	89
CHAPITRE 3 : ANALYSE DES PREMIERS RESULTATS		91
1.	ANALYSE DE LA PREMIERE HYPOTHESE	91
2.	ANALYSE DE LA DEUXIEME HYPOTHESE	93
3.	ANALYSE DE LA TROISIEME HYPOTHESE	95
CONCLUSION DE LA PARTIE 3		98
CONCLUSION GENERALE		100
BIBLIOGRAPHIE		104
TABLE DES ANNEXES		108
	ANNEXE A : GUIDE D'ENTRETIEN EXPLORATOIRE.....	109
	ANNEXE B : ENTRETIEN EXPLORATOIRE DE N.D, CHEFFE DE SERVICE ET DU PROJET DES TOURS DE MERLE POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES XAINTRIE VAL DORDOGNE.....	111
	ANNEXE C : ENTRETIEN EXPLORATOIRE DE M.P. COORDINATEUR ET CHARGE DU MECENAT A L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU CHATEAU DE CALMONT D'OLT	118
	ANNEXE D : AVIS DE VISITEURS SUR LE CHATEAU DE CALMONT D'OLT SUR TRIPADVISOR	124
TABLE DES FIGURES.....		125
RESUME		129
SUMMARY		129

Introduction générale

Lors de la mise en place du Loto du patrimoine en 2018, nous avons pu constater l'engouement du public et ainsi le réel attachement des Français pour leurs patrimoines et leur volonté commune de les conserver. Mais de fait, cette opération met également en lumière une triste réalité de la conservation du patrimoine, notamment bâti : un cruel manque de moyens financiers.

Née dans un département rural et touristique, le patrimoine bâti a toujours fait partie de notre paysage et l'intérêt que nous lui avons porté n'a fait que croître. Le tourisme a été notre première forme de découverte de l'histoire et du patrimoine, cela a naturellement guidé notre choix d'études universitaires. Notre cursus de licence, très porté sur le patrimoine, nous a permis de le découvrir par le prisme de l'histoire de l'art, ce qui a finit de nous convaincre de la nécessité de son étude et de sa protection. Notre réflexion a donc débuté par une question plutôt simple : « Comment le tourisme peut-il sauvegarder le patrimoine ? ».

Cette première réflexion nous a permis de débiter nos recherches exploratoires dans le but d'affiner cette question. Pour cela, nous avons étudié les notions élargies de patrimoine et de sa conservation tout en prenant soin de nous attacher plus particulièrement aux problématiques liées à l'exploitation touristique. Cela nous a amenés à l'étude plus particulière du patrimoine bâti, catégorie de patrimoine où les enjeux de conservation sont les plus visibles et à laquelle nous étions déjà personnellement attachés.

Notre questionnement sur le tourisme était toutefois trop global. Nous avons donc cherché un type de tourisme particulièrement ancré dans la logique de préservation et de sauvegarde de la culture et, par extension, de l'environnement naturel. C'est suite à nos recherches que nous avons décidé d'étudier le cas de l'écotourisme. Celui-ci est en effet parfaitement en lien avec nos problématiques, avec les enjeux sociétaux actuels, mais également avec nos engagements et valeurs personnelles.

Lors du choix de notre terrain d'étude, nous avons sélectionné deux sites afin d'avoir des résultats plus complets. Nous nous sommes donc intéressées aux Tours de Merle en Corrèze et au Château de Calmont d'Olt en Aveyron. Ces deux sites répondaient à nos attentes concernant

les stratégies de valorisation mises en œuvre, respectueuses de l'environnement culturel et naturel, mais aussi par le processus de conservation de leur bâti.

Nous commencerons dans une première partie par définir l'écotourisme afin d'en déceler les enjeux, d'en comprendre les pratiques et la réalité du marché. Nous aborderons également la notion complexe de patrimoine ainsi que la place de ces vestiges du passé dans la société actuelle. Nous étudierons enfin les enjeux liés à la conservation, mais aussi à la fréquentation touristique du patrimoine bâti.

Dans une deuxième partie, après avoir problématisé le sujet, nous développerons trois hypothèses qui viendront y répondre. La première se concentrera sur l'importance de l'éducation par l'écotourisme pour la conservation du patrimoine bâti. La deuxième de nos hypothèses portera sur les retombées économiques créées par l'exploitation écotouristique des sites et comment elles peuvent être bénéfiques pour leur conservation. Notre dernière hypothèse portera sur l'importance de l'attachement et de l'engagement des populations locales pour la conservation du patrimoine bâti des territoires.

Notre troisième partie portera sur l'exploration des deux sites qui composent notre terrain d'étude, puis par le développement d'une méthodologie de réponse à nos hypothèses, complète et approfondie. Celle-ci portera tant sur des méthodes qualitatives que quantitatives afin d'obtenir des résultats optimaux. Finalement, nous conclurons en analysant nos premiers résultats, obtenus grâce à des entretiens exploratoires auprès de professionnels et par l'analyse d'avis laissés en ligne par des visiteurs des sites étudiés.

Partie 1 : Le patrimoine et l'écotourisme : Entre valorisation et conservation

Introduction Partie 1

Nos différentes recherches ont rapidement mis en exergue le lien étroit entretenu entre le tourisme, le patrimoine et sa conservation. Ces liens peuvent également être établis avec l'écotourisme, nouvelle forme de tourisme résolument dans l'air du temps. Nous allons donc étudier ces différentes notions afin de mieux en saisir les enjeux et atouts qui leur sont indissociables.

Dans ce premier chapitre, nous étudierons l'écotourisme via ses définitions, son marché et ses pratiques afin de comprendre ses potentielles incidences sur le patrimoine et sa conservation. Nous verrons également les controverses et critiques de l'écotourisme afin d'avoir une vision globale et éclairée.

Dans un second temps, le chapitre deux nous permettra d'observer la notion de patrimoine sous ses différents aspects afin d'en comprendre la place et le rôle dans la société touristique actuelle. Nous y verrons les difficultés en lien avec l'économie touristique culturelle créée, mais aussi les nécessités auxquelles elle répond. Nous finirons par examiner l'importance du patrimoine comme vecteur de mémoire et création identitaire.

Finalement, le troisième chapitre sera consacré à la conservation du patrimoine et l'économie qui en est indissociable. Cette nécessité si difficile à mettre en place sera observée dans son lien étroit au tourisme, mais également à l'écotourisme. Nous y verrons les acteurs engagés pour la conservation, mais également les facteurs de destruction du patrimoine.

Chapitre 1 : L'écotourisme et ses pratiques

Face à la crise climatique, le secteur du tourisme voit ses pratiques très polluantes bousculées par les envies plus vertes des consommateurs. La montée en flèche des valeurs liées à l'écotourisme amène à se renseigner sur ses pratiques et à tenter de les définir. Ce type de tourisme, se voulant alternatif au tourisme de masse, semble prometteur, mais peut-il réellement constituer le tourisme de demain ?

1. L'écotourisme, une définition complexe aux valeurs multiples

L'écotourisme, bien qu'il soit parfois difficile à définir clairement, est un type de tourisme aux valeurs résolument dans l'air du temps. Celles-ci, ancrées dans le respect global de l'environnement, résonnent avec les préoccupations concernant l'avenir du tourisme.

1.1. Des définitions nuancées

L'écotourisme est un concept plutôt récent. On ne connaît pas réellement la première utilisation de ce mot, qui n'a pas de définition faisant consensus parmi les experts du domaine (Fennell, 1999, dans Tardif, 2003). Cependant, la définition la plus communément admise, et l'une des premières, est celle de Ceballos Lascurain qui nous dit que l'écotourisme serait une : « *forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but d'étudier et d'admirer le paysage et les plantes et animaux sauvages qu'il abrite, de même que toute manifestation culturelle (passée et présente), observable dans ces zones.* » (Dans Lequin, 2002, p. 38).

Dans cette définition, on voit l'importance prépondérante de l'approche de la nature et de la biodiversité dans l'écotourisme. Cependant, certains auteurs étendent le concept à des pratiques de développement durable plus globales.

Ainsi, pour Marie Lequin, l'écotourisme est :

« *une façon autre de voyager, {il} représente un courant nouveau de penser le développement et l'expérience touristiques qui se situe à même les principes du tourisme durable, c'est-à-dire une forme de tourisme respectueuse de l'environnement, prise au sens large, signifiant à la fois protection de la ressource, respect des identités culturelles et responsabilisation des intervenants, locaux et autres* » (Lequin, 2002, p.38)

Et pour Honey :

« Voyages à destination de zones naturelles fragiles et intactes – habituellement des aires protégées – visant un effet négatif très limité, s’adressant la plupart du temps à des petits groupes, favorisant l’éducation des visiteurs, générant des fonds pour la conservation, supportant directement le développement économique des milieux d’accueil et la prise en charge du développement par les communautés locales et favorisant le respect des différentes cultures et des droits humains. » (Honey, dans Tardif, 2003, p.3)

Toutes ces définitions abordent donc le respect de l’environnement, qu’il soit naturel ou culturel et la découverte d’un lieu préservé dans le cadre du tourisme. Lequin et Honey définissent aussi l’écotourisme comme une pratique de sensibilisation et d’éducation à l’environnement dans le but de limiter l’impact négatif de ses pratiques et d’agir sur le développement local.

Dans cette étude, nous allons nous concentrer sur la définition donnée par l’Organisation Mondiale du Tourisme¹, qui s’attache à regrouper les principaux concepts énoncés par les différents auteurs :

« Toutes les formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du touriste est d’observer et d’apprécier la nature ainsi que les cultures traditionnelles qui règnent dans les zones naturelles. Il comporte une part d’éducation et d’interprétation. Il est généralement organisé, mais pas uniquement, pour des groupes restreints par des voyagistes spécialisés. Les prestataires de services partenaires dans les destinations sont le plus souvent de petites entreprises locales. Il s’accompagne de retombées négatives limitées sur l’environnement naturel et socioculturel. Il favorise la protection des zones naturelles utilisées comme attractions écotouristiques :

- *En procurant des avantages économiques aux communautés d’accueil, aux organismes et aux administrations qui veillent à la préservation des zones naturelles ;*
- *En créant d’autres possibilités d’emplois et de sources de revenus pour les populations locales ;*

¹ UNTWO, 2022, *ÉCOTOURISME ET ZONES PROTÉGÉES*, <https://www.unwto.org/fr/sustainable-development/ecotourism-and-protected-areas>, 2022, consulté le 8/01/2023

- *En faisant davantage prendre conscience aux habitants du pays comme aux touristes de la nécessité de préserver le capital naturel et culturel. »*

1.1 Le respect de l'environnement au cœur des préoccupations

Dans la définition de Ceballos Lascurain, vue précédemment, on remarque l'importance du respect de l'environnement : c'est un des principes fondamentaux de l'écotourisme. Ce type de tourisme se veut sans impact environnemental, contrairement au tourisme qu'on peut qualifier de conventionnel, ou au tourisme de masse. Pour garantir ce respect, l'écotourisme s'appuie sur des valeurs éducatives et sensibilisatrices, faisant ainsi la promotion de la conservation de l'environnement.

Bien que l'on puisse considérer « l'environnement » comme le milieu naturel, il faut ici le voir de manière élargie. En effet, l'écotourisme protège l'environnement tant naturel que culturel ou ethnologique. Au même titre que l'écotouriste ne dégradera pas la nature, il ne dégradera pas non plus le patrimoine culturel et il respectera les populations et coutumes locales. L'Encyclopédie Universalis définit l'environnement comme l'« *ensemble des conditions naturelles et culturelles qui constituent le cadre de la vie d'un individu et sont susceptibles d'agir sur lui* »².

Selon Marie Lequin (2001), le respect de l'environnement passe par l'éducation et la sensibilisation, faisant du touriste un « ambassadeur » de la cause (Lequin, 2001, p.21). Par ailleurs, la protection de l'environnement, naturel ou culturel, passe également par la restriction. En effet, se voulant contraire au tourisme de masse, l'écotourisme se doit de limiter son impact et donc de limiter sa présence. Il est donc nécessaire de connaître la capacité touristique à ne pas dépasser sur un site pour favoriser sa conservation. (Woodley, dans Lequin 2001).

1.2 Des acteurs engagés

L'implication des acteurs est un enjeu majeur dans le développement de projets écotouristiques. Selon Marie Lequin (2002), le développement de l'écotourisme n'est pas simplement la prise en compte de la richesse naturelle et culturelle d'un site, mais dépend avant tout des acteurs et de leur capacité et volonté à transformer ces richesses en ressources écotouristiques.

² ENCYCLOPEDIE UNIVERSALIS, 2023, *Environnement*, https://www.universalis.fr/dictionnaire/?q=environnement&btn_search=Rechercher, 2023, consulté le 31 janvier 2023

Les acteurs majeurs liés à l'écotourisme sont donc les acteurs territoriaux, car ce sont des acteurs de terrain, engagés dans une démarche de valorisation globale (Barthon et Pickel-Chevalier, 2017). Les acteurs sont alors multiples, de la commune à la région en passant par les Parcs Naturels ou les Réserves. Il ne faut également pas oublier l'importance du tissu associatif local qui joue un rôle dans la valorisation et la protection des sites et territoires mais aussi dans l'animation de ceux-ci.

L'Etat est aussi acteur dans le cadre de l'écotourisme car il assure une régulation et l'application des réglementations (Augier, dans Gagnon, 2010). Il en va de même pour les organismes internationaux comme l'OMT³ (Organisation Mondiale du Tourisme), qui sont des acteurs majeurs de la promotion et du développement de l'écotourisme mais aussi des régulateurs par la création de textes initiateurs tels que la Charte du Tourisme Durable⁴ ou bien le Code Mondial d'Ethique du Tourisme⁵. Dans le cas de la France, l'Union Européenne est également partie prenante grâce à des programmes de financement comme le LIFE⁶ qui vise à soutenir les projets d'économie durable et de préservation de l'environnement.

Il est également nécessaire de souligner l'importance des entreprises privées et PME de l'industrie du tourisme et de l'écotourisme. Malheureusement, ces dernières entrent régulièrement en conflit avec les acteurs locaux car elles cherchent à maximiser leurs bénéfices afin de survivre en tant qu'entreprise alors que ceux-là tentent de sauvegarder les sites, l'environnement local et les zones touristifiées. Cette non-collaboration mène à s'éloigner du concept et des valeurs écotouristiques. En effet, selon He (2008), quand la collaboration ne se fait pas, la majeure partie des retombées économiques est finalement accaparée par des acteurs extérieurs au territoire, ce qui lui porte préjudice.

Pour finir, l'acteur majeur de l'écotourisme reste le touriste lui-même. En effet, selon Dekhili et Achabou (2014), il participe constamment au processus de production mais également à l'innovation des professionnels du secteur. Le touriste est un enjeu pour les entreprises car elles doivent créer une image favorable et attractive afin de se démarquer des autres destinations ou prestations.

³ UNWTO, 2022, *A propos de nous*, <https://www.unwto.org/fr/a-propos-omt>, 2022, consulté le 28/12/2022

⁴ ACTEURS DU TOURISME DURABLE, 2023, *Charte Mondiale du Tourisme Durable*, <https://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/ressources-1/item/426-charte-mondiale-du-tourisme-durable>, 2023, consulté le 01/02/2023

⁵ UNWTO, 2023, *Code Mondial d'Ethique du Tourisme*, <https://www.unwto.org/fr/code-mondial-d-ethique-du-tourisme>, 2023, consulté le 01/02/2023

⁶ MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES, 2022, *Programme Européen de Financement LIFE*, <https://www.ecologie.gouv.fr/programme-europeen-financement-life>, 23 septembre 2022, consulté le 01/02/2023

2. L'écotourisme, un marché et des pratiques spécifiques

L'écotourisme est un marché récent mais semblant avoir de l'avenir. Il est régi par des pratiques propres, qui sont en accord avec la tendance actuelle du marché et qui commencent à être encadrées par des labels et certifications dédiées.

2.1 Un marché et une demande en croissance

Le tourisme est un secteur d'activité mondialement fort et il permet le développement économique de nombreux pays. En 2012, selon Fiorello et Bo, cela représentait 12 % du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial.

Le tourisme vert, durable, et ses déclinaisons comme l'écotourisme, sont apparus pour lutter contre les impacts négatifs du tourisme de masse. Le développement de l'écotourisme se fait dans les années 1980 en lien avec la prise de conscience de l'ampleur des enjeux environnementaux (Coria et Calfucura, 2012). À la même période, on observe l'augmentation de la demande pour des offres expérientielles dans des milieux de pleine nature mais également une prise de conscience de la part des gouvernements qui, dans certains pays, capitalisent sur l'écotourisme pour l'exploitation durable des ressources naturelles et culturelles. Selon Dehoorne, l'écotourisme apparaît comme une alternative nécessaire pour relancer la demande touristique dans certaines destinations fortement impactées par le tourisme de masse.

Concernant l'écotouriste, il est plutôt jeune, avec un revenu et un niveau d'éducation élevé (Fiorello et Bo, 2012). Il est intéressé par le développement local, l'environnement et les questions sociales. Dans ses séjours touristiques, il recherche un contact authentique auprès des populations locales, et ceci inclus également les produits et la gastronomie traditionnelle. Ses motivations sont souvent l'épanouissement personnel, la curiosité notamment culturelle et la détente.

On observe une tendance grandissante à une volonté de voyager dans le respect de l'environnement. En effet, selon une étude de Harris Interactive⁷, datant de 2018, 7 Français sur 10 voudraient partir en voyage de manière durable. De plus, selon une étude de 2020 menée par Orchestra, 2/3 des touristes voudraient s'appuyer sur des professionnels de la conception de voyage pour assurer la durabilité de leurs vacances. Ces chiffres montrent bien l'intérêt du

⁷MAMBRE Mélanie, 2020, « Monde d'après : Le tourisme est mort, vive l'écotourisme ! », *Tom.travel.fr*, 13 novembre 2020

public pour un tourisme plus vert et plus durable : il y a donc un marché en croissance ainsi qu'une véritable opportunité pour les professionnels du tourisme et de l'hôtellerie-restauration.

2.2 Des pratiques touristiques engagées

L'écotourisme, comme vu précédemment dans les définitions, est un type de tourisme qui se base sur la découverte et la compréhension de la nature et de la culture d'une région ou d'une localité en essayant de réduire au maximum son impact négatif mais en créant une dynamique de développement local. Pour répondre à ces critères, l'écotourisme s'appuie alors sur des pratiques spécifiques, dont nous allons voir quelques exemples ici.

2.2.1 Le choix du logement

L'écotouriste souhaite faire un séjour en lien avec des valeurs de protection environnementale, ceci passe également par le logement. Il existe beaucoup d'alternatives à l'hôtel conventionnel permettant de limiter l'impact négatif du séjour⁸. Par exemple, les hébergements labellisés ou certifiés dans une démarche écotouristique. Souvent, ces labels imposent des critères de gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets mais aussi une formation adéquate du personnel et une sensibilisation de la clientèle. Ces logements prennent différentes formes, de l'écogîte à l'auberge de jeunesse, en passant par le camping ou le village vacances. Il existe aussi la solution du logement chez l'habitant qui procure alors une expérience de partage avec la population locale. La forme favorisée d'hébergement dans l'écotourisme est l'écogîte car il porte, par essence, des valeurs d'éducation et de sensibilisation (Gagnon, 2010). Par sa conception et son exploitation elles-mêmes, il sensibilise et tient à mettre l'environnement au premier plan du séjour touristique. Pour Ceballos-Lascurain, 1997 (dans Gagnon, 2010), "l'aspect essentiel de l'écogîte est que l'écogîte n'est pas l'aspect essentiel"

Cependant, comme c'est le cas par exemple pour l'écogîte, les dénominations de logement écotouristiques sont parfois plus un argument marketing qu'un réel engagement. Pour l'Ecotourism Society, "le terme écogîte est une étiquette créée par l'industrie pour désigner un gîte touristique dépendant du milieu naturel et conforme à la philosophie de l'écotourisme". (Hawkins 1995, dans Gagnon, 2010)

⁸ BAYLAC AUDREY, 2022, *ÉCOTOURISME Optez pour l'hébergement écologique : un engagement durable*, <https://atelierbucolique.com/optez-pour-lhebergement-ecologique-un-engagement-durable/>, 2022, consulté le 28/12/2022

2.2.2 Les enjeux de mobilité

Un des plus gros enjeux du tourisme actuel est la mobilité et ses impacts négatifs⁹ comme dans le cas du transport aérien. Ainsi, l'écotourisme revendique également des modes de déplacement plus verts et responsables. Pour les longues distances, le train est favorisé et les mobilités douces telles que la marche, le vélo ou le cheval sont privilégiés pour les courtes et moyennes distances. Il ne faut pas oublier les transports en commun comme le bus ou l'utilisation du covoiturage. Au vu du succès croissant d'année en année du Chemin de Saint Jacques de Compostelle on peut penser que les mobilités douces ont sûrement de beaux jours devant elles.

2.2.3 Des activités spécifiques

Les activités écotouristiques se basent sur la découverte de la culture et de la nature en cherchant à les comprendre. Selon Diamantis, 2010, l'écotourisme englobe différents types d'activités notamment les activités de nature, tout comme d'autres classes de tourisme. Cependant, il nuance en signalant que les activités écotouristiques sont avant tout à vocation éducative et de sensibilisation, dans une dynamique de non-consommation des ressources. Ainsi, on peut considérer la randonnée, l'observation de la nature ou la photographie comme des activités écotouristiques. On peut également parler de celles plus axées sur la culture locale, avec notamment la visite du territoire ou la dégustation de produit du terroir. Cependant, il ne faut pas oublier la teneur éducative de l'écotourisme, celle-ci étant particulièrement visible dans les activités qui y sont liées. On peut par exemple citer les visites guidées, les ateliers de découvertes, d'interprétation ou bien même les jeux, les conférences ou les évènements. Ces différentes activités permettent une sensibilisation du public tant à la fragilité environnementale qu'à l'importance culturelle du territoire. Ces actions sont souvent mises en place par des associations locales, des sites patrimoniaux ou naturels ou même des Parcs Naturels. De fait, ces activités rentrent en accord avec la volonté de protection de l'environnement et de la culture mais également du développement des économies locales.

⁹ MADAGASCAR HOTELS CONSULTANT, 2020, *L'écotourisme : Les enjeux du tourisme responsable*, <https://www.mada-hotels-consultant.com/lecotourisme-les-enjeux-du-tourisme-responsable>, 11 aouts 2020, consulté le 28/12/2022

2.3 La création de labels dédiés

Les labels ont une place importante dans le milieu du tourisme car le consommateur, face à un produit intangible lors de l'achat, a besoin de garantie de qualité. Ces labels sont d'autant plus importants dans le secteur de l'écotourisme qu'ils garantissent aux touristes un achat en lien avec leurs valeurs et leurs envies. Il y a donc des labels spécifiquement dédiés. Les critères exigés sont majoritairement le respect de l'environnement dans sa globalité et la formation du personnel. Nous allons voir ici quelques exemples de labels liés à l'écotourisme :

2.3.1 Ecogîte via Gite de France

Le label écogîte certifie les gîtes ayant une démarche écotouristique¹⁰. La conception du logement ou sa restauration doivent être faite avec des matériaux choisis pour leurs faibles impacts environnementaux et au maximum locaux. De plus, l'intégration dans le paysage est primordiale, le cahier des charges architectural est donc relativement strict. La gestion des énergies est réglementée notamment pour le mode de chauffage, la provenance de l'électricité, la récupération des eaux de pluie ou encore l'obligation du tri des déchets ménagers. Le label se veut ancré dans la sensibilisation de la clientèle à son impact environnemental.

2.3.2 Pavillon Bleu

Le label Pavillon Bleu est un label français¹¹, aujourd'hui présent dans 46 pays, qui concerne les communes ou les ports de plaisance menant, au quotidien, des politiques ancrées dans le tourisme durable. Les critères sont environnementaux, avec la gestion de l'énergie ou de l'eau et des déchets, mais aussi la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux liés au tourisme.

2.3.3 Ecolabel européen

Ce label peut être attribué à des hébergements touristiques ou des sites de visites à l'échelle de l'Europe¹². Les conditions d'attribution sont basées sur la réduction de la consommation

¹⁰ VEDURA, 2022, *Label Ecogîte*, <http://www.vedura.fr/guide/ecolabel/ecogite>, 2022, consulté le 27 décembre 2022

¹¹ PAVILLON BLEU, 2022, *Le Pavillon Bleu*, <https://www.pavillonbleu.org/teragir/le-pavillon-bleu.html>, 2022, consulté le 28 décembre 2022

¹² ECOLABELS, 2022, *ECOLABEL EUROPÉEN – HÉBERGEMENT TOURISTIQUE* <https://www.ecolabels.fr/categories/tourisme/ecolabel-europeen-hebergement-touristique-nf543/>, 2022, consulté le 28 décembre 2022

d'énergie et de la production de déchets. Le personnel doit être formé à ces enjeux et a pour mission d'informer et de sensibiliser la clientèle. Ce label est délivré par l'AFNOR¹³ (Agence France Normalisation).

2.3.4 Greenglobe

Greenglobe est un label à l'échelle mondiale qui labellise tout type d'entreprise dans le secteur du tourisme¹⁴. La certification se fait via un audit réalisé systématiquement tous les deux ans. Les conditions s'axent sur la protection de l'environnement mais également sur le soutien des filières et populations locales. Il y a 3 niveaux de labélisation : *Certified* si l'entreprise répond à au moins 50 % des exigences du cahier des charges, *Golden* si l'entreprise est certifiée pendant 5 ans consécutifs et enfin *Platinum* si la certification est effective depuis plus de 10 ans consécutifs.

2.3.5 La Clef Verte

Le label La Clef Verte a une portée internationale et certifie les hébergements touristiques mais également les restaurants¹⁵. Les conditions d'attributions concernent la maîtrise de la gestion des déchets et de l'énergie mais aussi des politiques environnementales et sociales en lien avec le territoire.

3. Limites et controverses de l'écotourisme

L'écotourisme est bien souvent vu à la fois comme un espoir et une utopie. Ce nouveau type de tourisme devrait servir à développer une nouvelle manière de voyager plus respectueuse de l'environnement, des cultures et des populations, pourtant on ne peut empêcher d'y voir un semblant d'impossible.

¹³ AFNOR, 2022, *Ecolabel européen Hébergement touristique* <https://certification.afnor.org/environnement/ecolabel-europeen-hebergement-touristique>, 2022, consulté le 28 décembre 2022

¹⁴ GREENGLOBE, 2022, *Green Globe International Standard for Sustainable Tourism* <https://www.greenglobe.com/criteria-indicators>, 2022, consulté le 28 décembre 2022

¹⁵ LA CLEF VERTE, 2022, *Les critères du label Clef Verte*, <https://www.laclefverte.org/le-label/les-criteres-du-label-clef-verte/>, 2022, consulté le 28 décembre 2022

3.1 Un aspect marketing discutable

Les projets à vocations écotouristiques sont bien souvent décriés par certains experts ou par le touriste lui-même. En effet, le but de l'écotourisme étant de créer une économie et des richesses, il se veut de rendre attractives les destinations afin d'y installer une dynamique touristique. Mais alors, une fois que le flux de touriste se met en place, quelle barrière vient séparer un projet écotouristique réussi, d'une destination de tourisme de masse en devenir ? Il faut être prudent pour ne pas tomber dans une exploitation industrialisée qui ne serait alors plus en accord avec les valeurs prônées par l'écotourisme. De plus, même dans le cadre d'une fréquentation maîtrisée, il ne faut pas oublier que la venue sur un site et son utilisation engendre forcément sa dégradation s'il n'est pas correctement protégé ou bien si sa fragilité est sous-estimée.

Par ailleurs, cette mise en tourisme d'une nature et d'une culture préservée n'est pas sans effet néfaste. En effet, selon Marie Lequin (2001), cette commercialisation de nature et de rites ou traditions ne doit pas amener un "effet parc zoologique", c'est-à-dire l'absence de contact, d'échange et de relation entre le visiteur et la population locale. Cet effet est problématique : il est à l'encontre des valeurs d'éducation et de sensibilisation de l'écotourisme. Ce regard distant déshumanise la culture hôte : le patrimoine naturel et immatériel est alors une simple attraction sans impact éducatif.

3.2 Une mise en place difficile

Comme vu précédemment, l'écotourisme englobe un grand nombre d'acteurs, très diversifiés. Leurs divergences de volonté et de fonctionnement engendrent inévitablement des problèmes de gouvernance qu'il est parfois difficile de dépasser. En effet, pour les acteurs tant locaux que nationaux, associatifs que privés, les attendus ne sont pas les mêmes et l'implication non plus, ce qui engendre un problème certain de mise en place des projets écotouristiques.

Par ailleurs, comme vu avec les certifications et labels, les projets écotouristiques sont souvent liés à des rénovations ou à des gestions spécifiques. Ces particularités engendrent des coûts non-négligeables, bien souvent plus élevés que ceux d'un établissement touristique classique. Il est parfois difficile de trouver les fonds nécessaires à la mise en place d'un projet d'écotourisme.

Dans ce chapitre, nous avons pu voir les différentes définitions de l'écotourisme ainsi que ses valeurs et ses pratiques. Nous avons constaté qu'un marché est existant pour ce nouveau type de tourisme alternatif au tourisme de masse et que des labels sont mis en place pour encadrer les entreprises. Finalement, nous avons relevé que l'écotourisme pouvait aussi être un argument marketing trompeur dans certains cas, ce qui entre en contradiction avec ses valeurs de respect.

Chapitre 2 : Le patrimoine et sa place dans la société à l'heure du tourisme

Le patrimoine est un point central du tourisme culturel, il permet une rencontre entre le touriste et la mémoire d'un peuple ou l'art de vivre d'une société. Nous allons ici étudier comment nous pouvons définir la notion de patrimoine et comment son économie peut être intimement liée au tourisme. De plus, nous examinerons les controverses liées au patrimoine, à son lien à la mémoire et au phénomène de patrimonialisation.

1. Le patrimoine, une mémoire aux multiples aspects

Dans cette partie, nous allons étudier les différentes définitions que peut comporter la notion de patrimoine, ainsi que l'histoire et les valeurs de celle-ci.

1.1 Avant tout un héritage individuel et collectif

Le patrimoine est une notion vaste qui englobe plusieurs aspects, elle est donc plutôt difficile à définir. L'origine du mot vient du latin *Patrimonium*¹⁶, c'est-à-dire *pater* le père et *moneo* « *faire souvenir* ». La première définition est donc simplement l'ensemble des biens hérités du père. On voit donc bien la notion d'héritage et le lien que crée le patrimoine entre le passé et le présent.

La notion de patrimoine, telle que nous la connaissons, définie comme « *l'héritage d'un groupe ou d'une collectivité* »¹⁷ commence dans la religion chrétienne avec le premier genre de patrimoine : les reliques (Babelon et Chastel, 2022). Ces objets appartenaient à des communautés, se transmettaient dans le temps et créaient un sentiment d'appartenance profond et d'unité. « *La vénération fonde ainsi le patrimoine* » (Babelon et Chastel, 2022, p.17). Il représente alors une unité et une identité commune. Le patrimoine est ainsi élargi à l'appartenance à une société ou à un groupe d'individus, y amenant une vision collective. On voit donc que la définition du patrimoine est évolutive et que cela demeure avant tout une notion liée à l'évolution des sociétés et à leur représentation de l'attachement au passé (Babelon et Chastel, 2022).

¹⁶ACADEMIE DE VERSAILLE, 2023, *Patrimoine*, <https://www.ac-versailles.fr/patrimoine-123788>, 2023, consulté le 02/02/2023

¹⁷ENCYCLOPEDIE UNIVERSALIS, 2023, *Patrimoine* https://www.universalis.fr/dictionnaire/?q=patrimoine&btn_search=Rechercher, 2023, consulté le 02/02/2023

1.2 Le patrimoine comme construction historique et identitaire

Comme nous l'avons vu, le patrimoine est une notion évolutive, changeant avec les sociétés. Aujourd'hui, le patrimoine représente une appartenance et un lien unissant un même groupe de personnes, sous une même identité. Cette représentation collective s'est construite progressivement et a mené à la protection du patrimoine en France.

Sous la royauté, le patrimoine n'a que peu d'importance : on détruit pour reconstruire ou bien on s'en sert de monnaie d'échange pendant les guerres (Babelon et Chastel, 2022).

A la Révolution française, l'intérêt du patrimoine est vu comme celui de la nation : on se doit alors de le protéger. En parallèle, on voit apparaître l'expression de « *Monument Historique* » en 1790 par Aubin-Louis Millin (dans Babelon et Chastel, 2022). Cette dénomination représente tout ce qui peut « *fixer, préciser, illustrer* » l'histoire nationale. La création de cette identité nationale et de l'histoire commune du peuple français amène à la protection des monuments. On crée alors le poste d'Inspecteur Général des Monuments Historiques et la première liste des Monuments parait en 1842 (Pontier, 2019). Par la suite, la volonté de protection s'accroît grâce à la loi de 1887 qui rend le classement sur la liste des Monuments Historiques plus facile et qui en empêche la destruction (Pontier, 2019).

Ainsi, à cette échelle, on voit que le patrimoine devient identité de la nation, mais il ne faut pas négliger l'aspect identité et mémoire locale. En effet, le patrimoine, vestige du passé, relate l'histoire de la nation comme celle des plus petits territoires. On appelle communément cela le petit-patrimoine ou le patrimoine rural. Il ne faut pas en négliger la valeur, car il est porteur d'identité, d'appartenance et bien souvent d'une histoire qui tend à être oubliée. Aujourd'hui, la notion de patrimoine s'est élargie à des biens matériels multiples mais aussi immatériels et il est désormais ancré dans des dynamiques de protection et de valorisation.

1.3 Le patrimoine, typologies et valeurs

1.3.1 Les différents types de patrimoines

La notion de patrimoine est une aussi vaste et les formes qu'elle peut prendre également. L'Unesco englobe dans le patrimoine culturel mondial à la fois le patrimoine matériel, tangible et l'immatériel, intangible. La première catégorie peut être redéfinie en trois sous-catégories : le mobilier, à savoir les œuvres d'art, objets, meubles anciens ou manuscrits, l'immobilier soient les édifices bâtis, et le patrimoine submergé, incluant ainsi les épaves gisant au fond de

la mer.¹⁸ À cela s'ajoute le patrimoine immatériel, définit ainsi dans la Convention de 2003 : « *Le Patrimoine Culturel Immatériel recouvre les expressions et traditions orales, les pratiques sociales, les rituels, les événements festifs, les savoirs et pratiques relevant des arts du spectacle, les savoir-faire artisanaux ou encore les connaissances en lien avec la nature et l'univers.* »¹⁹

Ce dernier type de patrimoine est considéré comme vivant, dynamique et en perpétuelle évolution. Il remet en cause normes et principes liés à l'authenticité, appliqués dans le cadre du patrimoine matériel (Bortolotto, 2012).

Dans cette étude, nous allons nous concentrer sur l'étude du patrimoine bâti, donc tangible et immobilier. Pour Alvarez Mora (2013), le patrimoine bâti résulte d'un processus de « *production de l'espace* », en prenant en compte l'espace comme une construction sociale créée pour la reconnaissance au sein d'un groupe. Ainsi, le patrimoine bâti est un bien historique créé au sein d'un contexte social précis, qui crée donc une relation entre une société et un lieu, lui conférant d'autant plus une valeur collective.²⁰ (Bumbaru, 2006)

1.3.2 Les valeurs du patrimoine

Le patrimoine, quelle que soit sa forme, est principalement remarqué pour deux valeurs qui sont sa valeur historique et sa valeur esthétique. (Babelon et Chastel, 2022). La valeur historique d'ancienneté, est liée à la notion de mémoire et de disparition dans le temps. En effet, le patrimoine matériel ramène à une époque passée avec tout ce que cela implique de méconnaissances. De fait, un bâti ancien sera, par exemple, plus impressionnant et souvent ainsi plus apprécié par le novice, du fait de son l'ignorance des techniques de construction de l'époque. Par ailleurs, comme nous l'avons vu un peu plus tôt avec l'avènement des monuments historiques en France, le patrimoine est vecteur et porteur de mémoire. Selon Halbwachs, il agit en « *lieu de mémoire* », c'est-à-dire un support réel à une mémoire collective, un passé ayant besoin de repères spatiaux pour être reconnu²¹.

¹⁸ INSTITUT DE STATISTIQUES POUR L'UNESCO, 2009, *Patrimoine culturel*, <http://uis.unesco.org/fr/glossary-term/patrimoine-culturel>, 2009, consulté le 7 février 2023

¹⁹ MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2023, *Qu'est-ce que le Patrimoine culturel Immatériel ?* <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/Le-Patrimoine-culturel-immateriel/Qu-est-ce-que-le-Patrimoine-culturel-immateriel>, 2023, consulté le 07 février 2023

²⁰ BUMBARU Dinu, 2006, « Les sens multiples d'un mot porteur de valeurs », *Constructif*, février 2006, n°13

²¹ BURGUIÈRE, 2023, *MÉMOIRE (histoire)*, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/memoire-histoire/2023> consulté le 8 février 2023

Pour ce qui est de la valeur esthétique, on pourrait lui attribuer une valeur universelle, comme l'écrivait Victor Hugo en 1825 dans son œuvre *Guerre aux démolisseurs* : « Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde »²². Cette notion d'esthétique s'applique également au patrimoine immatériel ou mobilier.

Finalement, on peut également considérer la valeur scientifique du patrimoine qui amène, par son étude, des connaissances et des savoirs à la fois sur le passé de nos sociétés mais également sur nos méthodes et techniques de construction ou décoratives par exemple (Benhamou, 2019).

2. La valorisation touristique du patrimoine, la création d'une économie

Le patrimoine, attraction essentielle de certaines destinations, est au cœur d'une économie touristique complexe. Cette création de valeur est aussi nécessaire qu'elle peut en être nocive bien qu'elle soit encadrée par des acteurs institutionnels majeurs.

2.1 Des acteurs engagés dans la mise en valeur

2.1.1 L'Unesco, un acteur majeur

L'UNESCO est un acteur majeur du point de vue de la conservation et de la valorisation du patrimoine mondial. Il agit en réglementant et amène une notoriété aux sites et éléments inscrits. Nous aborderons plus tard le rôle de cette institution dans la conservation, pour nous concentrer ici sur la mise en valeur et en tourisme du patrimoine.

Le classement d'un patrimoine par l'UNESCO engendre automatiquement des retombées économiques notamment liées au tourisme. En effet, selon Le Louarn (2011), ce classement agit comme un « effet label », faisant du site un lieu à voir absolument, un haut-lieu de l'humanité. Ces retombées en termes de fréquentation sont largement visibles : dans le cas de la ville d'Albi, le nombre de visiteurs a augmenté de 40 % l'année suivant le classement, le nombre de touristes en août dépassant même le nombre d'habitants.

²² MINISTERE DE LA CULTURE, 2013, *La notion de patrimoine – Bien commun de la nation*, <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/Ressources/Provence-Alpes-Cote-d-Azur-en-images/Exposition-Patrimoines-des-Hautes-Alpes-1913-2013-Centenaire-de-la-loi-sur-les-monuments-historiques/La-notion-de-patrimoine-Bien-commun-de-la-Nation>, 2013, consulté le 07 février 2023

Selon Arellano et Alpeny (2011), le classement au Patrimoine Mondial est un atout pour la destination qui lui permettrait de se démarquer grâce à une image de marque et une reconnaissance internationale. Comme dit précédemment, cette distinction influe sur le choix du touriste, considérant ce patrimoine comme valant le voyage et d'une qualité certaine. Cependant, ce classement peut également avoir des retombées négatives : en effet, pour certains, cela rime inévitablement avec la sur-fréquentation du lieu, pouvant mener à un manque d'authenticité.

2.1.2 Le Centre des Monuments Nationaux, une référence française

Le Centre des Monuments Nationaux est également un acteur de référence, en France, pour ce qui est de la valorisation et de la conservation du patrimoine. Le rôle de mise en valeur et d'ouverture au public fait partie des missions fondamentales de l'institution, tout comme la création d'une économie locale en lien.²³ Le Centre compte sous sa coupe parmi les plus grands et célèbres monuments français tels que la Sainte-Chapelle à Paris, l'Abbaye de Cluny ou bien, le Château et les remparts de la cité de Carcassonne. Cette notoriété permet de comptabiliser un record de 10 millions d'entrées sur l'ensemble des monuments du réseau en 2018²⁴. Ces excellents résultats s'expliquent par la politique de valorisation mise en place. Par exemple, on voit une augmentation de 32 % de la fréquentation sur le site mégalithique de Carnac grâce notamment au réaménagement complet de la Maison des Mégalithes, le lieu de médiation du site, ainsi qu'à la refonte de l'offre culturelle.²⁵

Au-delà des institutions nationales ou internationales, il ne faut pas oublier l'importance des acteurs locaux de terrain. En effet, la valorisation du patrimoine, et notamment du patrimoine rural, passe par l'intérêt et l'implication des territoires et de ses élus. De plus, il faut également prendre en considération la forte incidence du tissu associatif, très présent pour la mise en valeur du patrimoine.

²³ CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, 2023, *Notre histoire, nos valeurs* <https://www.monuments-nationaux.fr/Quisommes-nous/Notre-histoire-nos-valeurs>, 2023, consulté le 09 février 2023

²⁴ CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, 2019, *Le CMN présente son bilan de fréquentation de 2018*, <https://presse.monuments-nationaux.fr/Espace-presse/Repertoire-presse/Le-CMN-presente-son-bilan-de-frequentation-en-2018>, 02/01/2019, consulté le 09 février 2023

²⁵ CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, 2022, *La Maison des mégalithes*, <https://www.menhirs-carnac.fr/Actualites/La-Maison-des-megalithes>, 01/01/2022, consulté le 09 février 2023

2.2 Des pratiques touristiques difficiles à mettre en place

La création d'une économie touristique du patrimoine passe par son aménagement, sa gestion et sa mise en tourisme. Ces différentes pratiques et surtout ces contraintes sont difficiles à mettre en place notamment sur un site patrimonial bâti, comme nous allons l'aborder ici.

Tout d'abord, l'accueil du public est encadré par des réglementations strictes dans le cadre de la loi des Établissements Recevant du Public (ERP)²⁶. Il est ainsi nécessaire de quantifier une jauge d'accueil du public afin de rester dans les normes de sécurité concernant l'évacuation ainsi que l'accessibilité du lieu. De fait, le lieu doit être équipé de dispositifs de sécurité tels que des sorties de secours, des alarmes ou des extincteurs. Il doit également être pensé pour l'accessibilité de tous, y compris les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicaps visuels par exemple. L'accessibilité aux PMR inclue également au moins une place de parking dédiée ainsi que des sanitaires adaptés.²⁷ Ces normes, bien qu'indispensables, peuvent parfois être difficiles à mettre en place dans un patrimoine bâti, parce que cela peut parfois entrer en conflit avec la conservation du lieu mais également avec son intégrité. Par exemple, un château sur un pic rocheux serait dénaturé si on y aménageait un parking et une route d'accès, car son inaccessibilité fait partie de son environnement, de son histoire et de son authenticité. L'ouverture au public des sites patrimoniaux peut donc s'avérer parfois complexe due aux normes nécessaires à mettre en place.

La mise en tourisme du patrimoine peut également s'avérer difficile par la perte d'authenticité. On parle notamment du processus de muséification qui, dans un but de conservation et de mise en tourisme, fait une pièce de musée d'un lieu auparavant vivant²⁸. On en parle notamment pour des lieux urbains. On peut prendre l'exemple de certains quartiers de Venise qui ne sont plus réellement des lieux habitables à cause de la présence touristique forte et peu maîtrisée. Pour certains, ce phénomène est un danger car il fait des villes et du patrimoine un simple décor à conserver. De plus, cette volonté forte de conservation, bien que louable, entraîne souvent l'abandon des quartiers ou la gentrification de ceux-ci. Par ailleurs, la muséification fait porter le regard sur le passé, en oubliant parfois le présent et le futur des villes et de leur patrimoine.²⁹

²⁶ DIRECTION DE L'INFORMATION LEGALE ET ADMINISTRATIVE, 2022, *Qu'est-ce qu'un établissement recevant du public ?* <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32351>, 26/04/2022, consulté le 10 février 2023

²⁷ HEPHATA, 2020, *La réglementation ERP dans les MH*, <https://hephata.fr/dossiers-thematiques/ingenierie-culturelle-touristique/la-reglementation-erp-dans-les-mh/>, 10/11/2020, consulté le 10 février 2023

²⁸ GEOCONFLUENCE ENS LYON, 2011, *Muséification*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/museification>, 01/2011, consulté le 10 février 2023

²⁹ GINTRAND Franck, 2019, « Vous n'en avez pas marre... de la muséification des villes ? », *Chroniques d'architecture.com*, 14 mai 2019

L'écotourisme peut ici présenter une potentielle solution par ses aspects éducatifs et respectueux de l'environnement culturel global.

2.3 Des retombées économiques vitales

La mise en tourisme du patrimoine et la création d'une économie associée permettent des retombées positives sur ce dernier et son territoire.

La création d'activités autour du patrimoine limite déjà un phénomène destructeur qui est l'abandon. En effet, l'inutilisation amène bien souvent le désintérêt, l'oubli et ainsi l'abandon total d'un lieu et sa déperdition progressive. Le simple fait d'utiliser ces lieux, d'en favoriser la fréquentation et l'accès permet alors d'en limiter la perte car leur utilisation rime avec leur entretien. Pour accueillir du public, les sites doivent être en bon état et entretenus. De plus, leur utilisation permet de redonner du sens à des monuments qui n'avaient plus vocation à servir.

La création d'activités touristiques implique également des retombées économiques nécessaires tant pour la conservation du site que pour la vie des territoires concernés. La mise en tourisme passe souvent par la création d'activités payantes, allant du simple accès à la visite aux ateliers pédagogiques pouvant être liés à l'écotourisme. Ces dispositifs créent alors des entrées financières servant à l'entretien et à la bonne conservation du patrimoine. De plus, comme le rappelle Françoise Benhamou (2019), la création d'activités autour des sites crée également de l'emploi, annuel et particulièrement saisonnier en lien avec le tourisme et la conservation du patrimoine. Le site permet alors de renforcer l'attractivité du territoire en amenant des touristes à consommer et dormir localement, mais aussi en attirant de nouveaux actifs à la recherche d'emploi.

3. Le patrimoine, une notion parfois controversée

Le patrimoine est parfois vu comme un « mot-valise » pouvant englober peu ou prou n'importe quoi. Vu comme un vecteur de mémoire privilégié, le patrimoine est également sujet à des questions autour de la sélection de la mémoire qu'il transmet. Comment et qui peut et doit choisir la mémoire transmise aux prochaines générations ?

3.1 La patrimonialisation comme sélection de mémoire

Le patrimoine découle en France des débats de la Révolution sur la notion de patrimoine et de mémoire nationale. C'est cette mémoire étatique qui permet la protection et la restauration des monuments dès cette époque-là. Mais, cette notion de mémoire nationale, inexistante

auparavant sélectionne ce qui mérite et doit être conservé, de ce qui ne le mérite pas. (Lazzarotti, 2017). Aujourd'hui, la mémoire est désormais mondiale, se voulant universelle et « de l'humanité » grâce aux multiples signatures de la Convention du Patrimoine Mondial en 1972.

Au-delà de cette notion de mémoire reliée à un groupe ou à un ensemble d'individus, le patrimoine est une mémoire choisie. Le patrimoine, quelle que soit sa catégorie se veut être un lien entre le passé et le présent, rappelons la notion d'héritage qui lui est lié. Mais, contrairement à un héritage familial où l'on se doit de conserver un objet en mémoire de ses ancêtres, la transmission par patrimonialisation est plus complexe. Dans le cas du patrimoine monumental par exemple, la transmission se fait à partir de ceux qui reçoivent, donc depuis notre présent, et non de ceux qui donnent depuis le passé. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, en tant que receveur,³⁰ nous avons le choix entre conserver une trace du passé ou bien en faire abstraction. Selon Julie Deschepper (2021), il est essentiel de voir que le patrimoine « se fabrique » et qu'il est une « stricte construction sociale » délimitée par des choix idéologiques, politiques ou affectifs. Le processus de patrimonialisation nous en apprend ainsi autant sur l'avant que sur la société actuelle et son rapport à l'antan et au futur.

Finalement, la patrimonialisation, et la notion de mémoire qui lui est associée, amènent également à des questions d'occultations partielles. Par exemple, dans le cas de patrimoine lié à des mémoires douloureuses, le rôle du patrimoine est de panser et faire penser, de refroidir une mémoire (Chevalier, 2016). Cependant, cela peut entraîner des prises de position ou des hiérarchies mémorielles. Par exemple, le Dôme de Genbaku au Japon, dernier bâtiment debout à Hiroshima, est censé, selon l'Unesco, garder une mémoire de l'horreur à ne pas reproduire. Mais alors, selon Belot (2017), classer ce dôme revient à classer la bombe lancée par les Américains comme le « pire » de l'humanité, occultant au passage les dégâts et atrocités commises également par les Japonais. Belot qualifie donc le Dôme de lieu de « dé-mémoire ». Il questionne ainsi sur la possible manipulation de la mémoire par le patrimoine.

3.2 Le patrimoine une notion trop étendue ?

Le patrimoine, comme nous nous sommes attachés à le montrer, est une notion vaste qui englobe bien des choses matérielles ou immatérielles. L'étendue de cette notion pose donc question : n'est-ce pas trop ? Peut-on réellement tout compter comme du patrimoine ? Peut-on tout classer ainsi ?

³⁰ DAVALLON Jean, 2002, « Comment se fabrique le patrimoine ? », *Sciences Humaines*, mai 2002, n°36

Dans les années 1970, une rupture se fait entre ce qui était auparavant vu comme du patrimoine, c'est-à-dire les monuments historiques, majoritairement monumentaux, avant tout rares et précieux, et ce qui élargit ensuite la notion à des patrimoines plus banaux, considérés et vus comme un « outil de réaffirmation d'un passé commun » (Deschepper, 2021). Cette rupture crée un *heritage boom*, un phénomène mondial qui bouscule la notion de patrimoine. Le patrimoine devient ainsi synonyme de diversité mais aussi de grande quantité.

Le patrimoine est aussi considéré de plus en plus comme un argument marketing et touristique. Il suffit de constater l'effet du classement à l'Unesco sur la fréquentation pour en être convaincu. De fait, de plus en plus de demandes se font avec l'attractivité touristique comme motivation au-delà de la volonté première de préservation de l'Unesco (Cabanis, 2019).

Par ailleurs, la présence d'un patrimoine à protéger est parfois un frein à d'autres projets d'aménagement ou d'urbanisme par exemple. Dans le cas d'une ville ayant un site classé monument historique, l'aménagement du périmètre sera très difficile car réglementé et protégé. Ces lieux sont soumis à des restrictions concernant notamment les travaux, pour la bonne conservation et l'appréciation du site. Toutefois, ces réglementations entraînent des surcoûts et donc parfois la désertification d'un centre-ville par l'impossibilité de son aménagement.³¹

Dans ce chapitre nous avons étudié les différentes caractéristiques et définitions propre à la notion de patrimoine. Nous avons soulevé l'importance de ses valeurs identitaires, mémorielles et d'héritage dans la société actuelle. Nous avons également pu montrer par les acteurs de la valorisation les difficultés rencontrées lors de la mise en tourisme d'un patrimoine bâti.

³¹ MINISTERE DE LA CULTURE, 2023, *Les abords des monuments historiques*, <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-Sites/Monuments-historiques-sites-patrimoniaux/Les-abords-des-monuments-historiques>, 2023, consulté le 12 février

Chapitre 3 : La conservation du patrimoine bâti, une nécessité grandissante difficile à mettre en place

Comme nous l'avons étudié, le patrimoine est une notion d'héritage, vecteur d'une mémoire transmise à la fois aux générations du présent mais aussi du futur. Pour transmettre et éduquer à cette mémoire, il faut rendre accessible le patrimoine aujourd'hui et le conserver pour demain. La conservation du patrimoine est nécessaire mais demeure complexe par bien des aspects financiers et juridiques, faisant du tourisme une menace et un atout.

1. La nécessité de la conservation du patrimoine bâti

Au-delà du temps qui passe, le patrimoine est soumis à plusieurs éléments humains et naturels qui en font un élément vulnérable. La conservation doit donc demeurer au cœur des préoccupations patrimoniales.

1.1 Une dégradation par l'Homme et ses activités

Le patrimoine est une ressource fragile qui, par son exploitation et son exposition aux risques divers, peut rapidement être détruite. Comme nous l'avons vu, la mise en tourisme du patrimoine est certes difficile à mettre en place parfois, mais c'est le plus souvent bien une nécessité pour créer une économie viable et sensibiliser à celui-ci. Toutefois, il va sans dire que l'exploitation touristique du patrimoine peut être l'ennemi de sa conservation à l'image de la grotte préhistorique de Lascaux par exemple. Tout d'abord, le tourisme mal maîtrisé peut, sans le détruire réellement, ôter l'authenticité d'un lieu par sa simple sur-fréquentation ou même son mauvais aménagement. Bien que cela soit un problème, ça ne met pas concrètement le patrimoine en danger, bien que l'on puisse y voir une perte de valeur notamment pour le patrimoine immatériel avec le phénomène d'acculturation (Courbot, 2000). Ce point met donc l'accent sur la nécessité d'éduquer au respect de l'environnement culturel.

Cependant, le problème pour lequel le tourisme est pointé du doigt est la destruction concrète du patrimoine. Selon Claude Origet du Cluzeau, « les dégâts incontestablement imputables au tourisme sont nombreux » (dans Girod, 2011, p.13). André Girod parle même de « défiguration » des paysages et des destinations par le tourisme. Les dégâts sont réels, l'usure du bâti prématurée, et les déchets générés ont un impact considérable sur l'environnement

naturel. On peut citer par exemple, les dégâts catastrophiques causés par l'accès, auparavant autorisé, des paquebots de croisière à la lagune vénitienne.³²

Par ailleurs, l'homme marque également le patrimoine, notamment bâti, par ses guerres. L'actuelle guerre en Ukraine remet sur le devant de la scène les préoccupations patrimoniales en temps de conflit. Que reste-t-il du patrimoine dans une ville bombardée ? Comment pourrait-on le protéger ? Aujourd'hui, selon l'article 11.4 de la Convention du patrimoine mondial, l'Unesco classe les patrimoines menacés par un conflit armé sur la liste du patrimoine en péril³³. Pour autant, cela n'empêche pas réellement les destructions ou pillages. Finalement, nous voyons que la conservation est primordiale car les dangers de destructions du patrimoine sont réels et actuels.

1.2 Une dégradation accélérée par le réchauffement climatique

Comme nous l'avons vu, le patrimoine bâti est mis en péril par les activités humaines telles que le tourisme ou les conflits. Ces monuments sont également mis en danger par le changement climatique actuel, lui aussi lié aux émissions de l'homme. Ce dérèglement du climat a un impact majeur sur la conservation du patrimoine bâti car il amène de nouvelles problématiques.

Premièrement, il est prouvé que le changement climatique accroît le risque de catastrophes naturelles ainsi que leur intensité.³⁴ Ces catastrophes type tempêtes, tsunamis, typhons sont des facteurs de risque élevés pour le patrimoine bâti.

Par ailleurs, le changement climatique influe également sur les variations de température et de taux d'humidité, ce qui peut être aussi un danger. En effet, les architectes bâtisseurs ont adapté leurs œuvres à un certain terrain et un certain climat, utilisant des matériaux adaptés (Cantin, 2020). Cependant, le climat changeant, les constructions ne sont plus adaptées et subissent ainsi beaucoup plus les variations climatiques. Par exemple, les variations du taux d'humidité influencent l'état des nappes phréatiques, ce qui peut créer des glissements de terrain destructeurs, engendrant la déstructuration de bâtiments. De même, en cas de sécheresse, le bâti et le sol sont soumis à de nouvelles contraintes pouvant entraîner des fissures puis l'effondrement (Cantin, 2020). Ce cas de figure peut présenter des risques considérés comme

³² SPECTRE, 2019, *Tourisme de masse et patrimoine sont-ils conciliables ?* <http://spectre.phnmn.fr/tourisme-de-masse-et-patrimoine-sont-ils-conciliables/>, 06/08/2019, consulté le 23 février 2023

³³ UNESCO, 2023, *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, <https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/#Article11.4>, 2023, consulté le 23 février 2023

³⁴ Voir le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)

mineurs mais agissant tout de même fortement sur la conservation des monuments. Par exemple, la pollution atmosphérique engendre une corrosion nouvelle des matériaux, de même pour l'acidification des pluies ou les fréquents vents porteurs de sable. Pour ce qui est des changements de températures de plus en plus fréquents et brutaux, ils font subir des chocs thermiques aux bâtiments pouvant engendrer des dilatations et favoriser aussi le développement de champignons ou de moisissures. (Cantin, 2020)

Finalement, les changements climatiques ont un effet réel sur la conservation du patrimoine bâti et cela constitue un enjeu d'ores et déjà actuel et essentiel pour l'avenir. Cette constatation accentue encore la nécessité de pratiques touristiques durables ne favorisant pas le dérèglement climatique. Cela pointe aussi du doigt l'importance de l'éducation et de la sensibilisation aux impacts du tourisme et du climat sur le patrimoine bâti.

2. La conservation, des pratiques encadrées

La conservation est un terme plutôt générique pouvant prendre plusieurs formes, du simple entretien à la restauration complète. Pour le patrimoine, la gestion de la conservation est principalement régie par des acteurs institutionnels nationaux et internationaux. Bien que nécessaire, elle pose question sur sa valeur et son lien à l'authenticité du patrimoine.

2.1 Des acteurs institutionnels

La conservation du patrimoine bâti est principalement encadrée et favorisée par le biais d'institutions internationales. Parmi elles, la plus connue est l'Unesco, œuvrant pour la protection et la mise en tourisme du patrimoine de l'Humanité. Ses textes sont ratifiés par la majorité des pays et permettent donc une protection internationale. Les règles concernant le patrimoine sont axées autour de la protection et de la conservation de celui-ci, exigeant des plans de gestion pour la mise en tourisme par exemple ou par le lancement d'alertes via la liste du patrimoine en péril.

L'ICCROM, le Centre International d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels, est une organisation intergouvernementale.³⁵ Ses actions s'inscrivent dans les mêmes valeurs que la Déclaration de l'UNESCO de 2001, et en partenariat avec celle-ci. Les actions

³⁵ICCROM, 2023, *Qu'est-ce que l'ICCROM ?* <https://www.iccrom.org/fr/%C3%A0-propos/en-bref/quest-ce-que-cest-l%E2%80%99iccrom>, 2023, consulté le 12 février 2023

menées sont basées sur cinq grands principes indispensables à la conservation du patrimoine : la formation, l'information, la recherche, la coopération et la sensibilisation. L'organisation compte aujourd'hui 137 états membres.³⁶

L'ICOMOS, le Conseil International des Monuments et des Sites, est une organisation non-gouvernementale visant à promouvoir « la théorie, la méthodologie et la technologie appliquées à la conservation, la protection et la mise en valeur des monuments et des sites. »³⁷ L'organisation regroupe donc des experts pour des échanges interdisciplinaires autour des progrès de la conservation et de l'évolution des normes de protection.³⁸ À l'heure actuelle, l'ICOMOS rassemble plus de 10 000 membres individuels représentant 151 pays, une centaine de comités nationaux mais également 30 comités internationaux de recherches. L'organisation joue un rôle consultatif auprès du Comité du Patrimoine Mondial.

L'ICOM-CC, International Committee for Conservation est un des 30 comités de l'International Council Of Museums.³⁹ Ce comité est spécialisé sur les questions de conservation du patrimoine culturel, se penchant sur les enjeux scientifiques mais aussi la mise en place de standards et manuels méthodologiques. Le comité regroupe 21 groupes de travail chacun concentré sur des matériaux ou périodes distinctes.

Pour ce qui est de la France, les acteurs majeurs de la conservation du patrimoine sont le Centre des Monuments Nationaux, mais aussi les collectivités territoriales et le tissu associatif local. Le Centre des Monuments Nationaux a un rôle de conservation, restauration et entretien sur les monuments de son réseau, sous la coupe du ministère de la Culture.⁴⁰ Par ailleurs, les collectivités territoriales jouent un rôle majeur pour la conservation du patrimoine bâti de leurs territoires par des subventions et un entretien dédié. Il en va de même pour les associations locales de protection et de conservation du patrimoine, particulièrement actives sur les territoires ruraux.

³⁶ICCROM, 2023, *Etats membres*, <https://www.iccrom.org/fr/%C3%A0-propos/en-bref/%C3%A9tats-membres>, 2023, consulté le 12 février 2023

³⁷ICOMOS, 2023, *L'ICOMOS en bref*, <https://www.icomos.org/fr/a-propos-de-licomos/mission-et-vision/licomos-en-bref>, 2023, consulté le 12 février 2023

³⁸ICOMOS, 2011, *Missions de l'ICOMOS*, <https://www.icomos.org/fr/a-propos-de-licomos/mission-et-vision/licomos-en-bref-2>, 11/10/2011, consulté le 12 février 2023

³⁹ICOMM-CC, 2023, *About ICOMM-CC*, <https://www.icom-cc.org/en/about-icom-cc>, 2023, consulté le 12 février 2023

⁴⁰CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, 2023 *Les missions de l'établissement*, <https://www.monuments-nationaux.fr/Qui-sommes-nous/Nos-missions>, 2023, consulté le 12 février 2023

2.2 Réglementations et typologies de conservation

La conservation du patrimoine, telle que l'a définie l'Unesco, se rapporte à tous les efforts visant à comprendre le patrimoine culturel, à connaître son histoire et sa signification, à assurer sa sauvegarde matérielle et si nécessaire, sa présentation, sa restauration et sa mise en valeur.⁴¹ De fait, on constate que la sensibilisation et la médiation culturelle peuvent être prises en compte comme une forme de conservation. L'encyclopédie Universalis la définit ainsi : "*Désir d'intégrité physique, fait de maintenir intact*", ce qui se rapporte plus à une conservation physique. De l'étendue de la définition possible de la conservation d'un patrimoine, l'ICOM CC (International Council Of Museums – Committee for Conservation) établit 3 définitions et typologies de conservation distinctes.

La conservation préventive englobe l'ensemble des pratiques visant à minimiser la détérioration d'un bien, qu'elle soit actuelle ou à venir. Ces pratiques sont indirectes et n'agissent pas sur le bien. Cela comprend par exemple le stockage d'œuvres et d'ouvrages en bonne condition, la gestion des caractéristiques environnementales (lumière, humidité, pollution), ou encore la sensibilisation du public.

La conservation curative regroupe les actions visant à arrêter un processus de détérioration déjà en cours ou à renforcer la structure d'un bien. Ces actions sont mises en place lorsque le bien est directement mis en danger par l'avancée de la détérioration. Ces interventions peuvent parfois modifier l'esthétique du bien. Ces pratiques englobent par exemple la consolidation de peinture ou bien la stabilisation de matériaux détériorés.

Enfin, la restauration se distingue de la conservation car les actions ne sont généralement entreprises que lorsque le bien a perdu sa signification par détérioration ou actions successives. La restauration vise alors à améliorer le bien pour favoriser sa compréhension ou son usage. Ces pratiques influent quasi-systématiquement sur l'esthétique du bien. Ces pratiques consistent par exemple à retoucher une peinture ou réassembler les fragments d'une sculpture.

Concernant la réglementation, les lois régissant la conservation du patrimoine bâti sont multiples et fixées par les acteurs institutionnels mentionnés plus tôt. En France, les règles

⁴¹UNESCO, 2023, *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, <https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>, 2023, consulté le 12 février 2023

concernant le patrimoine sont compilées dans le Code du Patrimoine⁴². À l'international, c'est principalement l'Unesco qui fixe ses règles au sujet de la gestion des sites en lien avec la conservation ainsi que la préservation des dangers potentiels.

2.3 L'authenticité une notion au cœur d'un débat complexe

La patrimonialisation amène une nouvelle dimension aux monuments et mobiliers concernés. Selon Denis Guillemard, « En se soumettant au régime de la patrimonialité les objets quittent la sphère de l'utilité pratique et de la soumission à l'usure, pour entrer dans celle de la culture [...] où ils acquièrent un statut qui les soustrait à l'obsolescence » (2018, p.21). Pour empêcher cette usure, pour limiter les effets du temps et garder l'authentique, il faut mettre en place des actions de conservation, comme nous l'avons vu dans la partie précédente. Mais alors : jusqu'où le patrimoine peut-il être restauré en demeurant authentique ?

Au XIXe siècle, pour certains penseurs, comme John Ruskin, la conservation doit se limiter à un entretien, sans empêcher le monument de tomber en ruine, qui est pour lui l'état final du patrimoine. Il prône ainsi la vérité et l'authenticité historique et archéologique, en ne faisant pas barrière aux effets du temps (Bastianelli 2020). Pour d'autres, comme Camilo Boito, la restauration passe avant tout par la consolidation tout en conservant son authenticité et sa véracité historique. Pour cela, il considère que les restaurations doivent facilement être différenciables de l'originel afin de ne pas tromper le visiteur sur l'ancien et le rajout.⁴³

Pourtant, cette vision de la notion d'authenticité est relativement moderne et occidentale. En effet, si on prend l'exemple philosophique du bateau de Thésée : pour le conserver entier et authentique, chaque planche est soigneusement remplacée une à une, le bateau n'est donc matériellement plus le même pourtant il reste par essence le bateau originel. Cette vision de l'authenticité est partagée par la religion shintoïste qui, tous les 20 ans, reconstruit ses temples à l'identique et selon les techniques traditionnelles. Les temples sont les mêmes, seuls les matériaux et leur ancienneté changent.⁴⁴

⁴² MINISTERE DE LA CULTURE, 2023, *Principes et méthodes de la conservation-restauration*. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/La-conservation-restauration-en-France/Principes-et-methodes-de-la-conservation-restauration>, 2023, consulté le 13 février

⁴³ MONSINJON Eric, 2018, « La mémoire à l'œuvre : conserver ou restaurer ? », *L'Elephant*, novembre 2018
L'ELEPHANT, 2018, *La mémoire à l'œuvre : conserver ou restaurer ?* <https://elephant-larevue.fr/thematiques/la-memoire-a-loeuvre-conserver-ou-restaurer/>, 11/2018, consulté le 23 février 2023

⁴⁴ KENPAI, 2022, *ISE JINGU Le sanctuaire shinto le plus sacré du Japon*, <https://www.kanpai.fr/ise/jingu#part-3>, 18/11/2022, consulté le 23 février 2023

Aujourd'hui, dans le cadre du patrimoine mondial de l'Unesco, la question d'authenticité est régie par le Document de Nara de 1994. Celui-ci stipule que l'authenticité est une notion changeante et qu'elle repose sur l'intérêt et les valeurs qu'on attribue au patrimoine mais aussi à la crédibilité des sources d'informations. L'article 13 montre bien l'indescriptibilité de la notion d'authenticité :

“Dépendant de la nature du monument ou du site et de son contexte culturel, le jugement sur l'authenticité est lié à une variété de sources d'informations. Ces dernières comprennent conception et forme, matériaux et substance, usage et fonction, tradition et techniques, situation et emplacement, esprit et expression, état original et devenir historique.”

Finalement, la notion d'authenticité est difficile à définir et à appliquer au patrimoine bien qu'elle en soit inséparable. Le patrimoine, vecteur de mémoire, n'est qu'un biais et non la mémoire elle-même : son authenticité est donc toute relative. L'authenticité de celui-ci n'est jamais fixe mais dépend des sociétés et de l'évolution de ces dernières.

3. La conservation, une économie difficile

Quel que soit le type de conservation appliquée au patrimoine, sa mise en place est difficile par bien des aspects, qu'ils soient financiers, techniques ou juridiques. Pour lutter contre le coût élevé du processus, la création d'une économie touristique semble être là encore un atout. L'écotourisme, se voulant moins destructeur, peut-il favoriser pour autant la conservation du patrimoine ?

3.1 Des coûts élevés induits par différents facteurs

La conservation du patrimoine est une pratique certes nécessaire mais particulièrement coûteuse par bien des aspects.

Tout d'abord, comme le rappelle Françoise Benhamou (2019), la conservation du patrimoine demande de faire appel à du personnel particulièrement qualifié et formé à l'intervention sur site ou objet patrimonial. Cette nécessité est valable tant pour les artisans que pour les architectes qui, pour les travaux sur les Monuments Historiques par exemple, sont obligés d'être reconnus et agréés par l'État : ce sont les Architectes en chef des Monuments Historiques.⁴⁵ La

⁴⁵ MINISTERE DE LA CULTURE, 2023, *Les architectes en chef des monuments historiques* <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-Sites/Acteurs-metiers-formations/Les-services-et-agents-de-l-Etat/Les-architectes-en-chef-des-monuments-historiques>, 2023, consulté le 23 février 2023

conservation du patrimoine exige également souvent des matériaux et techniques rares et onéreux pour correspondre au mieux aux spécificités patrimoniales (Benhamou, 2019). Par ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment, le patrimoine est de plus en plus soumis à des dangers dus au changement climatique. Ces impacts engendrent nécessairement la mise en place d'une conservation préventive plus présente, voire d'une restauration plus poussée. De plus, il faut garder à l'esprit que toute intervention sur le patrimoine doit être précédée d'études approfondies, ce qui augmente encore les coûts liés à la conservation. A titre d'exemple, pour quantifier les coûts en France, le ministère de la Culture alloue 338 millions d'euros à la préservation des Monuments Historiques. Malgré ce budget, conséquent à première vue, le niveau d'entretien est encore insuffisant pour une bonne conservation dans le temps. Selon le Bilan sanitaire du patrimoine, mené par le ministère de la Culture en 2018, 23 % des immeubles protégés sont en situation de péril ou en mauvais état.⁴⁶

Enfin, on peut prendre en compte que la conservation du patrimoine passe également par sa valorisation, notamment touristique, puisque comme on l'a vu, l'intérêt apporté au patrimoine limite bien souvent son abandon et sa destruction.

Il faut donc prendre également en compte les coûts importants liés aux infrastructures d'accueil ou d'accessibilité nécessaires pour la mise en valeur du patrimoine. Ces dépenses sont grandes, car tout comme pour la conservation, cela nécessite un respect du bâti ou de l'objet originel, ainsi que des connaissances approfondies des normes et techniques.

3.2 Des difficultés dans le financement et la gestion propriétaire

La conservation du patrimoine est une économie difficile car, comme nous l'avons étudié, les coûts sont importants, et comme nous allons le voir à présent, il est parfois difficile de trouver les financements.

Tout d'abord, il est très difficile de faire de l'exploitation touristique du patrimoine une activité rentable, par ses nombreux coûts. Toutefois, il existe différents moyens tels que la mise en tourisme avec des activités et ateliers liés aux sites, la location d'espace pour des activités d'affaires, les tournages cinématographiques et l'événementiel. De plus, il faut prendre en compte que la fréquentation du patrimoine est particulièrement inégale. En règle générale, les sites parisiens sont beaucoup plus fréquentés que ceux en province. Cela s'explique par la

⁴⁶ VIE PUBLIQUE, 2020, *La protection du patrimoine monumental français : un état des lieux*, <https://www.vie-publique.fr/eclairage/273873-la-protection-du-patrimoine-monumental-francais-un-etat-des-lieux>, 08/04/2020, consulté le 23 février 2023

situation géographique bien sûr, mais également par l'effet de mimétisme lié au tourisme. Cet effet amène à reproduire les actions faites par les autres touristes, et cette démarche est encore plus flagrante avec l'utilisation des réseaux sociaux. Toutefois, ce mimétisme existait déjà auparavant, notamment avec les guides touristiques recommandant des lieux « à ne pas manquer ». Cependant, même sur des sites très touristiques et fréquentés, les entrées financent le fonctionnement global mais ne suffisent pas à couvrir les frais de conservation (Benhamou, 2019). Pour assurer ces dépenses importantes, il faut faire appel aux aides publiques ou au mécénat d'entreprise. Depuis 2017, la mission "Patrimoine en péril" a été lancée, créant un partenariat audacieux entre la Fondation du Patrimoine et la Française des Jeux : le loto du patrimoine. Cette action a récolté 25 millions d'euros en 2019 pour la conservation du patrimoine : c'est donc une opportunité de financement supplémentaire.

Enfin, les difficultés de l'économie liées à la conservation du patrimoine sont également dues à la pluralité des propriétaires. En France en 2014, 49,5 % des Monuments Historiques classés ou inscrits appartiennent à des privés, 43,4 % appartiennent à des communes, 3,7 % à l'Etat, 2 % à un département ou une région et 1,4 % à un établissement public (Benhamou, 2019, p 18). Malheureusement, les bilans montrent que faute de moyens, près de la moitié des patrimoines immobiliers en périls appartiennent à des privés, et 34 % à des communes.⁴⁷

3.3 L'écotourisme comme espoir de la conservation du patrimoine

La conservation du patrimoine est importante et même nécessaire, en partie à cause de l'activité touristique. Pourtant, comme nous l'avons vu, le tourisme fait aussi des bénéfices sur l'économie du patrimoine et, notamment pour le possible financement de la conservation, bien que cela reste actuellement faible. Toutefois, nous avons constaté que les pratiques écotouristiques se veulent respectueuses de l'environnement culturel donc du patrimoine. Ce type de tourisme est attaché à la notion éducative et de sensibilisation que peut apporter la découverte par le biais du tourisme. L'écotourisme peut alors apporter un nouveau regard sur le patrimoine, plus respectueux que le tourisme de masse souvent destructeur. De même, il peut être synonyme de retombées économiques et de dynamisme pour les acteurs du patrimoine, notamment local.

⁴⁷ VIE PUBLIQUE, 2020, *La protection du patrimoine monumental français : un état des lieux*, <https://www.vie-publique.fr/eclairage/273873-la-protection-du-patrimoine-monumental-francais-un-etat-des-lieux>, 08/04/2020, consulté le 23 février 2023

Dans ce chapitre nous avons étudié la conservation du patrimoine par son économie difficile et sa mise en place par les acteurs institutionnels. Nous avons également soulevé les multiples dangers, naturels ou humains qui menacent le patrimoine bâti. Finalement, nous avons abordé le lien possible entre écotourisme et conservation.

Conclusion de la Partie 1

L'écotourisme est un nouveau marché en lien avec les tendances et les enjeux actuels liés à une volonté d'un tourisme plus vert et plus respectueux de l'environnement au sens large. Sa volonté éducative, de respect de la culture hôte et l'économie qu'il génère sont des atouts pour les territoires et pour les sites. Il est valorisé et régit par de multiples acteurs, institutionnels et de terrain, en faisant tant un atout qu'une contrainte. L'écotourisme présente une opportunité et un espoir pour l'avenir du secteur du tourisme tant décrié et destructeur pour l'environnement naturel et culturel.

Le patrimoine tient une place unique et essentielle dans la société actuelle, bien que celle-ci ait connue des évolutions majeures au fil des époques. Il est aujourd'hui vu comme un vecteur de mémoire et avant tout comme une construction identitaire nécessaire à l'unité d'un groupe. Malgré les législations concernant sa protection, les multiples classements et distinctions, il demeure menacé tant par l'activité humaine que par le changement climatique. Aujourd'hui, le patrimoine cherche à devenir une nouvelle économie notamment touristique et culturelle afin d'assurer son usage et son financement.

La conservation du patrimoine est nécessaire pour transmettre les biens et la mémoire qui leur est liée. Cette démarche est d'autant plus importante par la destruction constante du bâti par le temps, par l'Homme et notamment sa fréquentation touristique. La conservation demande des financements, souvent difficiles à trouver hors de la valorisation par le tourisme : là est le paradoxe. Une sensibilisation du visiteur est nécessaire pour faire de la conservation du patrimoine une priorité pour qu'il ne devienne pas un simple produit de consommation.

Ces considérations nous amènent à réfléchir à l'importance de la sensibilisation et de l'éducation pour la conservation du patrimoine, et sur le rôle que l'écotourisme pourrait jouer en ce sens. Nous nous demanderons donc en quoi les valeurs éducatives liées à l'écotourisme peuvent-elles favoriser la conservation du patrimoine bâti. La deuxième partie sera consacrée à l'étude des hypothèses liées à cette problématique.

Partie 2 : La composante éducative de l'écotourisme et ses retombées, comme moteur pour la conservation du patrimoine bâti

Introduction de la Partie 2

Nous avons pu constater les difficultés notamment liées aux coûts rencontrés dans la conservation du patrimoine bâti. Pour pallier ce déficit, la création d'une économie par l'écotourisme semble être une solution prometteuse, mais elle doit se faire nécessairement dans le respect de l'environnement et dans une logique d'éducation et de sensibilisation. Face à ces enjeux, nous nous sommes demandés : en quoi la composante éducative de l'écotourisme pourrait-elle favoriser la conservation du patrimoine bâti ?

En partant de cette problématique, nous allons examiner 3 hypothèses :

- L'écotourisme est un moyen d'éducation et de sensibilisation à la conservation du patrimoine bâti.
- Les activités éducatives liées à l'écotourisme sont un levier économique pour le patrimoine bâti et son territoire.
- L'écotourisme et ses pratiques éducatives sont un moteur pour des dynamiques territoriales en faveur de la conservation et de la valorisation du patrimoine bâti.

Dans un premier chapitre, nous allons étudier les fondements de la notion d'éducation par le tourisme et les loisirs, notamment par les principes d'éducatives informelles et non-formelles mais aussi plus spécifiquement les modèles d'éducation au patrimoine. Nous verrons également comment l'écotourisme crée un accès facilité à la culture et à l'histoire grâce à la médiation culturelle et à l'expérience.

Dans un deuxième chapitre, nous nous interrogerons sur les retombées économiques et d'attractivités que peuvent générer les activités éducatives liées à l'écotourisme. Nous verrons qu'elles peuvent également créer une fréquentation et une fidélisation du visiteur. Par ailleurs, cette création d'activité génère également de l'emploi pour les territoires ainsi qu'une attractivité nouvelle.

Pour finir, nous verrons le rôle des activités éducatives et écotouristiques sur les dynamiques territoriales, notamment l'engagement et le point de vue des locaux. Nous interrogerons les réactions recueillies vis-à-vis de la conservation du patrimoine bâti et comment les rendre favorables.

Chapitre 1 : L'écotourisme, un moyen d'éducation et de sensibilisation à la conservation du patrimoine bâti

L'essence de l'écotourisme réside dans sa volonté d'éduquer et de sensibiliser le visiteur à la fragilité de l'environnement naturel et culturel qu'il visite. Cette sensibilisation à la fragilité du patrimoine est la clé de voûte de sa conservation. L'écotourisme peut être un atout car il allie loisir et apprentissage par l'expérience, rendant ainsi le visiteur pleinement acteur de sa visite et facilitant son approche de l'Histoire et de la culture.

1. L'écotourisme en tant que véritable outil éducatif

1.1. Une éducation informelle par le loisir

Aux origines du tourisme, le Grand Tour était un tour des capitales européennes dans une logique d'initiation et d'éducation de la jeunesse aristocratique. Dès les premières pratiques touristiques, on observe donc une forme d'éducation par le tourisme et le voyage. Avec l'arrivée du tourisme de masse et de la démocratisation des loisirs, celui-ci devient également un moyen de faire passer du savoir et des connaissances. C'est notamment ce que théorise Joffre Dumazedier, sociologue pionnier dans l'étude des effets de la réduction du temps de travail, voyant une forme d'apprentissage dans le « temps non-contraint » que sont les loisirs mais aussi un moyen d'autoformation et d'éducation permanente (Bezilles, 2014). Ce temps non contraint s'oppose aux temps passés à l'école ou au travail qui lui est contraint par des horaires et par la société. Ces loisirs visent donc, par l'éducation, le développement de la curiosité intellectuelle et pratique, des aptitudes à faire, à s'adapter, à communiquer, échanger, participer, s'intégrer, en bref l'épanouissement complet de la personnalité de chacun, notamment des plus jeunes. Les savoirs sont ainsi développés, mais aussi les savoirs-être nécessaires au développement de la sensibilité à la conservation du patrimoine bâti par exemple. Cette volonté d'éducation par le loisir et le tourisme est partagée par les valeurs écotouristiques qui prônent la sensibilisation du touriste, pour avoir un minimum d'impacts négatifs sur l'environnement naturel et culturel.

Les loisirs, comme l'a théorisé Dumazedier, sont un temps non-contraint. Il n'est donc à priori pas destiné à l'éducation, on ne peut donc pas le catégoriser comme éducation formelle, ou temps scolaire, mais plutôt comme un type d'éducation non-formelle ou informelle. Ces types d'éducation se distinguent majoritairement par le fait que les compétences et connaissances apprises ne le sont pas dans le cadre de la scolarité. L'éducation non-formelle se fait hors du

temps scolaire ou de formation, mais avec une volonté d'apprentissage. L'éducation informelle, elle, se fait plutôt inconsciemment dans le temps d'échange familial ou bien de temps libre (Bordes, 2012). Dans le cas de l'écotourisme et de la conservation du patrimoine bâti, il semble que les deux catégories peuvent correspondre séparément. L'éducation non-formelle peut être celle apportée par des intervenants au cours d'une visite par exemple ou bien par un atelier visant un apprentissage ou une initiation. Cela place les techniques d'animation et de médiation culturelle dans une véritable démarche éducative et de sensibilisation. L'éducation informelle passe globalement par la socialisation et l'apprentissage par les pairs, le tourisme intervenant comme moyen et support de rencontres sociales. Ces types éducatifs distincts montrent bien que tout moment de la vie, contraints ou non, dédiés à l'éducation ou non, peuvent être une source d'apprentissage, d'éducation et de sensibilisation.

Dans les pratiques écotouristiques et, plus globalement, celles liées au tourisme culturel, on observe une réelle demande de la dimension éducative. Ce mode d'apprentissage allie ainsi le plaisir d'apprendre par l'aspect ludique à celui du loisir et du tourisme. Cette demande peut s'observer par l'engouement pour les ateliers, visites et activités de médiations culturelles par exemple autour du patrimoine bâti. Cela peut permettre de renouveler par le tourisme les manières de penser et ainsi faire changer un comportement ou une pratique. Le tourisme le permet par la distance spatiale prise avec le quotidien mais également par la distance mentale : c'est-à-dire être dans un temps hors quotidien et non-contraint (Peyvel, 2019). Cette dimension éducative permet ainsi de sensibiliser à l'importance de la conservation par la compréhension, par la prise de sens et signification nouvellement acquise du patrimoine bâti.

1.2. Une approche d'apprentissage par l'expérientiel

Le tourisme et le loisir, dans leur essence de temps non-contraint et hors quotidien, sont le terrain de l'expérience. Le dictionnaire Larousse définit l'expérience comme : « *Pratique de quelque chose, de quelqu'un, épreuve de quelque chose, dont découlent un savoir, une connaissance, une habitude ; connaissance tirée de cette pratique* »⁴⁸. À l'heure actuelle, la mode est au tourisme expérientiel bas » de plus en plus sur l'expérience que vit le visiteur. Cependant beaucoup voient cette appellation comme un abus de langage ou un outil marketing, le tourisme étant toujours lié à une expérience, que ce soit celle du voyage, du simple

⁴⁸ LAROUSSE, 2023, *Expérience*, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/exp%C3%A9rience/32237>, 2023, consulté le 15/03/2023

déplacement ou de la rencontre d'autrui. Les pratiques éducatives et de sensibilisation sont ancrées dans cette notion d'expérience car celle-ci est un facteur d'apprentissage. Dans le cas de l'écotourisme lié au patrimoine bâti, l'expérience peut passer par plusieurs choses : l'utilisation des sens, la pratique, l'observation. Ces différents éléments ont pour but de faire de la pratique touristique une transmission de savoirs, de connaissances et d'émotions.

Les différents éléments cités plus haut sont des vecteurs d'éducation et de sensibilisation car, par le tourisme expérientiel, le touriste ne veut plus être passif mais bien pleinement acteur de son voyage (Minvielle, 2014).

Rousseau disait déjà : « Souvenez-vous qu'en toute chose vos leçons doivent être plus en actions qu'en discours ; car les enfants oublient aisément ce qu'ils ont dit et ce qu'on leur a dit, mais non pas ce qu'ils ont fait et ce qu'on leur a fait » (Rousseau dans Roiné, 2018, p 101). Ainsi, par l'observation du patrimoine bâti, le touriste peut se rendre compte de la fragilité de ce dernier. En étant sur le terrain, il est plus facile de prendre conscience de la nécessité de protéger le patrimoine car on peut constater par soi-même les effets que peuvent avoir le temps et le tourisme. L'utilisation des sens, l'expérience multisensorielle, est ici aussi importante car elle permet de créer une sensibilité et une émotion. Petits et grands peuvent s'impliquer et s'étonner, se surprendre de ce qu'ils peuvent faire, par exemple apprendre à faire du feu selon une méthode préhistoriques comme c'est proposé à l'Archéosite des Fieux dans le Lot. Dans le cas d'un patrimoine tangible, comme le patrimoine bâti, le toucher du matériau ou les odeurs caractéristiques peuvent participer à la création de l'expérience, à sensibiliser à ce dernier et ainsi donner envie de le connaître, de le comprendre et de le conserver.

Les pratiques écotouristiques, dans leur volonté d'éducation, sont emplies d'expériences. Par exemple, un atelier mettant en pratique une technique ou son observation permet de faciliter l'apprentissage et la compréhension. Dans le cas du château de Calmont d'Olt, la cour accueille un chantier éducatif de conservation du bâti, où des bénévoles pratiquent la taille de pierre. C'est par cette observation et l'échange avec les pratiquants que se crée l'expérience et la sensibilisation. « *En été, en pleine saison, les chantiers bénévoles font aussi partie des animations éducatives, dans le sens où on taille la pierre dans la cour du château donc ils peuvent nous poser des questions, ils le font. [...] Donc, pour ça, les bénévoles leur répondent et c'est toujours bien plus efficace et ça a un réel impact* » (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 01/02/2023). Ainsi, dans le cas de l'écotourisme, l'éducation et la sensibilisation passent par une notion

d'expérience du lieu et de ses pratiques, afin de le comprendre et de développer l'envie de le conserver. De fait, les pratiques telles que les ateliers, visites ou jeux autour du patrimoine peuvent être de véritables atouts pour sa conservation.

1.3. L'éducation et le patrimoine sous différents angles

La volonté de conserver le patrimoine bâti passe avant tout par la compréhension de celui-ci et l'envie de le transmettre. Pour comprendre la valeur du patrimoine, il faut y être éduqué : on distingue trois types d'éducation liés au patrimoine : l'éducation sur le patrimoine, l'éducation par le patrimoine et l'éducation pour le patrimoine. La première volonté d'éducation autour du patrimoine découle de l'Unesco, qui y voit un moyen de développement et de conservation de celui-ci (Barthes et Blanc-Maximin, 2017).

La première forme, l'éducation sur le patrimoine, comprend les apprentissages liés au patrimoine mais aussi en lien avec le programme normal de la scolarité. Ceci se rapporte donc à l'éducation formelle dans un cadre entièrement scolaire. Le patrimoine devient alors un support éducatif pour l'apprentissage formel de matières telles que l'histoire bien sûr, mais aussi les arts plastiques ou encore l'histoire de l'art. La deuxième forme, l'éducation par le patrimoine, s'attache à faire du patrimoine un outil d'éducation notamment dans le cadre de la création d'une culture commune et d'une appartenance identitaire. Cette forme peut apparaître par exemple dans le cadre du tissu associatif local. Finalement, la troisième forme, l'éducation pour le patrimoine se rapporte à une vision plus utilitariste, voyant cette éducation comme un véritable outil de protection. Ce type d'éducation se situe plutôt dans le cadre de l'éducation informelle et de la valorisation d'un territoire, d'une identité, se rapportant à nouveau au tissu associatif ou au tourisme (Barthes et Blanc-Maximin, 2017). Ces différentes formes d'éducation, bien qu'elles puissent être scolaires, ne ressemblent pas vraiment aux matières traditionnelles car elles ne sont pas régies par une notion de progression et d'acquisition de compétences avérées ou évaluées et vérifiables par l'obtention d'un diplôme. En règle générale, l'éducation au patrimoine dans sa globalité est multiple et dépendante des acteurs. Il faut une collaboration étroite entre éducation formelle et informelle et donc un partenariat entre les acteurs éducatifs du milieu scolaire et le milieu associatif local, par exemple, afin de s'assurer de l'intérêt éducatif réellement apporté.

L'éducation au patrimoine, encouragée par les institutions de protection du patrimoine, va au-delà de sa simple présentation et compréhension. Certains la considèrent comme une éducation

à la citoyenneté avant tout, une éducation au respect, à la tolérance, car elle montre l'importance de la prise en compte de tous les savoirs et connaissances, bien que passés ou parfois immatériels (Musset, 2012 dans Barthes et Alpe, 2014).

Nous l'avons vu, l'écotourisme dans ses valeurs éducatives peut entrer dans le cadre de l'éducation par et pour le patrimoine. Ces éducations peuvent se faire hors du temps scolaire et sont encouragées dans le cadre informel du loisir. L'éducation ainsi faite sur, par et pour le patrimoine est nécessairement un atout pour la valorisation de celui-ci et sa conservation pour les générations futures. Elle éveille les consciences sur l'importance de le préserver pour sa valeur éducative et de connaissance, ce qui est un point clé de sa protection.

2. L'écotourisme et le patrimoine : un accès facilité à la culture

2.1. L'interprétation du patrimoine comme lien avec le touriste

L'écotourisme, ancré dans une volonté éducative et à travers des éducations informelles au patrimoine demeure un accès à la culture, facilité par sa qualité de loisir. Pourtant, l'écotourisme, bien qu'il soit pour ainsi dire le support, n'est pas forcément l'outil de transmission du savoir. Pour faire passer les connaissances, l'écotourisme s'appuie sur la médiation culturelle et, spécialement dans notre cas, sur l'interprétation du patrimoine. On pourrait la définir comme le fait de traduire les connaissances liées au patrimoine, dans un langage compréhensible de tous, pour les rendre assimilables par le visiteur.

L'interprétation du patrimoine apparaît avec la création de centres d'interprétation du patrimoine dans les Parcs Naturels Nationaux américains à la fin du XIXe siècle. Le but est alors de rattacher le citoyen à son territoire, ici sans vestiges anciens, pour qu'il puisse ainsi se l'approprier. De fait, l'interprétation du patrimoine détient alors une grande importance dans la construction d'une identité locale et collective sur le territoire. La première définition est donnée par Freeman Tilden dans son ouvrage *Interpreting our heritage* en 1957 : « *L'interprétation est une activité qui veut dévoiler la signification des choses et leurs relations par l'utilisation des objets d'origine, l'expérience personnelle ou divers moyens d'illustration plutôt que par la communication d'une simple information sur les faits* » (Tilden, 1957 dans Lazar 2019, p.11). Elle est également définie par le ministère des loisirs, de la chasse et de la pêche du Québec : « *Un processus qui vise à communiquer au public la signification et la valeur du patrimoine naturel et culturel, en impliquant directement l'individu dans des contextes en vue de le rendre conscient de la place qu'il occupe dans l'environnement* (dans

l'espace et dans le temps) » (dans Lazar 2019, p.11). Finalement, selon Dumas, l'interprétation du patrimoine pourrait se résumer ainsi : « *Faire découvrir l'environnement naturel en y incluant la place de l'homme, le faire aimer, et inciter à sa conservation* » (Dumas 1990, dans Lazar 2019 p11).

Aussi, par ces différentes définitions ressortent plusieurs composantes dans la notion d'interprétation du patrimoine, ce qui crée avant tout, un lien entre le patrimoine et le visiteur grâce à l'éducation et la sensibilisation. Il permet ainsi de replacer l'Homme dans son environnement afin d'en comprendre les enjeux. Le patrimoine est alors un outil et un support de médiation pour illustrer les propos et créer une expérience. Le touriste est acteur de la pratique et participe à la médiation par le partage de ses connaissances et expériences passées. Ces définitions nous mènent à inclure l'interprétation du patrimoine au cœur des principes de médiation culturelle. Cette dernière a pour vocation de rendre accessible la culture à tous, en tissant un lien entre le visiteur et les acteurs locaux.

Pour Chaumier et Mairesse, 2013, elle crée un lien entre le voir, c'est-à-dire le patrimoine ou l'œuvre exposée, et le savoir, donc la signification liée à l'un ou à l'autre. Elle a également pour vocation un partage d'expérience entre visiteur et médiateur, dans le but de créer des références communes et ainsi engendrer une appropriation. La médiation est donc « un système de communication à caractère éducatif » qui, via un objet à caractère patrimonial, va mettre à disposition du visiteur des moyens de mieux apprendre et de s'approprier les connaissances et leurs environnements.

Ainsi, l'interprétation du patrimoine est une partie de la notion de médiation culturelle dans son ensemble. L'interprétation utilise donc les outils de médiation pour permettre au visiteur d'appréhender un patrimoine en en saisissant les enjeux et les savoirs liés. L'interprétation et la médiation culturelle sont le cœur des programmations éducatives écotouristiques et constituent une force pour le patrimoine et son territoire. Elles permettent un accès à la culture, facilité par son illustration et par l'expérience créée engendrant ainsi un lien potentiellement fort entre touriste et patrimoine.

2.2. Le patrimoine comme accès privilégié à l'Histoire et à sa conservation

L'écotourisme est un moyen de découvrir le patrimoine et de le comprendre par les multiples activités à vocations touristiques qui lui sont liées. Cette découverte est facilitée par le caractère

informel et ludique, mais aussi par les stratégies de médiation culturelle mises en place. De fait, le patrimoine permet une ouverture à l'étude de l'histoire qui peut se faire, par le biais du tourisme, hors des contraintes liées à l'école et ainsi, pour certains élèves ou personnes, de mieux comprendre ou d'être moins réticents à l'apprentissage de l'Histoire. Le patrimoine par sa découverte et par l'interprétation qui en est faite, permet ainsi au visiteur une nouvelle vision de l'histoire, plus ludique, moins rébarbative et donc plus accessible. *« On fait de l'éducatif, on crée des vocations. On a vocation sociale, vocation touristique, on est un lieu culturel pas seulement de tourisme et d'animation, on apprend l'Histoire de façon ludique et ça fonctionne »* (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 01/02/2023).

Le patrimoine bâti est par essence un témoin du passé, un vecteur de mémoire : il sert à transmettre l'Histoire, à la comprendre, à ne pas l'oublier. Sa conservation fait partie des réalités d'aujourd'hui, car il est soumis aux effets du temps, et du tourisme : agir sur sa préservation est indispensable. De fait, visiter le patrimoine permet de prendre conscience de ces nécessités et de voir la réalité des choses, de constater par soi-même ce que l'on doit mettre en œuvre pour le conserver et le transmettre.

« On sent l'impact sur la sensibilité au travail de restauration [...] on a toute une série de panneaux qui s'appelle "un avenir pour le passé" qui raconte un peu la restauration, la démarche de stabilisation du site etc. et ce qui fonctionne très bien auprès du public, c'est les photos avant-après avec un point de vue identique. Bon le après, ils le voient en vrai, mais ils ont besoin des deux pour comprendre à quels endroits les choses sont faites. Ça fait se rendre compte. » (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 01/02/2023).

Le patrimoine dans son rôle mémoriel et l'écotourisme dans son rôle éducatif et de médiation, font du patrimoine bâti un lieu de connaissance et de savoir unique et ludique. Cette ouverture touristique permet de s'adresser à toutes les générations, autant aux enfants qu'aux adultes pour transmettre le savoir. Pour cela une visite ou un atelier doit être pensé en amont pour être compréhensible par tous, avec plusieurs niveaux de lecture. De cette manière, tous les publics peuvent avoir quelque chose à tirer de la visite du patrimoine. *« On a différents types de publics, on a les passionnés, et on a ceux qui viennent réellement juste pour s'amuser, passer un bon temps et là, on a vraiment d'excellents retours, notamment de la part des parents qui en fin de*

visite viennent nous dire « c'était génial, les enfants ont adoré, nous aussi on a adoré, on a appris plein de choses ! » » (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 01/02/2023).

Dans ce chapitre nous avons analysé notre première hypothèse concernant le potentiel éducatif de l'écotourisme notamment par ses activités de médiation culturelle. Elles semblent favoriser l'apprentissage en plaçant le touriste au centre de l'expérience et en facilitant l'accès à l'Histoire. Par ailleurs, l'écotourisme semble également être un moyen d'éduquer par, pour et au patrimoine bâti.

Chapitre 2 : Les activités éducatives liées à l'écotourisme, un levier économique pour le patrimoine bâti et son territoire

Les activités éducatives écotouristiques sont des prestations le plus souvent payantes et génèrent donc un revenu mais aussi de l'emploi, et de l'attractivité. Elles semblent donc répondre aux problématiques financières que rencontre les sites pour la conservation de leur bâti.

1. Les activités éducatives génératrices de revenus

1.1. Des retombées économiques directes pour le site et sa conservation

Les activités éducatives liées à l'écotourisme sont le plus souvent des animations payantes pour le visiteur. Cela amène donc au site une source de revenus, qui peuvent être réinjectés dans la conservation et dans l'entretien du lieu. Selon Marilena Vecco « *Ce mouvement d'ouverture qui est une mesure de valorisation de ces monuments, constitue également un important moyen de les protéger dans la mesure où ces visites procurent un minimum de fonds indispensables à leur entretien et conduisent à leur tour à provoquer restauration et entretien de ces monuments.* » (2007, p.49).

Toutefois, il faut bien prendre en compte que ces activités ne sont pas suffisantes pour assurer, seules, la conservation et la valorisation des sites, car il faut considérer les fluctuations liées au tourisme, notamment la fréquentation. Celle-ci peut varier très fortement et rapidement, par exemple à cause de la météo ou du contexte social et sanitaire comme nous l'avons vu ces dernières années. Il faut aussi prendre en compte le contexte économique avec l'exemple de l'inflation qui peut rapidement être un frein à la fréquentation d'activités touristiques payantes. « *Les chiffres sont plutôt très mauvais enfin on est en déficit, c'est compliqué. Je disais tout à l'heure, on a la perte de pouvoir d'achat des gens mais nous on a un deuxième gros souci, c'est les canicules.* » (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 01/02/2023). Par ailleurs, il faut également prendre en compte que les activités éducatives demandent un travail en amont, ainsi que du personnel qui de fait doit être payé, en plus de la conservation pure du patrimoine. Ces dépenses représentent bien souvent une part non-négligeable du budget d'un site patrimonial à vocation éducative.

Enfin, il faut garder à l'esprit que bien qu'elle soit indispensable, cette source de revenus n'est bien souvent pas suffisante pour assurer la conservation du site. Toutefois, elle est nécessaire car elle permet d'assurer ou de maintenir le fonctionnement touristique des sites. « Ici, on n'est même pas en équilibre pour le fonctionnement, nos rentrées financières, y'a un gap de 25 000€. Mais c'est donc quand même notre commercialisation qui permet d'assurer une bonne partie du fonctionnement des Tours de Merle » (Mme N.D, cheffe de service et du projet des Tours de Merle pour la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne, entretien du 20/01/2023) « Pour une association, tu vois, on va dire que c'est pas trop mal, on est subventionné bien sûr mais on n'est pas non plus sous perfusion des subventions y'a quand même une partie qui fonctionne grâce à notre action. » (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 01/02/2023).

1.2. La création d'une fréquentation par les activités éducatives proposées

La création d'activités éducatives autour d'un site touristique patrimonial permet de changer son image et la rendre plus attrayante parce que vivantes et animées. Ces activités, notamment lors d'événements particuliers peuvent amener une fréquentation nouvelle et souvent plus conséquente du site. En effet, ces activités éducatives apportent une valeur ajoutée au site et à son patrimoine, une attractivité s'approchant du divertissement. Cela crée donc un nouvel objectif pour le visiteur, allant au-delà du simple fait de découvrir le patrimoine, mais y allant réellement pour un objectif d'apprentissage voire de distraction (Grefte, 2003). De plus, la mise en place d'activités éducatives permet de favoriser la fréquentation en toute saison, ce qui est un atout pour les sites souffrant de la saisonnalité forte liée au tourisme. Ainsi ces activités éducatives, différentes de la simple visite, forment un attrait pour le site, notamment pour les personnes n'étant pas forcément prédisposées à le visiter. Comme dit précédemment, cela ajoute un potentiel ainsi qu'un objectif éducatif et ludique à la visite qui favorise l'attractivité et l'intérêt porté au patrimoine et à sa conservation.

« On a fait une refonte totale du parcours de visite, des panneaux, pour proposer des choses fixes, proposer des choses ludiques pour que les gens qui ne sont pas passionnés de médiéval aient quand même un intérêt dans le château. On a conscience que c'est une ruine et qu'il n'y a pas énormément de choses à voir pour des gens dont ce n'est pas la passion. Donc on propose et fabrique beaucoup de jeux en bois que les gens peuvent utiliser. Quand les gens viennent, ils ont au moins 3 heures avec plusieurs sessions d'animations dans la journée. Ça va de la visite guidée, au tir de trébuchet, de

canons. On essaye de faire des choses ludiques, avec des animateurs qui interagissent l'un l'autre, et de l'humour mais toujours avec beaucoup d'apprentissage, c'est le but. » (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 01/02/2023).

Ainsi, nous voyons que les activités éducatives sont un véritable attrait pour un site patrimonial car elles permettent aux novices de s'initier et de visiter sans avoir la crainte de s'ennuyer. Cela génère donc une fréquentation et des entrées financières favorables à la conservation du patrimoine bâti. De plus, les visiteurs attirés par ces activités sont plus à même d'être sensibilisés à la fragilité et à la conservation de ce dernier.

1.3. Des subventions et financements en faveur de la conservation du patrimoine bâti

L'ouverture touristique des sites patrimoniaux est un atout indéniable pour leur conservation grâce aux revenus dégagés. Les activités éducatives liées à l'écotourisme sont un moyen de favoriser la fréquentation du site mais aussi du territoire. Toutefois, cette source de revenus n'est pas suffisante pour maintenir et conserver le patrimoine bâti car cela demande plus de moyens. *« C'est donc la communauté de commune qui nous permet de tenir pour le fonctionnement mais pour l'investissement on cherche des financements, bien que la commune y investisse aussi pour la conservation du patrimoine bâti. »* (Mme N.D, cheffe de service et du projet des Tours de Merle pour la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne, entretien du 20/01/2023).

Ces fonds ont de multiples provenances, locales ou nationales et parfois même européennes. Tout d'abord, il y a donc les financements de l'État, notamment pour les sites classés Monuments Historiques. Ici, les subventions servent majoritairement à la bonne conservation du bâti, avec, par exemple, le financement d'études nécessaire à des travaux ou à l'intervention des architectes du patrimoine. Dans certains cas cela peut aussi inclure les coûts liés aux matériaux utilisés. Les subventions peuvent également être locales, intégrant la région, le département ou la commune. Ces subventions sont d'autant plus importantes sur le plan local qu'elles montrent la volonté d'entretien ainsi que l'intérêt porté au patrimoine bâti par les élus.

Cependant, ce ne sont pas les seules aides financières extérieures. Les sites peuvent par exemple faire appel à des mécènes, c'est-à-dire des entreprises le plus souvent, ou des particuliers contribuant au financement de la conservation du patrimoine bâti. Ce mécénat peut se présenter

sous la forme d'un don financier mais également sous la forme d'un don en nature dans le cas d'une entreprise ayant des compétences spécifiques. Or, le mécénat est parfois difficile à mettre en place car il demande beaucoup de temps dans la recherche et le démarchage des entreprises. *« On a très peu de mécénat, parce que c'est un travail d'aller chercher les entreprises, tout ça. Après on a eu des entreprises qui nous font des dons parfois en nature, comme une entreprise de géomètres qui nous a fait toute la prise en 3D du château. »* (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 01/02/2023). Par ailleurs le mécénat est parfois complexe car souvent ancré dans un système donnant donnant, en échange d'apports financiers, l'entreprise attend un retour, par exemple en communiquant sur cet engagement. De fait, le mécénat est un moyen de financement pouvant se révéler efficace mais il demande du temps et de l'implication de la part des acteurs du site.

Finalement, l'écotourisme et la fréquentation qu'il génère peuvent être un atout pour des financements extérieurs. En effet, un territoire rendu attractif par le site sera plus enclin à le subventionner, de même, un mécène aura plus d'intérêt à financer un lieu fréquenté. Finalement, cela participe également à des financements par les banques : un site plus touristique aura plus facilement des faveurs ou des fonds par les établissements bancaires. (Grefte dans Mansour, 2018)

2. Un facteur d'attractivité pour le territoire

2.1. Une fidélisation du visiteur accrue

La programmation d'activités éducatives dans un contexte écotouristique amène une fréquentation sur les sites et sur les territoires. Cela génère une image dynamique et engagée en faveur de la valorisation et de la conservation du patrimoine bâti local. Cette fréquentation est d'autant plus fidélisée par la mise en place de ces activités. En effet, elles motivent les visiteurs à revenir sur site pour découvrir une nouvelle visite, un nouvel atelier ou un événement, chaque visite proposant une nouvelle expérience et une nouvelle approche. Les animations semblent constituer en effet une grande partie de l'attractivité

Cette fidélisation consiste véritablement à tisser une relation durable avec le visiteur, l'incitant à revenir mais aussi à parler du site, en faisant ainsi un ambassadeur. Ce processus implique de le mettre au centre des pratiques et des activités, de la communication et de l'évolution du site. En effet, la fidélisation du visiteur peut mener à la mise en place d'un travail collaboratif pour

élaborer des activités futures. Une telle implication et fidélisation du visiteur permettent de sensibiliser plus populairement donc plus facilement à la conservation du patrimoine bâti.

Par ailleurs, les activités touristiques sont au cœur d'un secteur très soumis à la saisonnalité. La fréquentation est bien plus forte en été, en période de vacances scolaires, ce qui peut amener à un manque de ressources sur des périodes de moindre affluence. Pour certains sites, la météo peut également être un problème, notamment les canicules. De fait, pour ces deux problématiques, les activités éducatives peuvent être un atout. Si nécessaire d'un point de vue météorologique, certaines activités peuvent être faites en intérieur tout en conservant l'aspect de découverte du patrimoine. Par ailleurs, ces activités permettent une réduction de l'impact de la saisonnalité par la fidélisation des visiteurs et l'attractivité de nouveaux publics. *« Elles rencontrent beaucoup plus de succès en mi-saison, on a un public qui est plus ouvert à ça, y'a les enfants, les petits-enfants qui vont chez les grands-parents, et où les parents sont en vacances et qui sont plus sur une ouverture et une recherche éducative. »* (Mme N.D, cheffe de service et du projet des Tours de Merle pour la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne, entretien du 20/01/2023).

Cette fréquentation et fidélisation du visiteur ne se cantonnent pas au seul site, cela entraîne des retombées sur toute l'économie locale. Tout le territoire peut donc profiter des atouts des sites touristiques patrimoniaux pour développer l'hôtellerie, la restauration mais également l'artisanat local (Mansour, 2018).

2.2. Des emplois à la clé

Un site patrimonial touristique est naturellement créateur d'emploi, d'abord pour son fonctionnement courant et son entretien mais aussi pour sa conservation. La mise en place d'activités à vocation éducatives amène à la création d'emplois autour de la médiation culturelle et de l'animation. Ces emplois sont saisonniers pour assurer la haute saison, mais l'entretien du site à l'année génère également de l'emploi permanent. De plus, la conservation du patrimoine bâti génère des emplois qualifiés dans le milieu de l'architecture, de l'histoire de l'art et de la construction. *« D'un point de vue emploi, on est un facteur de peuplement de la ville, qui a une population vieillissante. Tous les salariés à la base ne sont pas d'Aveyron, on a aussi beaucoup de service civique qui ne sont jamais repartis et qui ont maintenant monté leurs entreprises dans le coin. »* (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 01/02/2023).

Par ailleurs, les sites patrimoniaux et l'offre d'emploi qui en découle sont un véritable atout pour le territoire et son attractivité. En effet, le territoire est ainsi vu comme plus dynamique, plus propice à l'installation, et de fait, il peut ainsi engendrer un accroissement de sa population. Le secteur du tourisme dans sa globalité amène de l'emploi sur toute l'économie locale. En pleine saison touristique, les équipements tels que les commerces de proximité seront plus sollicités et ainsi encouragés à perdurer. *« On est une composante importante parce que ce budget de 220 000 € on le dépense localement, avec des achats pour les bénévoles, on les nourrit, on les loge, on leur fait découvrir le coin, donc tout ça, c'est dépensé localement. »* (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 01/02/2023).

De même, tous les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, de l'artisanat seront favorisés par la fréquentation touristique et ils pourront à leur tour créer de l'emploi.

« La présence d'un patrimoine historique significatif est susceptible d'attirer un certain nombre de touristes qui effectueront des dépenses et susciteront l'émergence de flux d'emplois et d'activités. Cela favorise la production locale, la valorisation des produits locaux et la création d'emplois dans les métiers de l'artisanat. Le volume d'emplois créé constitue un indicateur clé de l'impact du patrimoine local sur le développement économique territorial. » (Mansour, 2018, p.65).

Les retombées sur l'économie du territoire sont donc réellement en lien avec le patrimoine et sa conservation. Cela constitue un atout évidemment pour les localités. Selon Françoise Benhamou (2019), ces retombées, bien que difficiles à quantifier et à calculer dans leur globalité, reposent sur trois composantes. Tout d'abord, nous l'avons vu, les effets directs des touristes en restauration, hébergement ou dans la billetterie des sites locaux sont en première position. Les effets indirects sont la deuxième composante de ces retombées : ils correspondent aux dépenses et aux flux financiers générés par les entreprises et établissements publics locaux. Finalement, la dernière composante est celle des effets induits ultérieurs, c'est-à-dire les dépenses des salariés d'entreprises locales dans d'autres entreprises locales, participant ainsi à l'économie locale.

Dans ce chapitre, nous avons pu analyser notre deuxième hypothèse se basant sur le potentiel de retombées économiques des activités éducatives écotouristiques pour le site et le territoire. Nous en avons déduit que ces activités semblent créer des revenus et des

emplois, mais aussi une relation de fidélisation avec le touriste. La fréquentation du territoire crée par le site touristique patrimonial semble pouvoir amener un dynamisme en faveur de sa conservation et notamment l'obtention de subventions.

Chapitre 3 : L'écotourisme et ses pratiques éducatives, un moteur pour des dynamiques territoriales en faveur de la conservation et de la valorisation du patrimoine bâti

L'écotourisme se veut respectueux et engagé pour les populations locales et cet engagement passe également par leur propre sensibilisation et éducation à leur patrimoine. Ainsi, comprenant les enjeux et les besoins, les locaux peuvent s'engager pour devenir les garants de la conservation de leur bâti et de leur identité.

1. Ecotourisme et éducation, vers un ancrage local du patrimoine

1.1. Un engagement de la part des locaux pour la conservation du patrimoine bâti

Le patrimoine bâti, sa conservation et sa mise en valeur nécessitent beaucoup d'investissements tant financiers qu'humains.

La mise en tourisme et ses activités éducatives peuvent contribuer au financement tout comme l'engagement des communes et collectivités locales par leurs subventions. Cet engagement humain repose sur la sensibilité des locaux et des touristes au patrimoine bâti et sur leur volonté de le transmettre. Aujourd'hui, le tissu associatif local représente une part non-négligeable des acteurs de valorisation et de conservation. Cela représente 2 % des propriétaires de monuments historiques bâti en France soit 973 édifices. Cela peut paraître peu mais c'est pourtant bien au-delà du nombre détenu par les régions (47, soit moins d'1%) ou par les départements (645, soit 1 %) ⁴⁹. L'associatif est donc primordial pour la conservation du patrimoine bâti. Par ailleurs, les associations peuvent être, au niveau local, très engagées et actrices de la conservation et de la mise en tourisme des édifices. Elles peuvent parfois, sans en être propriétaires mais au nom d'un privé, être chargée de toute la gestion du monument. *“Il est classé monument historique et c'est une propriété privée, mais l'association en à la gestion totale, pleine et entière. Donc on n'a même pas besoin de l'accord du propriétaire, même s'il fait partie de l'association donc y'a pas de problème. C'est un bail emphytéotique et là on a encore 18 ans avant la renégociation*

⁴⁹ MINISTERE DE LA CULTURE, 2021, *Statistiques culturelles : Patrimoines*, https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Statistiques-culturelles/Donnees-statistiques-par-domaine_Cultural-statistics-databases/Patrimoines, 10/12/2021, consulté le 17/03/2023

du bail.” (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l’association de sauvegarde du Château de Calmont d’Olt, entretien du 1/02/2023).

Une part importante du fonctionnement de ces associations locales repose sur le bénévolat, qui représente un engagement en temps sans contrepartie financière. Ce bénévolat montre l’attachement des habitants et leur sensibilité à la nécessité de conservation du patrimoine bâti.

Par ailleurs, sur le territoire, la presse locale peut jouer un rôle dans l’engagement et la sensibilisation des locaux à la conservation et à l’écotourisme liés au patrimoine. Par ses articles, elle contribue à la notoriété du site au niveau local et parfois au-delà et permet donc d’informer sur les actions menées sur sites et pourquoi pas, sur les activités et événements à venir. *“On est le premier site au niveau local, on est toujours dans la presse, on a des articles dédiés très régulièrement.”* (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l’association de sauvegarde du Château de Calmont d’Olt, entretien du 1/02/2023).

Finalement, l’engagement local en faveur de la conservation du patrimoine bâti et de sa mise en tourisme bien qu’il soit multiple, reste souvent dépendant des politiques territoriales en vigueur et de l’engagement voire de la sensibilité des élus locaux.

1.2. Comprendre pour recréer une identité et une appartenance locale

L’écotourisme peut se pratiquer même par les locaux, qui peuvent apprendre et découvrir leur patrimoine. Cette approche de l’histoire et de la mémoire peut faire naître un sentiment fort d’appartenance au territoire voire une relation identitaire. En connaissant mieux le patrimoine, la relation et l’intérêt que l’on y porte sont renforcés. Ce sentiment identitaire se rapporte à un sentiment d’appartenance à une même culture, une même histoire, un groupe d’appartenance. Hannah Arendt qualifie l’art et le patrimoine comme « la patrie non mortelle d’êtres mortels », c’est-à-dire quelque chose qui rallie les hommes au-delà des générations qui passent. De plus, l’appartenance à un territoire et son identité communautaire passe également par l’engagement pour sa continuité, c’est-à-dire comprendre par l’approche éducative du tourisme le patrimoine et l’histoire du territoire mais également s’engager pour faire de cette identité une réalité du présent, la perpétuer et même la faire évoluer (Frangne, 2011 dans Andrieux, 2011). Selon Marie Lequin (2001), le tourisme peut être un moyen de revaloriser des pratiques culturelles oubliées contribuant ainsi à la recréation d’une fierté et d’une identité collective. De fait, cela permet de créer une relation forte d’appartenance tant locale qu’identitaire. *« Ici, c’est un territoire très rural qui a une partie des communes autour des tours qui ont vraiment une*

grande affection, c'est une histoire d'amour avec le site pour beaucoup » (Mme N.D, cheffe de service et du projet des Tours de Merle pour la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne, entretien du 20/01/2023).

La force du patrimoine bâti par son aspect tangible et souvent si impressionnant est qu'il est facile d'en faire un emblème. Le site patrimonial peut favoriser l'attachement à son territoire par le simple plaisir de pouvoir l'admirer. Par ailleurs, il fait partie du paysage et ainsi d'une réalité quotidienne qui ne doit pas être changée, qui se veut permanente. *« Ils sont quand même bien attachés à leur château, par exemple : on a un drapeau sur le château, et il arrive qu'il s'arrache. S'il s'arrache, on a des appels des gens de la ville parce que ça leur sert pour savoir si y'a du vent, d'où il vient. (Rire) Donc on voit bien que le château fait partie du paysage. »* (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 1/02/2023). Cet attachement local se confirme également par l'implication des élus locaux dans les communes ou Communautés de Communes. Cet engagement est d'autant plus important par et pour les subventions et la notoriété, il permet de faire vivre le patrimoine bâti, de le mettre en tourisme et de le conserver. *« La Communauté de commune est partie prenante d'un projet de renouvellement autour du site et veut en faire le site phare du territoire en matière de tourisme »* (Mme N.D, cheffe de service et du projet des Tours de Merle pour la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne, entretien du 20/01/2023).

1.3. Création d'une fréquentation et d'une valorisation par les locaux

La fréquentation des sites patrimoniaux est intimement liée à leur notoriété et ce notamment sur le plan territorial. Par leur propre fréquentation, les locaux ont un réel impact sur la valorisation et sur la programmation des activités éducatives par leur propre fréquentation. Tout d'abord, leur participation à ces activités et leur connaissance du patrimoine en font de véritables ambassadeurs. Ils viennent les premiers : s'ils apprécient et qu'ils sont fidélisés et engagés pour le patrimoine, ils peuvent en parler autour d'eux et même y amener leurs proches. *“Ça, ça aide beaucoup, ça permet à ceux qui ne voulaient pas payer de visiter, et maintenant ils ont vu gratuitement et ils y amènent leur famille quand il y a un repas de famille parce que c'est super bien le château (rire)”* (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 1/02/2023).

Cela génère de fait une fréquentation tant sur le site que sur le territoire. Cette fréquentation locale permet de diminuer les effets de la saisonnalité car il est plus facile d'attirer des habitants fidélisés en hors-saison. *“Les locaux qui sont déjà venus y amènent leurs familles. Et, on a une fréquentation estivale qui dépend du temps mais pour les événements hors saison on a une augmentation régulière depuis plusieurs années. On a un vrai succès local.”* (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 1/02/2023).

Cette fréquentation permet d'engager la population pour la conservation du patrimoine et amène à mettre en place une programmation dédiée. Ces événements peuvent être hors saison et constituer un moment de partage et d'information entre les locaux et les acteurs de la valorisation et de la conservation du patrimoine.

“Maintenant depuis 6 ou 7 ans, tous les ans à la Saint-Jean, on fait une soirée entièrement gratuite destinée aux locaux. On fait un gros feu on fait des animations, une visite aux flambeaux, on offre l'apéritif avec les bénévoles, ça permet une rencontre de la population avec l'association et les bénévoles du chantier. On fait une visite [...] on explique les travaux et notre démarche. Après le but c'est que tout le monde amène à manger et on fait une grande tablée pour un repas partagé, c'est vraiment l'idée du partage sur ce soir-là.” (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 1/02/2023).

Le Château de Calmont d'Olt propose également des animations pour les enfants à divers moments de la saison et également une Murder Party. Cela permet ainsi de faire croître la notoriété du site au niveau local voir au-delà et de favoriser ainsi son financement par les collectivités locales ou les entreprises du territoire.

2. Des réactions locales parfois complexes et contrastées

2.1. Développement de moyen de protection voulus par les locaux

La conservation et la mise en tourisme du patrimoine bâti sont des actions coûteuses, les réactions sont donc disparates quant à leur mise en place. Les locaux sont les premiers à pouvoir protéger leur patrimoine et en faire une valorisation responsable par l'écotourisme. Les collectivités territoriales par exemple, qu'elles soient propriétaires ou non du bien, peuvent faire la demande de classement ou d'inscription au titre des Monuments Historiques. Cette demande

peut émaner de toute personne ou entité s'intéressant à un monument, cela peut aussi être une association de défense du patrimoine locale.⁵⁰ Bien que la décision de classement puisse être prise directement par l'État en cas de péril pour le bien, il semble majoritairement du devoir des locaux de s'en occuper. Cependant, il est bon de rappeler que cette envie de protection du patrimoine ne peut arriver que lorsque l'on le connaît et qu'on y a été éduqué ou au moins sensibilisé. Là est le rôle de l'écotourisme sur le plan local.

Du point de vue local, l'implication des élus est primordiale et permet la mise en place d'importants plans de protection du site et de ses alentours. Ce sont les élus et leurs décisions qui peuvent avoir le plus de poids dans la mise en tourisme et la conservation dans le cadre du territoire. Cette protection peut passer par la création de réserves ou de zones protégées dans le but de réglementer les activités possibles dans un certain périmètre. Y inclure un site patrimonial bâti permet de s'assurer de sa protection, et de celle de son environnement direct, ce qui peut avoir un grand impact. De plus, cela permet de fixer des règles concernant la mise en tourisme, se voulant ainsi respectueuse et écotouristique. *“On est aussi, depuis 2 ans en procédure de création d'une réserve naturelle régionale, il n'existe quasiment pas de réserve naturelle régionale qui intègre en leur sein un monument historique qui est aussi un site touristique. [...] Il faut savoir qu'une réserve c'est d'abord l'établissement d'un règlement et une entité juridique, pour pouvoir réglementer ce qu'on y fait, et intégrer ces contraintes à nos pratiques.”* (Mme N.D, cheffe de service et du projet des Tours de Merle pour la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne, entretien du 20/01/2023).

2.2. Des réticences à la mise en tourisme ou à la conservation

Malgré la sensibilisation et l'éducation au patrimoine, sa conservation et sa mise en tourisme peuvent ne pas faire l'unanimité auprès des locaux. En effet, les coûts importants, les méthodes ou même le manque d'information peuvent être des freins réels et entraîner un rejet des actions de protection et de valorisation. Tout d'abord, par un manque d'information, on peut simplement ne pas comprendre le but des actions ou considérer que les frais sont trop importants. Par ailleurs, une mise en tourisme respectueuse du site via l'écotourisme amène des contraintes de respect du monument, de son environnement et des populations locales. Cela

⁵⁰ MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2023, *Comment obtenir le classement ou l'inscription d'un monument ?*, <https://www.culture.gouv.fr/Foire-aux-questions/Questions-FAQ/Comment-obtenir-le-classement-ou-l-inscription-d-un-monument>, 2023, consulté le 17/03/2023

peut amener une forme de nostalgie des anciennes méthodes due à une idéalisation du passé et à une incompréhension des enjeux et problématiques actuelles.

“Le site des Tours de Merle c’est un site où il y a eu un très grand son et lumière qui a marqué par une grande nostalgie, en gros on ne fera jamais bien si on ne refait pas de son et lumière, pour les locaux. Sauf que le son et lumière dans un site qui a vocation à préserver les espèces. Vous voyez bien la dissonance. ” (Mme N.D, cheffe de service et du projet des Tours de Merle pour la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne, entretien du 20/01/2023).

Cette nostalgie peut aussi être ramenée à un « avant » où le patrimoine n’était pas valorisé, où l’entrée était donc libre car laissé à l’abandon. Dans ces cas-là, les locaux peuvent se sentir éloignés de leur patrimoine car ils n’y ont plus forcément le même libre-accès après une politique de mise en tourisme. Il peut donc y avoir un rejet de la part des populations locales.

“Le rapport avec la population s’améliore, y’a eu beaucoup de critiques et même on l’entend encore de la part des anciens, comme quoi il ne se passait rien au château et l’entrée était devenue payante.” (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l’association de sauvegarde du Château de Calmont d’Olt, entretien du 1/02/2023).

Par ailleurs, il est normal de se questionner sur la valeur du patrimoine et les frais que cela engendre. En cas d’insensibilité au patrimoine et à son caractère de mémoire et de passeur identitaire, il est légitime de remettre en cause l’investissement que sa conservation représente, de même sa valorisation. Une vision utilitariste voudra absolument trouver une utilisation durable au patrimoine bâti, allant au-delà de la simple attraction touristique ou de l’activité éducative. A contrario, une vision romantique du patrimoine ne comprendra pas la volonté de conservation puisque la ruine par l’effet du temps est considérée comme l’ultime stade du bâti et le plus beau.

Dans ce dernier chapitre, nous avons étudié notre troisième hypothèse concernant l’importance de l’éducation des populations locales pour favoriser l’engagement en faveur de la conservation du patrimoine bâti. Cette sensibilisation semble importante pour rendre la valeur identitaire au patrimoine bâti des territoires mais également pour engager les élus et les institutions dans un processus de valorisation et de conservation.

Conclusion de la Partie 2

Dans cette partie, nous avons tenté d'approfondir nos trois hypothèses qui, pour rappel, sont les suivantes :

- L'écotourisme est un moyen d'éducation et de sensibilisation à la conservation du patrimoine bâti.
- Les activités éducatives liées à l'écotourisme sont un levier économique pour le patrimoine bâti et son territoire.
- L'écotourisme et ses pratiques éducatives sont un moteur pour des dynamiques territoriales en faveur de la conservation et de la valorisation du patrimoine bâti.

Dans un premier temps, nous avons pu constater que l'écotourisme peut être un moyen d'éduquer et de sensibiliser par son approche ludique sur le temps de loisir donc non contraint qu'il représente. De plus, par son aspect expérientiel, il permet de sensibiliser par la pratique et l'approche matérielle du lieu. Par ailleurs, l'aspect touristique facilite l'approche de l'Histoire que peut parfois paraître complexe et rébarbative. De fait, ces multiples aspects sont favorables à la conservation du patrimoine bâti car sensibiliser permet de donner vie par l'animation et envie de protéger.

Nous avons vu dans un second temps les retombées économiques notables générées par l'écotourisme et ses activités éducatives. Celles-ci sont essentielles pour le bon fonctionnement du site et sa conservation. Ces activités semblent permettre une fidélisation du visiteur et une augmentation de la fréquentation ce qui génère des retombées sur site et le territoire, tant d'ordre économique que de notoriété. La création d'emplois est un facteur d'attractivité pour le territoire qui, économiquement renforcé pourra s'engager pour la conservation du patrimoine.

Finalement, nous avons constaté que l'engagement des locaux est dépendant de leur rapport au patrimoine mais également aux connaissances qu'ils en ont. De fait, les activités éducatives écotouristiques sont un atout y compris pour créer un engagement réel et un lien entre le patrimoine bâti, le territoire et la population locale. Toutefois, les réactions peuvent être diverses car les freins à la conservation du patrimoine bâti sont multiples, il faut donc veiller à intégrer les populations aux actions de valorisation afin de les engager durablement dans la démarche de conservation.

Partie 3 : Méthodologie et terrain d'application : les cas du Château de Calmont d'Olt et des Tours de Merle

Introduction de la partie 3

Dans cette dernière partie, nous allons essayer de confronter nos trois hypothèses avec les réalités de notre terrain d'étude. Cela permettra de répondre à notre problématique :

« En quoi la composante éducative de l'écotourisme peut-elle favoriser la conservation du patrimoine bâti ? »

Notre terrain d'étude est divisé en deux sites distincts à savoir le château de Calmont d'Olt et le site des Tours de Merle. Ces deux sites ont en commun d'être ancrés dans des territoires et départements ruraux mais toutefois touristiques. Ces deux édifices sont des vestiges de constructions médiévales, aujourd'hui valorisés par le tourisme avec une volonté forte de conservation. De plus, ces deux sites sont engagés dans la protection de leur environnement, notamment en passant par la sensibilisation du touriste aux moyens d'activités éducatives et expérientielles.

Dans un premier chapitre, nous allons présenter notre terrain d'étude, nos deux sites afin de mieux comprendre les réalités de terrain qui entrent en jeu. Nous examinerons leur localisation, régions et départements, ainsi que leur mise en tourisme et les activités proposées. Nous verrons également l'histoire de chaque site ainsi que son mode de gestion actuelle.

Dans un deuxième chapitre, nous proposerons une méthodologie de validation des hypothèses afin de pouvoir les affirmer ou les infirmer. Dans le souci de fournir une étude la plus complète possible, nous nous appuierons sur des techniques d'études tant qualitatives que quantitatives.

Finalement, nous confronterons nos hypothèses au terrain et à ses réalités à la fois par des interviews de professionnels mais aussi par les avis laissés par les visiteurs. Le couplage de ces deux sources complémentaires nous permettra d'avoir un regard complet sur nos hypothèses.

Chapitre 1 : Présentation des terrains d'étude : le Château de Calmont d'Olt et Les Tours de Merle

Dans ce premier chapitre, nous allons présenter les caractéristiques des deux sites qui composent notre terrain d'étude : Les Tours de Merle en Corrèze et le Château de Calmont d'Olt en Aveyron. Nous allons présenter leurs territoires, leurs départements mais aussi leurs stratégies de valorisation touristique.

1. Des sites ancrés sur des territoires touristiques et ruraux

1.1. L'Aveyron et la Corrèze : des départements ruraux et dynamiques

1.1.1. Le Château de Calmont d'Olt en Aveyron

Le Château de Calmont d'Olt est situé dans le département de l'Aveyron, qui fait partie de l'Occitanie, deuxième région la plus vaste de France métropolitaine. L'Occitanie est réputée pour son tourisme, son agriculture mais aussi pour sa capitale de l'aérospatial qu'est Toulouse. Le département de l'Aveyron compte près de 280 000 habitants pour une surface de 8 735 km², ce qui en fait un des départements les moins densément peuplés de France avec 32 hab./km².⁵¹

Figure 1 : Localisation de la région Occitanie⁵⁴



Figure 2 : Localisation de l'Aveyron⁵⁵



⁵¹REGION OCCITANIE, *Profil géographique et administratif du territoire*, <https://www.laregion.fr/Profil-geographique-et-administratif-du-territoire>, consulté le 27 mars 2023

⁵²REGION DEPARTEMENTS FRANCE, *Région Occitanie : Localisation et départements*, <https://www.regions-departements-france.fr/region-occitanie.html>, consulté le 27 mars 2023

⁵³ GIFEX, *Où se trouve le département de l'Aveyron ?*, <https://gifex.com/fr/fichier/ou-se-trouve-le-departement-de-l-aveyron/>, consulté le 27 mars 2023

La préfecture du département, Rodez en est le centre névralgique, notamment pour son industrie, toutefois les activités sont aussi concentrées autour de Millau et de Villefranche de Rouergue, les sous-préfectures. Le département, bien que rural et peu peuplé, reste accessible par divers moyens de transport. Il se situe à 1 heure de Montpellier et 1 heure 30 de Toulouse en voiture, une ligne aérienne relie également Rodez à Paris ou Bruxelles en seulement 1h15.⁵⁴ Le département, très touristique, est également connu pour son appartenance à la Mecanic Valley en lien avec l'industrie aéronautique toulousaine mais aussi pour son artisanat du gant de luxe dans la région millavoise.

1.1.2. Le site des Tours de Merle en Corrèze

Le site des Tours de Merle est situé dans le département de la Corrèze, faisant partie de la plus vaste région de France métropolitaine : la Nouvelle-Aquitaine. C'est également la troisième région la plus peuplée de France. La capitale de Région est Bordeaux, qui est aussi son centre économique. Le département de la Corrèze représente 240 500 habitants pour 5 860 km², ce qui correspond à une densité de 41 hab./km². Ce territoire peut être considéré comme peu densément peuplé en rapport à la moyenne nationale s'élevant à 105.8 hab./km²⁵⁵.

Figure 4: Localisation de la région Nouvelle-Aquitaine⁵⁶



Figure 3 : Localisation de la Corrèze⁵⁹



⁵⁴ AVEYRON, « Découvrir l'Aveyron », <https://viensvivre.enaveyron.fr/decouvrir-aveyron/>, consulté le 27 mars 2023

⁵⁵ CORREZE, *La Corrèze en chiffres*, <https://www.correze.fr/nos-missions/tourisme-40/la-correze-en-chiffres>, consulté le 27 mars 2023

⁵⁶ ACTUALITIX, *Carte de la Nouvelle-Aquitaine*, <https://www.actualitix.com/carte-nouvelle-aquitaine.html>, consulté le 27 mars 2023

⁵⁷GIFEX, *Où se trouve le département de la Corrèze ?*, <https://gifex.com/fr/fichier/ou-se-trouve-le-departement-de-la-correze/>, consulté le 27 mars 2023

La Corrèze est réputée pour son agriculture, notamment sa production de viande de race limousine et ses vergers de pommiers. La filière bois est également prépondérante, la forêt couvrant près de 40 % de la surface du département⁵⁸. La préfecture est Tulle et les sous-préfectures sont Brive-la-Gaillarde et Ussel. Bien qu'elle ne soit qu'une sous-préfecture, Brive la Gaillarde reste la ville la plus peuplée et la plus dynamique du département. Alors qu'on pourrait le penser enclaver, le département de la Corrèze est bien desservi par les axes autoroutiers (Paris-Toulouse et Bordeaux Lyon) et possède également un aéroport international le reliant facilement à Paris ou Londres.

1.2. Des départements avec un fort potentiel d'attractivité touristique

1.2.1. L'Aveyron, un territoire aux multiples attraits

L'Aveyron est, à l'image de l'Occitanie, un département très touristique. Au plan économique, le tourisme pèse 475 millions d'euros et représente 10,3 millions de nuitées. Ce secteur dynamique emploie plus de 4 000 personnes sur le département.⁵⁹

Le territoire est fort d'un des sites les plus touristiques d'Occitanie : le Viaduc de Millau, un ouvrage d'art exceptionnel et unique en son genre. De plus, l'Aveyron est avant tout connu pour son tourisme vert et son tourisme sportif notamment grâce à ses reliefs et paysages variés. Le département s'est engagé dans la protection de ces espaces fragiles par la mise en place de plusieurs Parcs Naturels Régionaux : le Parc des Grands Causses et le Parc de l'Aubrac. Par ailleurs, plusieurs communes et paysages sont classés par l'Unesco au titre des paysages marqués par l'agropastoralisme méditerranéen. Le département est également connu pour des sites naturels non classés comme les Gorges du Tarn et de la Dourbie ou encore le site géologique de Montpellier-le-Vieux. Par ailleurs, l'Aveyron est également une destination de tourisme culturel notamment avec le village de Conques en Rouergue sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, le musée Soulage à Rodez ou encore la cité templière de La Couvertoirade classée « Plus beaux villages de France ».

La fréquentation touristique de l'Aveyron est majoritairement française (9 touristes sur 10), l'Occitanie étant la première région pour le tourisme des Français en France. Les pays les plus représentés sont ensuite les Pays Bas et la Belgique. La cible est centrée autour de la famille avec

⁵⁸CAP METIERS, 2022, *Département de la Corrèze*, <https://www.cap-metiers.pro/pages/402/Departement-Correze.aspx>, 29/11/2022, consulté le 27 mars 2023

⁵⁹AVEYRON, « Découvrir l'Aveyron », <https://viensvivre.enaveyron.fr/decouvrir-aveyron/>, consulté le 27 mars 2023

enfants ou couple, la moyenne de la durée des séjours y est supérieure de 30% à la moyenne nationale.⁶⁰

1.2.2. La Corrèze, un tourisme présent mais plus discret

La Corrèze est moins réputée pour son tourisme, il représente pourtant 300 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 7,5 millions de nuitées. Le tourisme corrézien est notamment favorisé par sa place centrale tant sur l'axe Nord-Sud qu'Est-Ouest de la France. Il profite également de la proximité de zones très touristiques telle que la Vallée de la Dordogne ou le département du Lot.⁶¹

Le tourisme en Corrèze repose avant tout sur une offre forte de tourisme vert avec la réserve de biosphère Unesco du site du Bassin de la Dordogne mais aussi le Parc Naturel Régional du Plateau des Milles-Vaches. Ces atouts naturels ont permis le développement de nombreux chemins de randonnée pédestre ou à VTT. Le département jouit également de plusieurs plans d'eau et rivières qui ont permis l'accroissement de l'offre de sport nautique comme les balades en canoë. Les sites naturels sont la deuxième catégorie de site la plus fréquentée après les châteaux. La Corrèze est donc également un département de tourisme culturel grâce à la présence de ceux-ci de cités médiévales et ainsi que de six villages classés « Plus beaux villages de France ». La fréquentation des châteaux représente un tiers des entrées touristiques sur le territoire et 26% de l'offre totale. Nous pouvons citer par exemple : Turenne, Collonges-la-Rouge, Ségur-le-Château ou encore Beaulieu-sur-Dordogne. Le tourisme culturel est également développé sous la forme événementielle avec une programmation riche en concerts, pièces de théâtre ou marchés gastronomiques tout au long de la saison touristique. Les sites les plus fréquentés, toutes catégories confondues, sont : le site naturel des pans de Travassac à Donzenac, le Château de Turenne et les Jardins de Colette à Varetz.⁶²

La fréquentation touristique de la Corrèze est majoritairement française, bien que 20% des touristes soient étrangers. Les nationalités les plus représentées sont les Hollandais, les Espagnols et les Belges. Pour ce qui est des Français, 26% viennent d'Ile de France et 18.8% de Nouvelle-Aquitaine, et notamment de Gironde. Cette fréquentation majoritairement

⁶⁰CDT AVEYRON, Chiffre du Comité départemental du Tourisme de l'Aveyron, <https://fr.slideshare.net/OTEspalionEstaing/chiffres-du-comit-dpartemental-du-tourisme-de-laveyron>, consulté le 27 mars 2023

⁶¹ CORREZE, *La Corrèze en chiffres*, <https://www.correze.fr/nos-missions/tourisme-40/la-correze-en-chiffres>, consulté le 27 mars 2023

⁶²CORREZE TOURISME, 2022, *Fréquentation des sites et lieux de visites en 2021*, <https://pro.tourismecorreze.com/Actualites/Frequentation-des-sites-et-lieux-de-visites-en-2021>, 28/04/2022, consulté le 27 mars 2023

d'origine urbaine montre l'envie de déconnexion et l'image de havre de paix qu'entretient la Corrèze comme image touristique.⁶³

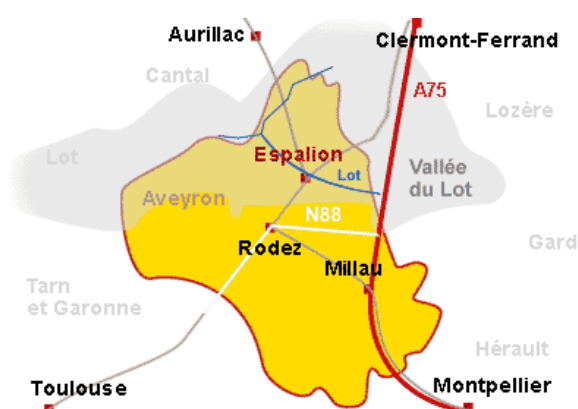
1.3. Localisations plus précises des sites

1.3.1. Le château de Calmont d'Olt à Espalion en Aveyron

Le château de Calmont d'Olt se situe à Espalion, petite commune de près de 4 500 habitants, localisée dans le Nord de l'Aveyron⁶⁴. Espalion est la huitième ville la plus importante d'Aveyron en termes de population. La ville fait partie de la communauté de commune Comtal-Lot-Tuyère et se situe à la lisière du Parc naturel régional de l'Aubrac. Seulement 30 kilomètres séparent Espalion de Rodez, la préfecture.

Espalion abrite 7 immeubles classés ou inscrits aux Monuments Historiques, elle est donc riche en patrimoine architectural. Parmi eux, nous pouvons citer le Château et la Chapelle de Calmont d'Olt mais aussi la Chapelle de Perse et le Pont Vieux. Située sur le Chemin de Compostelle, sur la voie du Puy, elle est surnommée « premier sourire du Midi » faisant référence au Lot qui y coule et à sa campagne fertile.⁶⁵ Espalion est donc un lieu relativement touristique et une étape pour les pèlerins se dirigeant vers Compostelle.

Figure 5: Localisation d'Espalion⁶⁶



1.3.2. Le site des Tours de Merle à Saint-Geniez-ô-Merle en Corrèze

Le site des Tours de Merle se situe sur la commune de Saint-Geniez-ô-Merle en Corrèze qui comptait seulement 89 habitants en 2020⁶⁷. La commune se trouve non loin du département du

⁶³CORREZE TOURISME, *Bilans annuels touristiques*, <https://pro.tourismecorreze.com/Outils/Observatoire/Bilans-annuels>, consulté le 27 mars 2023

⁶⁴ INSEE, 2023, *Dossier complet – Commune d'Espalion*, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-12096,23/01/2023>, consulté le 27 mars 2023

⁶⁵MAIRIE ESPALION, *La ville d'Espalion au carrefour de l'Aveyron*, <https://www.espalion.fr/la-ville/>, consulté le 27 mars 2023

⁶⁶ *ibid*

⁶⁷ VILLE DATA, *Population Saint-Geniez-ô-Merle 2023*, <https://ville-data.com/nombre-d-habitants/Saint-Geniez-o-Merle-19-19205>, consulté le 27 mars 2023

Cantal, délimitée à cet endroit-là par les méandres de la Maronne. Située dans le Sud du département, celle-ci est à une heure de route de Tulle et de Brive-la-Gaillarde.

Saint-Geniez-ô-Merle fait partie de la communauté de communes Xaintrie Val Dordogne et abrite d'autres éléments de patrimoine classés ou inscrits aux Monuments Historiques comme les ruines de l'ancienne église du Vieux-Bourg ou bien la Croix romane de Rouzeyrol. Le site des Tours de Merle surplombe la rivière Maronne et jouxte la commune de Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle.⁶⁸

Figure 6 : Localisation de Saint-Geniez-ô-Merle⁶⁹



2. Histoires et statuts actuels

2.1. Histoires de châteaux

2.1.1. Le Château de Calmont d'Olt

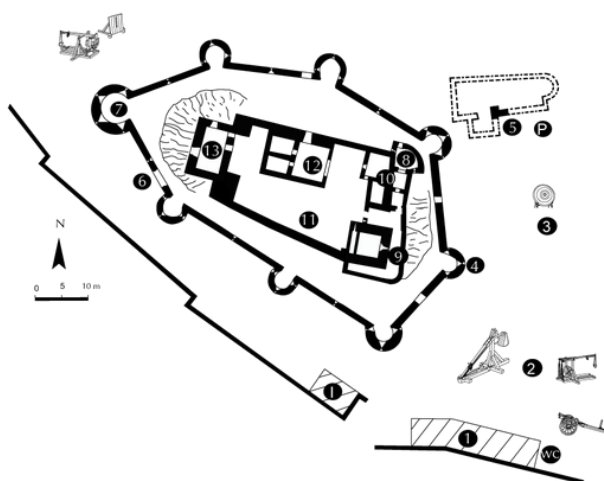
Étymologiquement Calmont signifie « mont chauve » et Olt est l'ancien nom de la rivière Lot. Son nom nous en dit donc déjà beaucoup sur l'emplacement du château, juché sur un piton rocheux dominant la vallée du Lot sur les hauteurs d'Espalion et sur la typologie du lieu. Le site de construction témoigne d'une utilisation d'il y a plus de 5 000 ans avec la découverte de silex et d'une hache en pierre polie. Par la suite au IXe siècle, un document officiel de Conques, le cartulaire, atteste de l'habitation des lieux, faisant des Calmont d'Olt une des plus anciennes baronnies du Rouergue. En 1298, la lignée prend fin

⁶⁸ LES TOURS DE MERLE, *Comment venir aux Tours de Merle ?*, <http://www.toursdemerle.fr/Informations-pratiques/Comment-venir>, consulté le 27 mars 2023

⁶⁹ GIFEX, *Carte des principales communes de la Corrèze*, <https://gifex.com/fr/fichier/carte-des-principales-communes-de-la-corrèze/>, consulté le 27 mars 2023

avec Raymond de Calmont d'Olt évêque et maître d'œuvre de la cathédrale de Rodez.⁷⁰ La construction du château dit « fort » tel que nous le connaissons aujourd'hui a commencé au XI^{ème} siècle avec l'érection d'une première enceinte autour d'un donjon de pierre. Une deuxième forteresse est bâtie autour du donjon au XV^e siècle lors de la guerre de Cents Ans. Depuis, la structure du château n'a pas connu de changement majeur et c'est encore celle que nous pouvons observer aujourd'hui. Malheureusement, son abandon à partir du XVII^e siècle fera que le bâti tombera en ruine. Au XVIII^e siècle, des faux-monnayeurs s'en servront de repaire mais le démantèlement du réseau et les représailles affaibliront encore le château⁷¹. Finalement, son état se dégradera jusqu'au rachat du château en 1987 par un passionné d'histoire du nom de Thierry Plume. Le château sera classé au titre des Monuments Historiques en 1992. Depuis, celui-ci fait l'objet de fouilles archéologiques et de travaux pour stabiliser son état, il est également ouvert au public une partie de l'année.

Figure 7: Le château de Calmont d'Olt à l'heure actuelle⁷³



Le château de Calmont d'Olt

1 : Galerie des armes	8 : Pont-levis et tour de flanquement 16°
2 : Engins de jet	9 : Tour Longe 12°
3 : Lice de tir arc et arbalète	10 : Restes du chemin de ronde
4 : Enceinte extérieure 15°	11 : Cour et enceinte haute
5 : Chapelle Saint-Michel 12°	12 : Corps de logis
6 : Porte de la Saliège	13 : Donjon 11° - 15°
7 : Tour Boulevard	
I : Informations touristiques	P : Panorama

Figure 8: Plan du château de Calmont d'Olt⁷⁴

⁷⁰ CHATEAU DE CALMONT D'OLT, *Une forteresse en Rouergue*, <https://www.chateaucalmont.org/ch%C3%A2teau/histoire/>, consulté le 28 mars 2023

⁷¹ CHATEAUX RUINES, *Le château de Calmont d'Olt*, <https://chateauruine.fr/article-2163658.html>, consulté le 28 mars 2023

⁷² CHATEAU DE CALMONT D'OLT, *Chantier Travaux et Archéologie*, <https://www.chateaucalmont.org/chantiers/travaux-et-arch%C3%A9ologie/>, consulté le 28 mars 2023

2.1.2. Les Tours de Merle

Tout comme le Château de Calmont d'Olt, les Tours de Merle tirent leur nom de l'éperon rocheux sur lequel elles ont été construites. Celui-ci est situé au cœur de la vallée de la Maronne, surplombant ses méandres et offrant ainsi un lieu d'observation exceptionnel ainsi qu'un site imprenable.

On date la première trace des Tours de Merle à la fin du XI^e siècle par la découverte d'une pièce de monnaie, cependant les premières traces écrites remontent à l'an 1218.⁷³ La particularité du site réside en sa constitution de castrum, c'est-à-dire un lieu rassemblant paysan et seigneurie et ici même une co-seigneurie. En effet, les différentes tours du site auraient appartenu à différents seigneurs, cohabitant au sein du castrum. Parmi ceux-ci, on peut citer tout d'abord les Carbonnières, qui étaient sûrement les plus puissants, mais aussi les seigneurs de Merle, de Noailles ou de Saint Bauzile.⁷⁴ La fonction première du site aurait été celui de péage car il se situe à la frontière du Duché d'Aquitaine, du Comté de Toulouse et du Comté d'Auvergne mais également de deux diocèses. Dans les années 1350, près d'une centaine de personnes habitent le castrum et toutes les catégories sociales y sont représentées, allant du simple paysan au seigneur en passant par le notaire et l'artisan. En 1574, durant les Guerres de Religion, les Tours de Merle tombent aux mains des huguenots, il sera repris quelques années après. Finalement, la fin de l'occupation militaire du castrum au XVII^e siècle entraîne la désertification de celui-ci, le peuple ne pouvant plus être protégés. Aujourd'hui le site fait l'objet de travaux de consolidation et de restauration mais également d'un programme de valorisation touristique. Il a été classé aux Monuments Historique en 1927 et par son environnement naturel exceptionnel, il se situe au sein d'une zone Natura 2000 et d'intérêt écologique floristique et faunistique.



Figure 9 : Les Tours de Merle à l'heure actuelle

⁷³ RICHES HEURES, 2009, *Tours de Merle*, <http://www.richesheures.net/epoque-6-15/chateau/19merle-historique.htm>, 23/05/2009, consulté le 28 mars 2023

⁷⁴ TOURS DE MERLE, *La cité médiévale*, <http://www.toursdemerle.fr/Decouvrir-les-Tours-de-Merle/La-cite-medievale>, consulté le 28 mars 2023

⁷⁵ TOURISME CORREZE, *Les Tours de Merle*, https://www.tourismecorreze.com/fr/tourisme_detail/les_tours_de_merle.html, consulté le 28 mars 2023

2.2. Statuts actuels de gestion

2.2.1. La gestion associative du Château de Calmont d'Olt

Le Château de Calmont d'Olt depuis son rachat en 1987 est géré, par l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt créé en 1998. Pour autant, le site demeure de propriété privée. La gestion est régie par un bail dit « emphytéotique », c'est-à-dire que l'association en a la gestion pleine et entière pour une durée très longue, pouvant aller au-delà de 99 ans dans certains cas.

Aujourd'hui, l'association compte près de 80 adhérents ainsi qu'une équipe de salariés. Elle accueille des stagiaires ainsi que des services civiques.⁷⁶ De plus, l'association porte un chantier de conservation bénévole ouvert aux jeunes ou moins jeunes, et à l'international grâce à un partenariat avec l'agence Erasmus. Ce chantier a été rendu possible grâce à l'intégration du groupement d'associations Rempart, qui accompagne les projets associatifs de sauvegarde du patrimoine. L'association a pour but l'étude, la mise en valeur, la restauration et l'animation du site en vue de le conserver. Elle gère donc toute la mise en tourisme et la valorisation du site, mais aussi la communication et la recherche de subventions ou de mécènes.

2.2.2. La gestion par la Communauté de communes des Tours de Merle

Le site des Tours de Merle est géré par la communauté de commune de Xaintrie Val' Dordogne. Auparavant, la gestion revenait à la commune de Saint-Geniez-ô-Merle, toutefois, comme nous l'avons vu, c'est une toute petite commune qui rencontrait des difficultés à assurer les responsabilités liées au site et à sa conservation. Aujourd'hui, la Communauté de Commune a la responsabilité de sa protection, de sa conservation et de sa mise en tourisme. Une petite équipe y est employée à temps plein et elle est renforcée l'été en période d'affluence. La communauté de communes est engagée dans la préservation du site et voudrait en faire le site phare du territoire de la Xaintrie, aujourd'hui un peu à l'écart des circuits touristiques. Elle multiplie les programmations d'évènements ou d'activités et l'ouvre au public dès les beaux jours.

⁷⁶ CHATEAU DE CALMONT D'OLT, *Notre association*, <https://www.chateaucalmont.org/ch%C3%A2teau/association/>, consulté le 28 mars 2023

3. Des programmations éducatives et un souci de l'environnement culturel et naturel

3.1. Des activités à vocation éducative grand public

3.1.1. Les activités éducatives au Château de Calmont d'Olt

Le Château de Calmont d'Olt propose une programmation d'activités éducatives larges et adaptée à tous les âges. Celles-ci sont principalement axées sur la vie au Moyen-âge et sur le fonctionnement des châteaux-forts et de leurs armes de défense.⁷⁷

Le chantier de conservation bénévole est une véritable activité éducative pour les participants mais également une animation formatrice pour les visiteurs y assistant. En effet, le chantier permet de se rendre compte de l'ampleur du site, de sa construction et de ce qu'implique réellement la conservation du patrimoine bâti notamment en termes de techniques, d'outils et de mains d'œuvre.

Il est proposé également une activité nommée « la vie quotidienne au Moyen-âge » qui se veut pédagogique et accessible à n'importe quel public. Le but est de casser les clichés liés au Moyen-âge et de faire passer la connaissance par l'humour. L'animation présente la vie quotidienne en passant par l'habillement, l'hygiène, les techniques pour faire du feu.

Le site présente également une animation autour de l'armement au Moyen-Age, tant pour la défense que l'attaque. Celle-ci, appelée « Drôle d'artillerie », présente les techniques d'époque dans un contexte de siège avec notamment l'utilisation des arcs, des canons ou du trébuchet.



Figure 10: Démonstration d'archerie au château de Calmont d'Olt⁸⁰

⁷⁷ CHATEAU DE CALMONT D'OLT, *Visites et animations haute saison*, <https://www.chateaualmont.org/visites-et-animations-2/haute-saison/>, consulté le 28 mars 2023

⁷⁸ *Ibid*

3.1.2. Les activités éducatives aux Tours de Merle

Le site des Tours de Merle, dans sa stratégie de valorisation, a mis en place des animations à vocation éducative pour le grand public. Ces animations sont axées sur la conservation du patrimoine bâti et la vie au Moyen-âge d'une part, mais aussi sur la conservation et la protection de l'environnement naturel.⁷⁹

Pour découvrir la vie au Moyen-âge du point de vue de la nourriture et de la gastronomie, le site propose une animation nommée « le comptoir médiéval ». On y apprend comment vivaient et mangeaient les femmes et les hommes du Moyen-âge et l'on y apprend également les recettes de l'époque, l'utilisation des céréales et leur culture.

Une animation en lien avec l'armement et plus particulièrement les chevaliers. Cette activité appelée « pagaille médiévale » est réalisée en partenariat avec le Cercle d'Escrime Ancienne, afin d'avoir un rendu le plus fidèle possible.

Les Tours de Merle, aussi connue pour leur cadre naturel hors du commun, proposent aussi des balades éducatives autour de la nature sous toutes ses formes, de l'étude de la rivière à celle des plantes, des racines et des champignons locaux.

Finalement, le site sert également de scène pour des troupes de théâtre redonnant vie au castrum le temps d'une soirée. Les spectacles sont variés, peuvent porter sur la vie du château, voire même être ambulants et se déplacer sur tout le site.



Figure 11 : Démonstration de combat aux Tours de Merle

⁷⁹ LES TOURS DE MERLE, *Animations médiévales*, <http://www.toursdemerle.fr/Animations2/Thematiques/Animations-medievales>, consulté le 28 mars 2023

⁸⁰ TULLE EN CORRZE, *Les Tours de Merle*, <https://www.tulle-en-correze.com/visites/tours-de-merle/>, consulté le 28 mars 2023

3.1.3. Une programmation éducative adaptée aux plus jeunes

Les deux sites, soucieux de la nécessité d'adapter les activités à leur public, proposent des animations et des activités spécialement dédiées aux enfants. Celles-ci se doivent d'être accessibles et comprises par les plus jeunes afin de transmettre le message désiré. Ces animations se font la plupart du temps sous forme de jeux et d'activités ludiques.

Le site des Tours de Merle propose par exemple des ateliers autour de la création de blason médiéval alors que le Château de Calmont d'Olt propose d'apprendre à reconnaître les différents éléments d'une armure de chevalier médiéval.⁸¹

En parallèle, les deux sites proposent également des animations et visites éducatives à destination des écoles, en lien avec les programmes scolaires. Les contenus peuvent être adaptés aux différents niveaux afin de répondre aux attentes pédagogiques.⁸² Ces actions permettent d'ancrer les sites dans le territoire et de faire découvrir ce dernier. Ces activités touristiques dans le cadre de la scolarité permettent une nouvelle approche du patrimoine et de l'histoire.

3.2. Un souci des environnements en lien avec l'écotourisme

Les deux sites sont ancrés dans une démarche de mise en tourisme respectueuse de l'environnement naturel, culturel et du territoire.

Le site des Tours de Merle, bâti dans un écrin de verdure, profite d'un environnement naturel exceptionnel reconnu notamment par son classement en zone Natura 2000 et d'intérêt écologique floristique et faunistique. De plus, une réserve naturelle est actuellement mise en place afin de protéger et régir les activités sur le site. Cette démarche permettra de conserver au mieux le patrimoine bâti et la nature qui l'entoure. Pour son entretien, le site des Tours de Merle se concentre sur des méthodes naturelles et respectueuses de l'environnement. De plus, le site intègre les populations locales à l'évolution et la conservation du lieu. Par exemple, le site a été visité par les enfants des écoles du territoire, qui ont pu donner leurs avis et leurs propositions pour des nouveaux équipements ou de nouvelles animations.

Le Château de Calmont d'Olt est lui aussi engagé dans une démarche de valorisation du site par le tourisme dans le respect des environnements. Tout d'abord, pour ce qui est de la conservation du bâti

⁸¹ CHATEAU DE CALMONT D'OLT, *Pour les petits*, <https://www.chateaucalmont.org/visites-et-animations-2/pour-les-petits/>, consulté le 28 mars 2023

⁸² CHATEAU DE CALMONT D'OLT, *Les offres pédagogiques*, <https://www.chateaucalmont.org/groupes/groupes-scolaires/offre-p%C3%A9dagogique/>, consulté le 28 mars 2023

et notamment le chantier bénévole, les techniques utilisées sont traditionnelles et respectueuses, tant pour le bâti que pour l'environnement. Par ailleurs, en lien avec leur partenariat avec l'association Rempart, l'association de sauvegarde du Château axe sa mise en tourisme sur le respect de la biodiversité et la transition écologique. Pour cela, plusieurs actions peuvent être mises en place dans le cadre de l'accueil du visiteur, de son information ou bien encore sur l'utilisation de l'eau et le tri des déchets. L'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt souhaite également intégrer les populations locales à la conservation du site avec par exemple des animations dédiées mais aussi des journées « coups de main » ayant pour but de regrouper les locaux autour de la réouverture du Château pour la saison touristique.

Dans ce chapitre nous avons présenté les sites, les territoires et les stratégies de valorisation touristique de notre terrain d'étude, composé de deux sites. Nous avons pu voir les caractéristiques de ces départements ruraux, touristiques et des communes engagées pour leur patrimoine. Nous avons constaté que leur démarche de valorisation étaient ancrées dans l'éducation du visiteur et dans le respect des environnements culturels et naturels.

Chapitre 2 : Méthodologie de validation des hypothèses

Pour amener des réponses à nos hypothèses, nous nous appuyerons sur des méthodes d'enquête divisées en deux catégories en fonction des outils employés et des résultats attendus. Dans ce chapitre nous allierons les méthodes quantitatives et qualitatives pour proposer une méthodologie de validation de nos hypothèses face au terrain.

1. Les méthodes de recherche

1.1. Etudes quantitatives

Les méthodes quantitatives sont basées sur la recherche de preuves par la collecte de données en grande quantité. La méthode la plus courante est celle du questionnaire. Elle consiste à diffuser une série de questions auprès d'un groupe cible défini, afin de pouvoir quantifier des données et aboutir par la suite à des analyses numériques et statistiques. Le questionnaire doit guider le répondant dans ses réponses afin que les questions soient bien comprises et que les réponses restent dans le cadre de la recherche. Pour cela, le questionnaire peut être à choix multiples préétablis ou sous forme d'échelles numériques, où chaque chiffre représente un degré de ressentis par rapport à la question. Cela peut être par exemple, une échelle allant de 1 à 5 où 1 signifie « je ne suis pas du tout d'accord » et 5 « je suis tout à fait d'accord ». L'étude quantitative cherche à fournir des preuves d'un phénomène mais ne vise pas réellement à l'expliquer.

1.2. Etudes qualitatives

Les méthodes d'études qualitatives se basent sur la collecte de données en plus petite quantité. Elles sont axées sur le ressenti des personnes interrogées. Elles utilisent différents outils tels que les entretiens directifs, semi-directifs ou non-directifs, qui se déroulent avec un seul interrogé à la fois ou éventuellement un petit groupe.

L'entretien non-directif s'apparente à une conversation autour de grands thèmes où l'interrogé est libre de suivre ses pensées et où le chercheur intervient très peu. L'entretien semi-directif se base sur un questionnaire, mais les questions ne servent réellement qu'à la relance de l'interrogé, qui est libre dans le cheminement de ses pensées. Les questions ne sont pas posées dans l'ordre pré-écrit mais dans celui que suit l'interrogé. L'entretien directif est quant à lui,

régi par un questionnaire plus strict qui appelle des réponses plus courtes. L'étude qualitative peut également s'appuyer sur l'observation externe ou interne d'un groupe.

Les méthodes qualitatives ont pour but de comprendre les phénomènes plutôt que de les quantifier. On recherche donc des ressentis, des valeurs ou des pratiques afin de pouvoir appréhender les différents liens entre les phénomènes. Lors des entretiens, on étudie le fond mais également la forme, car la manière de dire ou de se comporter est importante et amène des informations cruciales pour la recherche.

2. Hypothèse 1 : L'écotourisme comme moyen d'éducation et d'accès facilité à l'Histoire

2.1. Etude qualitative auprès des visiteurs ayant participé à une activité

Dans notre première hypothèse, nous avons émis l'idée que l'écotourisme pouvait être un outil d'éducation et de sensibilisation à la conservation du patrimoine. Pour comprendre si les activités à vocation éducative peuvent être un véritable outil pédagogique et de transmission de savoir, il nous semble pertinent de réaliser une étude qualitative auprès des visiteurs ayant participé à au moins une d'entre elles.

Grâce à un entretien semi-directif, nous pourrions comprendre les apports culturels et éducatifs liés à l'activité. Pour cela, le visiteur serait questionné sur son ressenti, ce qu'il a retenu et ce qu'il en a tiré. Il serait également important d'aborder le rapport des visiteurs au patrimoine bâti ainsi qu'à sa conservation. Ainsi, il serait intéressant de demander si ce rapport à évoluer grâce à l'activité, si celle-ci a eu un impact sur leur perception du sujet.

Cette étude qualitative peut être appliquée à tous les publics, adultes et enfants, afin de comprendre le véritable apport des activités éducatives et leur effet sur les différents profils. Pour être la plus pertinente possible, l'étude doit être réalisée sur un large panel de personnes afin de saisir les spécificités de chaque profil.

L'analyse de cette étude pourra éclairer quant à la pertinence des activités éducatives dans le cadre d'une stratégie de valorisation et de conservation du patrimoine bâti. Elle permettra également de comprendre les ressentis des visiteurs en fonction de leur profil afin de pouvoir adapter au mieux la forme de l'activité ou la ressource pédagogique qui y est liée.

2.2. Etude quantitative auprès des visiteurs ayant participé à une activité

Notre première hypothèse, nous a également amenées à penser que l'écotourisme et ses activités éducatives pouvaient être un moyen de rendre l'Histoire et le patrimoine accessibles à tous. Le but est de comprendre si c'est effectivement le cas, y compris auprès des populations, à l'origine, moins sensibles, il semble alors pertinent de faire une étude quantitative.

Cette étude serait basée sur un questionnaire s'adressant aux visiteurs ayant déjà participé à une activité. Pour que cette étude soit valable, il faudrait un grand nombre de réponses afin de comparer un grand nombre de profils. La première partie du questionnaire porterait autour des informations personnelles du visiteur afin de cerner la catégorie socioprofessionnelle et le profil, notamment l'âge. Par la suite, les questions seraient axées autour de leurs habitudes de fréquentation de lieux de patrimoine et de leur rapport à l'Histoire, au patrimoine, à la culture.

L'analyse de ce questionnaire permettrait de mesurer le rapport entre catégories socio-professionnelles et fréquentation des lieux de patrimoine ainsi que le rapport à l'Histoire. Cela permettrait de comprendre si les activités éducatives dans le cadre de l'écotourisme peuvent modifier ce rapport et faciliter l'accès à l'Histoire et au patrimoine pour tous. Les résultats montreraient si les activités éducatives liées au patrimoine peuvent permettre de faire aimer l'Histoire, dans quelle mesure, et si des différences sont notables en fonction des profils.

Quel est votre rapport à l'apprentissage de l'Histoire ?

1 2 3 4 5

Pas du tout intéressé Très intéressé

Quel est votre rapport au patrimoine ?

1 2 3 4 5

Pas du tout intéressé Très intéressé

L'activité à laquelle vous venez de participer vous a-t-elle intéressée ?

1 2 3 4 5

Pas du tout intéressé Très intéressé

L'activité a-t-elle modifiée votre rapport à l'histoire et au patrimoine ?

1 2 3 4 5

Pas du tout d'accord Tout à fait d'accord

Figure 12:
Exemple de
question pouvant
être intégrées au
questionnaire

⁸³ Source : Auriane Lasbories

3. Hypothèse 2 : Les pratiques éducatives liées à l'écotourisme comme levier économique et de valorisation pour le patrimoine bâti et son territoire

3.1. Etude qualitative auprès des visiteurs avant l'activité

Lors de l'analyse de notre deuxième hypothèse, nous nous sommes demandés si les activités éducatives écotouristiques pouvaient constituer un élément d'attractivité pour le site et le territoire et, également, si elles pouvaient favoriser la fidélisation du visiteur. Il est important de déduire si ceux-ci viennent une première fois grâce à ces activités et si ces dernières les amènent à revenir. Pour comprendre si elles constituent un facteur d'attractivité et de fidélisation, il nous semble nécessaire de réaliser une étude qualitative.

Cette étude qualitative se présenterait sous forme d'entretiens semi-directifs et pourrait se réaliser en deux temps. La première partie de l'entretien concernerait la raison de la venue sur le site, quels ont été les ressentis et les facteurs d'attractivité lors de la visite. La seconde partie, menée après la participation à une activité éducative, serait basée autour du ressenti et de la volonté ou non de revenir, et surtout les raisons de cet avis.

L'analyse de cette étude qualitative nous permettrait de confirmer ou non si les activités éducatives sont un facteur de fidélisation et d'attractivité pour le site. Cela pourrait également permettre d'affiner la stratégie de fidélisation du visiteur mais également la communication en appréhendant ce qui fait réellement venir le touriste.

3.2. Etude quantitative auprès de gérants de site patrimonial

Lors de l'analyse de notre deuxième hypothèse, nous nous sommes questionnés sur les emplois et revenus directs créés par les activités éducatives liées à l'écotourisme. Pour trouver des réponses, nous pensons qu'il serait pertinent de mettre en place une étude quantitative auprès de gérants de site patrimonial afin d'avoir les résultats concrets et l'avis de professionnels de terrain.

Cette étude quantitative se présenterait sous la forme d'un questionnaire visant à quantifier les revenus directs des sites. Il permettrait également de connaître les frais de conservation du bâti afin de pouvoir évaluer l'impact possible des retombées et de là, la rentabilité des activités sur le territoire.

Cette analyse permettrait donc de déduire si les activités éducatives écotouristiques peuvent être un levier économique notable pour la conservation du site. Cela permettrait également de

comprendre si cela engendre réellement une économie et de l'emploi sur le territoire, territoire qui pourrait par la suite être actif pour la conservation du patrimoine bâti.

Quelles sont vos principales sources de revenus ?

- Les revenus générés par les activités touristiques
- Les subventions
- Le mécénat
- Les dons privés
- Autre...

Les revenus générés par les activités écotouristiques assurent-ils la viabilité du site ?

- Oui
- Non

Employez vous du personnel ?

- Oui, pour des emplois en CDI
- Oui, seulement pour la saison
- Non

Figure 13 : Exemple de questions pouvant être intégrées au questionnaire

⁸⁴ Source : Auriane Lasbories

4. Hypothèse 3 : Les pratiques éducatives liées à l'écotourisme comme moteur de dynamiques locales en faveur de la valorisation et conservation du patrimoine bâti

4.1. Etude qualitative auprès des locaux

Lors de l'analyse de notre troisième hypothèse, nous avons soulevé l'idée que les activités éducatives écotouristiques puissent être un levier pour favoriser le caractère identitaire du patrimoine sur son territoire. Nous pensons également que cette approche éducative du tourisme pourrait permettre un meilleur attachement et un engagement plus important des locaux pour le site et sa conservation.

Pour confirmer cette hypothèse nous pourrions mettre en place une étude qualitative auprès de la population locale. Elle pourrait prendre la forme d'entretiens semi-directifs. Afin d'obtenir un résultat représentatif, il faudrait interroger différents profils de locaux en fonction de leur date d'arrivée sur le territoire et de leur lieu d'origine. Les thèmes de l'entretien porteraient sur le rapport de ces derniers à leur territoire et à leur patrimoine ainsi que sur le lien entre une meilleure connaissance du site et leur engagement dans la conservation et la valorisation de celui-ci.

Les résultats de ces entretiens permettraient de comprendre quel est le rôle du patrimoine dans l'attachement au territoire et comment les activités éducatives peuvent l'influer. De plus, cela permettrait de mettre en évidence et de comprendre les potentielles différences en fonction des profils des locaux.

4.2. Etude qualitative auprès des professionnels du tourisme locaux

Dans notre étude de la troisième hypothèse, nous avons également soulevé le possible impact du site, de ses activités et de sa fréquentation sur l'image, la fréquentation et la notoriété du territoire.

Une étude qualitative pourrait se faire sous la forme d'entretiens semi-directifs auprès de professionnels du tourisme basés sur le territoire. Les entretiens porteraient sur de ce qu'apportent les activités éducatives du site patrimonial au territoire d'un point de vue identitaire, en termes de notoriété, d'image ou perception et de fréquentation. Interroger des professionnels locaux permettrait alors d'avoir un regard de terrain, extérieur au site lui-même.

Les résultats de cette étude concourent à comprendre comment le patrimoine, sa mise en tourisme et ses activités peuvent impacter le territoire. Cela donnera la possibilité également d'en déduire si les activités écotouristiques sur un site patrimonial peuvent être un déterminant de l'attractivité ou de la notoriété d'un territoire.

Tableau 1: Synthèse des méthodes de vérification des hypothèses⁸⁵

Hypothèses	Méthode	Personne interrogée	Eléments recherchés
L'écotourisme comme moyen d'éducation et d'approche de l'Histoire	Qualitative	Les visiteurs après l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Apport culturel/historique/éducatif de l'activité - Sensibilité à la conservation
	Quantitative	Les visiteurs après activités	<ul style="list-style-type: none"> - Profil du visiteur et leur rapport à l'histoire et au patrimoine
Les activités éducatives liées à l'écotourisme comme levier économique et d'attractivité pour le patrimoine et son territoire	Qualitative	Les visiteurs avant la visite	<ul style="list-style-type: none"> - Eléments d'attractivité du site
	Quantitative	Les visiteurs après la visite	<ul style="list-style-type: none"> - Fidélisation du visiteur
		Les gérants de site de patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Retombées économiques - Emplois créés
Les activités éducatives liées à l'écotourisme moteur de dynamiques locales	Qualitative	Les locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Attachement au patrimoine - Implication
	Qualitative	Les professionnels du tourisme locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Impact de la présence du site sur le territoire - Relation avec les élus et locaux

Dans ce chapitre, nous avons proposé une méthodologie de confrontation de nos hypothèses à la réalité du terrain. Nous nous sommes appuyés sur des méthodes qualitatives pour comprendre les phénomènes et sur des méthodes quantitatives pour les quantifier. Ne pouvant la mettre en œuvre lors de cette étude, nous allons confronter nos hypothèses aux recherches exploratoires de terrain que nous avons réalisées.

⁸⁵ Source : Auriane Lasbories

Chapitre 3 : Analyse des premiers résultats

Dans ce chapitre, nous allons confronter nos analyses d'hypothèses avec les éléments que nous possédons, à savoir deux entretiens exploratoires avec des professionnels de nos terrains d'étude mais également les avis de visiteurs récoltés en ligne. Grâce à ces sources tant professionnelles que grand public, nous allons pouvoir comparer notre analyse à la réalité du terrain.

1. Analyse de la première hypothèse

1.1. L'écotourisme comme outil éducatif

D'après nos entretiens avec les responsables des sites du Château de Calmont d'Olt et des Tours de Merle, les sites patrimoniaux sont un bon support pour des activités à vocations éducatives. Les visites classiques ont déjà cet aspect éducatif car même libres, les visiteurs ont à leur disposition des panneaux ou des supports papiers explicatifs qui vont nourrir leur découverte. De plus, la simple confrontation au bâti et la visite de ce dernier, peuvent déjà constituer des éléments sensibilisants pour le visiteur, qui, ayant la réalité du patrimoine en face, peut-être plus sensible à la nécessité de sa conservation.

Toutefois grâce à nos entretiens, nous avons constaté que les activités de médiation culturelle avec un guide ou un intervenant, sont plus susceptibles, par leur caractère expérientiel, de générer une sensibilisation et une véritable démarche éducative. En effet, ces activités génèrent une interaction entre le visiteur, le guide et le patrimoine ou son histoire. Cela place le visiteur en tant qu'acteur de sa visite. De plus, rendre vivante la visite et les explications, ou même créer quelque chose de ses mains, permet de faciliter l'écoute et l'apprentissage. « Les animations ont été de qualité et nous ont permis d'apprendre plein de choses sur le Moyen-Age (vie quotidienne, organisation, guerre...) de façon interactive. »⁸⁶ (Voir Annexe D)

L'écotourisme, par son caractère de loisir et de temps hors quotidien, permet également de faciliter l'apprentissage et la sensibilisation car c'est un contexte différent de celui de la scolarité. Cet espace offre les possibilités afin de réellement éduquer et sensibiliser le visiteur à la fragilité du patrimoine et à la nécessité de le conserver. L'écotourisme peut donc avoir un impact significatif sur la volonté de conservation et sur le comportement du touriste. « Faire

⁸⁶ Avis laissé au Château de Calmont d'Olt le 22 juillet 2020 sur TripAdvisor

ouvrir les yeux, faire ressentir pour mieux apporter des connaissances sur l'environnement qui fait que derrière, ils vont respecter d'une autre manière le site. En faisant découvrir on sensibilise. » (Mme N.D, cheffe de service et du projet des Tours de Merle pour la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne, entretien du 20/01/2023).

L'écotourisme paraît être un réel outil éducatif et ses effets semblent pouvoir être confirmés. Les activités éducatives semblent donc pouvoir être un moyen de sensibiliser les visiteurs à la conservation du patrimoine bâti, et ainsi de la favoriser.

1.2. L'écotourisme comme un accès facilité à l'Histoire

L'écotourisme, sa composante éducative vis-à-vis du patrimoine sont des moyens de rendre accessible l'apprentissage de l'histoire et l'approche de la culture. Le patrimoine est un support et la visite du bâti rappelle forcément l'histoire de la construction, les modes de vie et les époques qui se sont succédé. Toutefois, la simple visite d'un château, bien qu'elle puisse susciter l'intérêt du touriste, ne suffit souvent pas à réellement apprendre sur l'Histoire. Cela peut s'expliquer par l'ennui et la difficulté ressentis par beaucoup de personnes face à l'apprentissage de l'histoire dans le cadre scolaire.

De fait, la force de l'écotourisme et de ses activités éducatives et de lier le loisir à une approche plus ludique et plus compréhensible de l'histoire. Les sites tels que Calmont d'Olt ou les Tours de Merle ont pour vocations de la rendre accessible à tous et de démocratiser son apprentissage. Sur les deux sites, les activités sont confiées à des passionnés et des professionnels de l'histoire et de la médiation culturelle. Cela permet donc des interventions de qualité tant du point de vue historique qu'éducatif. La diversité des activités proposées permet de s'adapter aux niveaux de connaissances et de compréhension de chacun afin de pouvoir s'adresser à tous les publics, tant les simples curieux que les passionnés et férus d'histoire. « Nous n'avons pas vu le temps passé tant les animateurs, en costume, sont passionnants et vivent et transmettent leur passion pour l'histoire, l'histoire de la langue, l'histoire du quidam médiéval... Bravo à eux. J'en savais déjà pas mal, j'en sais encore plus grâce à eux. »⁸⁷ (voir Annexe D)

Les activités sont réalisées dans le but d'avoir plusieurs niveaux de lecture afin de convenir également aux enfants. Dans le cas des sites de Tours de Merle et de Calmont d'Olt, l'utilisation de costumes et d'armes ou d'outils d'époque permet de créer une image du Moyen-Age dans

⁸⁷ Avis laissé au Château de Calmont d'Olt le 19 juillet 2022 sur TripAdvisor

l'imaginaire de chacun et de rendre ludique la découverte des modes de vie. De plus, l'apprentissage peut passer par le jeu, la création d'objet avec des techniques d'époque ou l'observation de batailles par exemple. « Costumés et équipés dès l'entrée, les enfants sont tout de suite plongés dans le passé. Les animations sont très bien conduites. Elles leur permettent, tout en s'amusant, de découvrir les mille et une facettes du Moyen-Age. Les adultes peuvent rafraîchir, ou approfondir, leurs connaissances grâce à d'autres explications plus poussées et aux multiples indications et vitrines sur l'architecture militaire, la vie quotidienne... »⁸⁸ (voir Annexe D)

Les activités d'animation à vocation éducative, par leur médiation ludique, semblent être un bon moyen de faciliter l'accès à l'Histoire. Toutefois, nos résultats ne permettent pas de confirmer si ces activités la rendent accessible à tout le monde, quelque soit la catégorie sociale et l'attrait pour la culture. De fait, on peut conclure que ces actions facilitent l'apprentissage de l'histoire pour ceux qui fréquentent le patrimoine, mais on ne peut pas confirmer que cela favorise la fréquentation des sites dans le but de cet apprentissage.

2. Analyse de la deuxième hypothèse

2.1. Les activités éducatives génératrices de revenus

Par nos entretiens auprès des responsables des deux sites, nous avons pu comparer les retombées économiques que peuvent générer les activités éducatives de l'écotourisme. Nous avons également pu prendre la mesure des dépenses liées à la conservation et à la valorisation des sites bâtis.

De fait, nous avons constaté que les activités éducatives étaient bien des sources de revenus non-négligeables pour les sites, toutefois les frais de conservation et de fonctionnement sont eux, bien supérieurs. En effet, la plus importante dépense pour les deux sites étudiés, repose dans le fonctionnement pur du site, notamment le paiement des salaires. Ainsi, les activités proposées sont génératrices d'emplois mais génèrent également des frais, les recettes ne suffisant bien souvent pas à les couvrir. « *Nos charges, c'est essentiellement la charge salariale, avec en plus un de nos animateurs qui est intermittent du spectacle, qui est considéré comme une prestation extérieure du coup. Voilà les charges de personnels sur notre budget de 122 000 € ça représente 134 000 € donc c'est énorme.* » (M. M.P Coordinateur et chargé du

⁸⁸ Avis laissé au Château de Calmont d'Olt le 20 août 2017 sur TripAdvisor

mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 01/02/2023). Dans les deux cas étudiés ici, l'exploitation touristique du site n'est pas rentable à proprement parler et ne suffit pas à sa viabilité. « *Ici, on n'est même pas en équilibre pour le fonctionnement, nos rentrées financières, y'a un gap de 25 000 €.* » (Mme N.D, cheffe de service et du projet des Tours de Merle pour la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne, entretien du 20/01/2023.)

Les activités éducatives n'étant pas une ressource suffisante pour faire vivre et entretenir un site patrimonial bâti, ceux-ci doivent se reposer sur les subventions, de l'Etat ou territoriales. Le dynamisme des sites joue ici un rôle prépondérant car il encourage le financement par les collectivités territoriales qui y voient un facteur d'attractivité. « *La Communauté de communes est partie prenante d'un projet de renouvellement autour du site et veut en faire le site phare du territoire en matière de tourisme* » (Mme N.D, cheffe de service et du projet des Tours de Merle pour la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne, entretien du 20/01/2023).

Les activités éducatives semblent donc bien être génératrices de revenus, toutefois, elles sont loin d'être suffisantes pour la conservation du site, ni même pour son fonctionnement courant. Elles créent de l'emploi mais entraînent de fait des charges salariales supérieures. Les subventions sont donc indispensables et vitales pour les sites patrimoniaux. Il est donc nécessaire de conserver une dynamique sur les sites pour faire perdurer leur attractivité.

2.2. Un facteur d'attractivité pour le territoire

Les sites des Tours de Merle et de Calmont d'Olt représentent une attractivité touristique pour les territoires ruraux sur lesquels ils sont implantés. Ils participent à leurs images et à leurs notoriétés. De plus, leurs présences amènent des retombées économiques pour ces territoires.

Cette économie est en partie créée par la venue et la fidélisation des visiteurs des sites. La création d'activités éducatives permet de renouveler l'intérêt qui peut être éprouvé pour les sites. En effet, la simple visite du bâti ne change que rarement, là où chaque animation est unique puisque humaine et expérientielle. Par ailleurs, leur programmation peut facilement être modulable en fonction de la saison et des attentes des visiteurs. Ces changements peuvent encourager les touristes à revenir pour découvrir les nouvelles activités ou les redécouvrir. « *Il faut retourner régulièrement visiter ce château pour constater les progrès annuels tant au*

niveau des campagnes de restauration menées que des nouvelles activités proposées »⁸⁹ (voir Annexe D). La fidélisation du visiteur peut permettre d'endiguer les effets de la saisonnalité marquée de la saison touristique, en lien avec les vacances scolaires. Cette attractivité des sites entraîne également la venue sur le territoire et ainsi le développement d'activités hôtelières, de restauration et de commerce.

L'économie des sites est intimement liée à celle des territoires, notamment par la création d'emplois. Les Tours de Merle et le Château de Calmont d'Olt sont générateurs d'emploi sur leurs secteurs d'autant plus lors de la saison estivale. Dans le cas du Château de Calmont d'Olt, le site crée de l'emploi par la valorisation touristique, les activités éducatives mais également par le chantier de conservation du bâti. *« D'un point de vue emploi, on est un facteur de peuplement de la ville, qui a une population vieillissante. Tous les salariés à la base ne sont pas d'Aveyron, on a aussi beaucoup de services civiques qui ne sont jamais reparties et qui ont maintenant monté leurs entreprises dans le coin. »* (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 01/02/2023).

Les sites patrimoniaux semblent donc bien créer une économie sur le territoire par leur fréquentation. Ils permettent aux territoires de se développer grâce aux touristes venus pour le site. De même, les sites et leurs activités entraînent la création d'emplois et donc d'une attractivité supplémentaire. Cependant, il faut garder à l'esprit que ces sites patrimoniaux sont dans une démarche écotouristique et qu'ils ne sont pas aussi fréquentés que les grands sites nationaux. De fait, la création d'emplois liée reste souvent anecdotique à l'échelle du territoire. De même, la mise en tourisme de ces sites se voulant la plus respectueuse possible, la fréquentation se doit d'être limitée, et de fait l'économie qui en découle l'est également.

3. Analyse de la troisième hypothèse

3.1. Education et écotourisme, vers un ancrage local du patrimoine

Les sites des Tours de Merle et le Château de Calmont d'Olt sont situés sur des territoires ruraux où le patrimoine a une forte importance du point de vue identitaire. La connaissance de ce patrimoine bâti et de son histoire est essentielle afin de s'y identifier, le transmettre et d'avoir envie de le conserver. Afin de transmettre les connaissances sur le patrimoine, sur l'histoire de leurs territoires, les Tours de Merle et le Château de Calmont d'Olt accueillent régulièrement

⁸⁹ Avis laissé au Château de Calmont d'Olt le 09 février 2018 sur TripAdvisor

des scolaires dans le cadre des programmes pédagogiques. Ces actions leur permettent de faire connaître les sites auprès des jeunes de ces territoires, favorisant ainsi leurs fréquentations par les locaux.

La connaissance de ces patrimoines permet de les ancrer localement et amène ainsi les habitants à s'engager pour leurs conservations et leurs valorisations. Afin de favoriser les échanges avec les locaux et leur engagement, les sites de Calmont d'Olt et des Tours de Merle essaient de mettre en place une relation durable par la création d'activités dédiées ainsi que par des projets de territoire. Le Château de Calmont d'Olt programme des activités pour la population tout au long de l'année comme des chasses aux œufs de Pâques, une Murder Party et plus particulièrement un repas partagé à l'occasion de la Saint Jean. *« Tous les ans à la Saint Jean, on fait une soirée entièrement gratuite destinée aux locaux. On fait un gros feu on fait des animations, une visite aux flambeaux, on offre l'apéritif avec les bénévoles, ça permet une rencontre de la population avec l'association et les bénévoles du chantier [...] on explique les travaux et notre démarche. »* (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 01/02/2023).

Par ailleurs, la connaissance par des habitants et leur attachement à ce patrimoine font d'eux de véritables ambassadeurs des sites. Ils communiquent auprès de leurs proches à propos des sites et peuvent également les y amener, ce qui crée une fréquentation. *« Ils ont vu gratuitement et ils y amènent leur famille quand il y a un repas de famille parce que c'est super bien le château »* (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 01/02/2023).

La sensibilisation des locaux semble être un facteur important voire prépondérant de la valorisation et de la conservation du patrimoine bâti, d'autant plus en territoire rural car les actions de protection sont souvent liées à une volonté locale. Il est donc important que les autochtones puissent connaître leur patrimoine, leur identité et leur histoire. De même, il semble important de créer une relation de confiance, de convivialité, d'échanges entre les acteurs de la sauvegarde, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, et la population locale afin que celle-ci puisse s'engager pour une conservation commune du patrimoine.

3.2. Des réactions locales parfois complexes et contrastées

Les réactions des habitants sont diverses et dépendent de la sensibilité et du rapport entretenu avec le patrimoine. La valorisation et la conservation des sites étant très coûteuse, la population locale n'en comprend pas toujours l'utilité et le sens. Dans le cas du Château de Calmont d'Olt, son état de ruine rebute et les locaux refusent parfois de payer pour y rentrer. Ils considèrent en effet que le site étant sur leur territoire, ils devraient être privilégiés. De plus, beaucoup d'anciens connaissaient le château avant le début des travaux, ils n'acceptent pas forcément de ne plus en avoir le libre accès. « *Il y a eu beaucoup de critiques et même on l'entend encore de la part des anciens, comme quoi il ne se passait rien au château et l'entrée était devenue payante.* » (M. M.P Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, entretien du 01/02/2023).

Malgré ces réticences, les locaux sont aussi fortement impliqués dans la conservation de leur patrimoine. C'est le cas notamment des élus et des institutions, qui par leurs subventions permettent de faire vivre et de protéger les sites. Les Tours de Merle sont gérées par la communauté de commune de Xaintrie Val 'Dordogne, ce qui montre déjà leur implication. De plus, celle-ci participe à la mise en place d'une réserve autour du site ce qui favorisera sa conservation en plus de la préservation de son écrin naturel.

Le rôle des habitants est prépondérant dans les décisions liées au patrimoine bâti sur les territoires. La mise en tourisme d'un site, tout comme sa conservation, est un processus coûteux. Ces dépenses peuvent ne pas être comprises par tout le monde. La conservation du patrimoine bâti est donc tributaire des volontés locales, notamment celles des élus et des institutions.

Dans ce chapitre, nous avons pu confronter nos hypothèses à nos recherches exploratoires de terrains. Nos résultats ne peuvent pas être concluants et complets, nos recherches n'étant pas assez abouties.

Toutefois, nous avons pu constater que l'écotourisme semble bien constituer un outil éducatif efficace dans une démarche de sensibilisation du public, d'ouverture d'esprit et d'accès à la culture et à l'histoire. Malgré tout, nous ne pouvons pas confirmer que cela favorise cet accès pour toutes les catégories socio-professionnelles. Nous avons également pu prendre la mesure des coûts de conservation et de fonctionnement d'un site patrimoniale et ainsi constater combien les revenus directs liés à l'écotourisme sont insuffisants. Les subventions et donc l'engagement des institutions sont indispensables pour assurer la pérennité des sites. Finalement, nous avons déduit l'importance de l'engagement et de la sensibilisation des populations locales pour la conservation du patrimoine bâti sur les territoires.

Conclusion de la partie 3

Dans cette troisième partie, nous avons pu découvrir les Tours de Merle et le Château de Calmont d'Olt. Deux sites ancrés dans des territoires ruraux et touristiques, volontaires pour la conservation de leurs patrimoines. Ces deux édifices datant du Moyen-Age et partiellement en ruine sont les témoins du temps qui passent et de cette époque révolue. Ils représentent donc un moyen privilégié de transmettre l'histoire tant du bâti et de la construction que de la société qu'ils abritaient. Les stratégies de valorisation des deux sites sont résolument ancrées dans la protection de leurs environnements, naturels et culturels, et dans l'éducation et la sensibilisation du touriste.

Nous avons proposé une méthodologie complète, comprenant des méthodes qualitatives et quantitatives, afin de pouvoir confirmer ou infirmer nos hypothèses grâce à des recherches plus approfondies. Cette méthodologie s'appuie sur les visiteurs, et leurs ressentis mais également sur les propriétaires de sites patrimoniaux ou bien encore sur la population locale. La multiplication des points de vue permet une étude plus complète et plus à même de révéler les enjeux réels et de terrains.

Finalement, nous avons pu fournir de premiers résultats grâce à l'analyse de nos entretiens exploratoires ainsi qu'à partir des commentaires laissés par les visiteurs des sites de notre terrain d'étude. Ainsi, nous avons pu avoir un premier avis et une première confrontation entre nos hypothèses et le terrain. Nous en avons déduit que l'écotourisme et ses activités pouvaient, à première vue, bien être, à première vue, un outil éducatif. Toutefois, nos recherches ne sont à ce stade pas assez poussées pour permettre d'en déduire s'il facilite réellement l'accès à l'histoire pour toutes les catégories sociales. Nous pouvons tout de même conclure que ce biais de sensibilisation favorise la conservation du patrimoine bâti. Nous avons également pu observer que malgré les revenus générés, les activités écotouristiques ne sont pas suffisantes pour assurer la pérennité d'un site, qui dépend grandement des subventions. Celles-ci, en partie distribuées par les institutions locales prouvent la nécessité de l'implication de la population dans la conservation du patrimoine, que ce soit par sa fréquentation, son engagement ou par sa simple éducation.

Conclusion générale

Dans ce mémoire, nous avons étudié l'importance que peut avoir l'écotourisme et sa composante éducative dans le processus de conservation du patrimoine bâti, alliant ainsi notre attrait personnel pour le patrimoine et la réalité des enjeux actuels de protection des environnements.

Dans la première partie de cette étude, nous nous sommes attachés à définir l'écotourisme et à comprendre les enjeux et les réalités de ce marché en phase avec les problématiques environnementales actuelles. Nous avons constaté la création de labels dédiés, destinés à garantir le respect environnemental des entreprises impliquées mais également la dérive purement marketing que cela peut engendrer. Nous nous sommes également attardés sur la composante éducative et la nécessité du respect de l'environnement, qui sont des valeurs essentielles de l'écotourisme. Par la suite, nous avons tenté de comprendre et définir au mieux la notion plurielle de patrimoine tant par son aspect identitaire et mémoriel que par sa symbolique de témoin de l'Histoire nationale. Nous avons vu que cette mémoire pouvait être manipulée et engendrer une utilisation négative de l'aspect identitaire du patrimoine. Nous avons pu en tirer les enjeux de la mise en tourisme et par extension ceux de la conservation du patrimoine, nécessaire mais oh combien complexe à mettre en place. Cette conservation, indispensable par les dangers et les dégradations subies par le patrimoine, coûte cher et nécessite des techniques particulières pour se rapprocher de la notion d'authenticité que l'on se doit de garder. Bien qu'elle soit nécessaire, la conservation peine à trouver ses financements et soulève la réalité de l'impact pluriel, tant positif que négatif que peut avoir le tourisme sur le patrimoine.

Cette première partie de recherche exploratoire nous a menés à une question plus précise afin d'affiner notre questionnement :

« En quoi la composante éducative de l'écotourisme pourrait-elle favoriser la conservation du patrimoine bâti ? »

Pour répondre à cette problématique, nous avons développé trois hypothèses dans notre deuxième partie :

- L'écotourisme, un moyen d'éducation et de sensibilisation à la conservation du patrimoine bâti ;
- Les activités éducatives liées à l'écotourisme, un levier économique pour le patrimoine bâti et son territoire ;
- L'écotourisme et ses pratiques éducatives, un moteur pour des dynamiques territoriales en faveur de la conservation et de la valorisation du patrimoine bâti.

Lors de l'analyse de notre première hypothèse, nous avons pu étudier le caractère éducatif de l'écotourisme par son principe de temps de loisir, par essence non-contraint et hors quotidien. Nous avons également pu soulever l'importance de l'éducation au, par, et pour le patrimoine dans le processus de conservation. Cette analyse nous a également permis de soulever l'apport culturel des activités éducatives écotouristiques ainsi que la possibilité facilitée d'accès à l'apprentissage de l'histoire. Ces pratiques sont régies par les principes de la médiation culturelle permettant de créer du lien entre le patrimoine et le visiteur, par l'expérientiel et son approche ludique. L'écotourisme et sa composante éducative permettent de sensibiliser le touriste à la conservation du patrimoine bâti en le faisant acteur de sa visite et ainsi acteur de la protection du site.

L'analyse de notre deuxième hypothèse nous a amenés à nous questionner sur l'économie écotouristique dans son lien à la conservation et à la gestion touristique d'un site patrimonial. Nous avons pu étudier les retombées économiques directes que génèrent les activités éducatives mais également la dynamique qu'elles créées. Ce dynamisme favorise l'obtention de subventions étatiques ou territoriales, souvent indispensables pour la pérennité et la conservation du site et du bâti. Ce dynamisme permet également de créer un processus de fidélisation auprès du touriste, créant une relation et possiblement une envie de revenir. Nous nous sommes finalement questionnés sur l'impact de cette fréquentation sur l'économie du territoire et notamment sur la création d'emplois, que ce soit par les activités ou par la création d'une attractivité territoriale.

L'élaboration de notre troisième et dernière hypothèse nous a permis de nous interroger sur l'importance de l'éducation des populations locales. Nous avons examiné en quoi l'accroissement des connaissances sur leur patrimoine pouvaient encourager les populations

locales à conserver, valoriser et transmettre ce dernier, ainsi que leur histoire et leur identité. Nous nous sommes également demandé quel est l'impact de l'éducation par le tourisme, sur l'engagement des locaux en faveur de la conservation et de la mise en place de mesures de protection pour les sites. A travers ce questionnaire, nous avons déduit que les populations locales n'étaient pas toujours en accord avec les politiques de protection des sites et que cela pouvait être aussi bien un enjeu qu'une menace.

Notre troisième partie, quant à elle, repose sur l'analyse et la présentation de notre terrain d'étude composée de deux sites distincts : Les Tours de Merle en Corrèze et le Château de Calmont d'Olt en Aveyron. Ces deux sites médiévaux sont ancrés dans des territoires à la fois ruraux et touristiques et mettent résolument en œuvre une stratégie de valorisation respectueuse des environnements culturels, environnementaux en lien avec les populations locales ; ils sont dans une démarche similaire en termes de critères et de valeurs écotouristiques. En lien avec ce terrain d'étude, nous avons proposé une méthodologie de validation de nos hypothèses dans le but de confronter ces dernières aux réalités du terrain. Nous nous sommes appuyés sur des méthodes qualitatives afin de comprendre les pratiques et les enjeux en profondeur mais également sur des méthodes quantitatives afin de quantifier les phénomènes. Nous avons décidé d'interroger plusieurs types de publics comme les touristes, la population locale, mais également les propriétaires de site ou les professionnels du tourisme du territoire. Cette multiplicité des regards permettra une vision plus complète et donc certainement plus juste de notre étude. Nous avons conclu notre partie avec l'analyse de nos premiers résultats, grâce à nos entretiens exploratoires avec les responsables de notre terrain d'étude ainsi que les avis laissés par les visiteurs. Les deux regards, à la fois professionnels interne au site et grand public et extérieur, nous ont permis de bâtir un avis sur les hypothèses, mais n'ont pas suffi à obtenir de véritables résultats, complets et utilisables. En effet, ces résultats ont surtout permis de rendre compte de la faiblesse de notre recherche notamment en termes de temps et de faits, de profondeur des recherches menées.

En fait, l'étude de ces hypothèses par le seul biais d'entretiens exploratoires n'est pas suffisante pour permettre la validation ou l'infirmité, complètement et de manière sûre. De plus, notre terrain d'études se compose de deux sites certes plutôt complémentaires mais il ne semble pour autant pas suffisant pour confirmer nos recherches. Nous pensons que pour valider au mieux nos hypothèses il faudrait élargir le terrain d'étude à une plus grande variété de sites, afin de mieux en comprendre les différences de profils et d'enjeux.

Venant d'études particulièrement axées sur le patrimoine et son lien au tourisme, nous avons été très intéressés et passionnés par les recherches menées. Dans le cadre de notre stage de première année, réalisé en Islande, nous pourrions continuer notre réflexion sur l'écotourisme sur le terrain, dans ce cas, plus particulièrement à propos du patrimoine naturel. L'année prochaine, nous aimerions continuer notre réflexion autour de l'écotourisme et de sa composante éducative.

Bibliographie

ÁLVAREZ MORA Alfonso, 2013, « Le concept de patrimoine bâti, alibi des modèles urbains soumis à la rente foncière en Europe », *Espaces et sociétés*, 1 avril 2013, n° 152-153, n° 1, p. 19-33.

ARELLANO Alexandra et HALPENNY Elizabeth, 2011, « Descriptions et implications découlant de l'inscription de cinq sites canadiens au Patrimoine mondial (Analyse exploratoire à travers les médias) » dans *Tourisme durable et patrimoines. Une dialectique développementale ?*, Dans Jean-Marie Breton., Pointe-à-Pitre, Karthala (coll. « Iles et pays d'Outre-Mer »), p. 89-105.

AUGIER Dominique, 2010, « Un projet écotouristique pour valoriser une destination émergente: Le cas de l'observation des tortues marines à Trinité-et-Tobago » dans GAGNON Christiane (ed.), *L'écotourisme visité par les acteurs territoriaux : entre conservation, participation et marché*, Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec (coll. « Collection Tourisme »), 259 p.

CHASTEL André et BABELON Jean-Pierre, 2022, *La notion de patrimoine*, Nouvelle éd., PARIS, éditions Liana Levi (coll. « Opinion art »), 176 p.

BARTHES Angela et BLANC-MAXIMIN Sylviane, 2017, « Quelles évolutions de l'école française face à l'éducation au patrimoine? », *Revue des sciences de l'éducation*, 21 novembre 2017, vol. 43, n° 1, p. 85-115.

BARTHES Angela, FLORO Michel, ALPE Yves et BLANC Sylviane, 2014, « L'éducation au patrimoine : pourvoyeuse de savoirs et/ou au service des territoires », s.l.

BARTHON Céline et PICKEL-CHEVALIER Sylvine, 2009, « L'écotourisme en France : quels acteurs pour quels territoires ? » dans Jean-Pierre Lemasson, Philippe Violier (eds.), *Destinations et Territoires*, Presse de l'Université du Québec, pp.122-131

BASTIANELLI Jérôme, 2020, « Repenser le patrimoine, hier et aujourd'hui. Le génie de John Ruskin », *Cahiers victoriens et édouardiens*, 1 juin 2020, 91 Printemps.

BELOT Robert, 2018, « Maltraitance patrimoniale et désordre géopolitique au début du troisième millénaire », *Ethnologies*, 30 août 2018, vol. 39, n° 1, p. 3-49.

BENHAMOU Françoise, 2019, *Économie du patrimoine culturel*, Nouvelle éd., Paris, la Découverte (coll. « Repères »), 128 p.

BEZILLE Hélène, 2014, « Vacances, convivialité et écoformation » dans BROUGERE Gilles et FABBIANO Giulia (eds.), 2014, *Apprentissages en situation touristique*, s.l., Presses universitaires du Septentrion.

BORDES Véronique, 2012, « L'éducation non formelle », *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 1 octobre 2012, n° 28, p. 7-11.

BORTOLOTTI Chiara, 2012, « Le patrimoine immatériel et le tabou de l'authenticité : de la pérennisation à la durabilité » dans CSERGO Julia, HOTTIN Christian et SCHMIT Pierre (eds.) ,

Patrimoine culturel immatériel au seuil des sciences sociales Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, septembre 2012, S.l., Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

CABANIS André, 2019, « Les ambiguïtés du classement UNESCO : les chemins de Saint-Jacques » dans DELVIT Philippe et GARNIER Florent (ed), 2019, *Les chemins de Saint-Jacques à l'épreuve des temps: actes du colloque, organisé à Condom les 18 et 19 octobre 2018*, Toulouse, Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole (coll. « IFR actes de colloques »), p. 91-104.

CANTIN Richard, 2020, « Défis de conservation et de réhabilitation du patrimoine industriel bâti face au changement climatique », *Ethnologies*, 2020, vol. 42, n° 1-2, p. 297-311.

CHAUMIER Serge et MAIRESSE François, 2013, *La médiation culturelle*, s.l., Armand Colin 280 p.

CHEVALIER Dominique, 2017, « Patrimonialisation des mémoires douloureuses : ancrages et mobilités, racines et rhizomes »:, *Autrepart*, 1 septembre 2017, N° 78-79, n° 2, p. 235-255.

CORIA Jessica et CALFUCURA Enrique, 2012, « Ecotourism and the development of indigenous communities: The good, the bad, and the ugly », *Ecological Economics*, 2012, vol. 73, p. 47-55.

COURBOT Cécilia, 2000, « De l'acculturation aux processus d'acculturation, de l'anthropologie à l'histoire: Petite histoire d'un terme connoté », *Hypothèses*, 2000, vol. 3, n° 1, p. 121.

DEHOORNE Olivier, 2011, « Tourisme durable et écotourisme: le positionnement des destinations caribéennes » dans *Tourisme durable et patrimoines. Une dialectique développementale ?*, Jean-Marie Breton., Pointe-à-Pitre, Karthala (coll. « Iles et pays d'Outre-Mer »), p. 385-399.

DEKHILI Sihem et ACHABOU Mohamed Akli, 2014, « La perception de l'écotourisme : Complexité sémantique et attentes des consommateurs : », *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 1 janvier 2014, n° 10, 3, n° 1, p. 37-57.

DIAMANTIS Dimitrios, 1999, « The Concept of Ecotourism: Evolution and Trends », *Current Issues in Tourism*, 1999, vol. 2, n° 2-3, p. 93-122.

DUMAS Michel, 1990, *Cahier technique «LA DÉMARCHE D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE, de la théorie à la pratique»*, s.l., région Nord Pas de Calais (coll. « Comprendre pour agir »).

FIGIELLO Amélie et BO Damien, 2012, « Community-Based Ecotourism to Meet the New Tourist's Expectations: An Exploratory Study », *Journal of Hospitality Marketing & Management*, 2012, vol. 21, n° 7, p. 758-778.

FRANGNE Pierre-Henry, 2011, PATRIMOINE, « identité et culture, l'éclairage de la philosophie et de l'esthétique », dans ANDRIEUX Jean-Yves (ed.), 2011, *Patrimoine, sources et paradoxes de l'identité : actes du cycle de conférences prononcées à l'Université Rennes 2, 5 novembre 2007-2 avril 2008*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Art & société »).

GAGNON Christiane (ed.), 2010, *L'écotourisme visité par les acteurs territoriaux : entre conservation, participation et marché*, Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec (coll. « Collection Tourisme »), 259 p.

GAGNON Christiane et GAGNON Serge (eds.), 2006, *L'écotourisme, entre l'arbre et l'écorce : de la conservation au développement viable des territoires*, Québec, Presses de l'Université du Québec (coll. « Collection Tourisme »), 414 p.

GIROD André, 2011, *Le tourisme de destruction massive*, Paris, Harmattan (coll. « Collection Gestion de la culture »), 272 p.

GREFFE Xavier, 2003, *La valorisation économique du patrimoine*, Paris, Documentation Française (coll. « Questions de culture »), 383 p.

GUILLEMARD Denis, 2018, « Authenticité et patrimoine, l'immobilité changeante », *Nouvelle revue d'esthétique*, 2018, vol. 21, n° 1, p. 21.

HE G., ET AL, 2008, Distribution of economic benefits from ecotourism : a case study of wolong nature reserve for giant pandas in China, *Environmental management*, vol. 42, N° 6, p. 1017–1025

LE LOUARN Patrick, 2011, « La mise en valeur serait-elle l'ennemie de la conservation des monuments historiques ? » dans *Tourisme durable et patrimoines Une dialectique développementale ?* Dans Jean Marie Breton., Pointe-à-Pitre, Karthala (coll. « Iles et pays d'Outre-Mer »), p. 49-70.

LEQUIN Marie, 2002, « L'écotourisme : expérience d'une interaction nature-culture », *Téoros : revue de recherche en tourisme*, 2002, vol. 21, n° 3, p. 38-42.

LEQUIN Marie, 2001, *Ecotourisme et gouvernance participative*, Sainte-Foy, Québec, Canada, Presses de l'Université du Québec (coll. « Collection Temps libre et culture »), 234 p.

MANSOUR Mohamed, 2018, « Le patrimoine local : frein ou moteur du développement économique ? », *Gestion & Finances Publiques*, 2018, n° 6, p. 64-68.

MINVIELLE Jean-Paul et MINVIELLE Nicolas, 2014, « Le tourisme expérientiel au Sahara : une construction hyperréelle de l'aventure », *Mondes du tourisme*, 1 décembre 2014, n° 10, p. 33-46.

PEYVEL Emmanuelle et LÖFGREN Orvar, 2019, *L'éducation au voyage : pratiques touristiques et circulation des savoirs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Espace et territoires »).

PONTIER Jean-Marie, 2019, *La protection du patrimoine culturel*, Paris, L'Harmattan (coll. « Droits publics »), 602 p.

ROINE Christophe, 2018, « Expérience, enseignement et apprentissage: Une étude de cas pour l'analyse de leur rapport dans le contexte de l'adaptation scolaire », *Éducation et didactique*, 28 août 2018, n° 12-1, p. 101-118.

TARDIF Jonathan, 2003, « Écotourisme et développement durable », *VertigO*, 1 mai 2003, Volume 4 Numéro 1.

VECCO Marilena, 2007a, *Economie du patrimoine monumental*, Paris, Economica, 245 p.

Table des annexes

Annexe A : guide d'entretien exploratoire

Annexe B : Entretien exploratoire avec N.D, cheffe de service et projet Tours de Merle à la Communauté de Commune Xaintrie Val Dordogne

Annexe C : Entretien exploratoire avec M.P, coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du château de Calmont d'Olt

Annexe D : Avis de visiteurs du Château de Calmont d'Olt sur TripAdvisor

Thème 1 – Le site interrogé :

1. Dans quelle structure travaillez-vous ?
2. Quel est votre poste et quelles sont vos missions principales ?
3. Quelles sont les différentes activités du site ?
4. Quelle est le statut de votre structure ?
5. Combien de visiteurs accueillez-vous chaque année ?
6. Quelle est la tendance de fréquentation ? (Augmentation, diminution, stagnation ?)
7. Quelles sont les valeurs que vous souhaitez promouvoir via vos actions ?
8. Quelles sont les difficultés liées à la gestion du site ? (Gouvernance, manque de personnel ou de budget ?)

Thème 2 : l'écotourisme comme nouvelle offre touristique

9. Comment définiriez-vous l'écotourisme ?
10. Est-ce qu'écotourisme est un terme que vous utilisez sur le terrain ?
11. Est-ce que vous considérez votre offre et votre stratégie comme écotouristique ? Pourquoi ?
12. Selon vous est ce que l'écotourisme est une pratique d'avenir ou seulement un effet de mode ?
13. Est-ce que vous observez une demande liée à l'écotourisme ?

Thème 3 : L'écotourisme comme moyen de sensibilisation et d'éducation à la fragilité du patrimoine et de l'environnement.

14. Comment définiriez-vous la notion d'éducation dans le champ du tourisme ?
15. Comment définissez-vous la notion de patrimoine culturel ? et quelle est son importance dans le milieu éducatif et touristique ?
16. Quelles sont les offres à caractère pédagogique, éducatif ou de sensibilisation que vous proposez ?
17. Avez-vous des offres orientées vers le jeune public ? et si oui, comment se présentent-elles ?
18. Les différentes offres abordent elles la protection de l'environnement ? du patrimoine ? Pensez-vous que ces deux notions soient liées ?
19. Proposez-vous des offres pour les écoles/collège ? Sont-elles différentes des offres plus touristiques ? En quoi ?
20. Observez-vous un impact de toutes ces actions éducatives ? notamment sur le jeune public ?
21. Qui s'occupe de ces activités, faites-vous appel à des professionnels de la médiation culturelle ?

Thème 4 : L'écotourisme comme levier économique pour le patrimoine et sa protection

22. Pouvez-vous donner le chiffre d'affaires généré par les activités à caractère écotouristique ?
23. Quelles sont les différentes composantes de ces retombées ? (Visites, activités,)
24. Quelles sont les dépenses liées ?
25. Combien programmez-vous d'activités par semaine/mois ?
26. Quelle est l'évolution de la demande par rapport à ces offres ?

27. Comment les retombées économiques de ces activités sont-elles réinjectées dans la conservation du site ?
28. Quels sont les autres financements pour la conservation du site ?

Thème 5 : L'écotourisme comme moteur de politiques territoriales

29. Votre structure est-elle en partenariat avec les collectivités territoriales locales et régionales ?
30. Pensez-vous que votre structure participe au rayonnement local et à l'attractivité du territoire ?
31. Pensez-vous que les populations soient attachées au patrimoine du site ?
32. Le site participe-t-il à la création d'une identité locale ? Est-il un emblème du territoire ? Un symbole d'appartenance ?
33. Votre site est-il le déclencheur de certaines venues sur le territoire ?
34. Selon vous, les pratiques écotouristiques peuvent-elles être un moteur pour des politiques territoriales durables ?
35. Pensez-vous que votre attractivité écotouristique puisse jouer un rôle dans les politiques locales ? et en quelle mesure ?
36. Existe-t-il sur votre territoire des politiques de protection et conservation du patrimoine bâti ?

Annexe B : entretien exploratoire de N.D, cheffe de service et du projet des Tours de Merle pour la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne

20 janvier 2023

Bonjour, je suis étudiante en Master 1 Management et Ingénierie du Tourisme à l'ISTHIA Toulouse, et cet entretien est réalisé dans le cadre de mon mémoire de fin d'année. Celui-ci porte sur la relation entre écotourisme et conservation du patrimoine bâti, s'interrogeant particulièrement sur l'importance de la composante éducative. J'ai donc quelques questions à vous poser, autour de différents thèmes, toutefois sentez-vous libre d'aller plus loin, c'est avant tout une conversation.

Afin que je puisse retranscrire cet échange, m'autorisez-vous à l'enregistrer ? Ce témoignage sera anonymisé et sera utilisé uniquement dans le cadre de mes recherches.

Dans quelle structure travaillez-vous ?

Alors moi, je suis cheffe de service et du projet Tours de Merle, je travaille pour la Communauté de Communes « Xaintrie Val Dordogne », la communauté de communes est gestionnaire du site des Tours de Merle, depuis 2020. Auparavant, le site était géré par la commune de Geniez en Merle, une commune de 90 habitants.

Quel est votre poste et quelles sont vos missions principales ?

Alors, sur mon poste, principalement c'est d'abord la gestion de l'équipe, faire évoluer un projet de mise en tourisme et la gestion des travaux. En fait la gestion d'un site touristique en tant que tel. Mise en tourisme entend valorisation des patrimoines : nature, environnement, mais aussi patrimoine historique et l'histoire du site en tant que telle.

Quelles sont les différentes activités du site ?

Alors, le site est ouvert de Pâques à Toussaint, l'hiver il est en hibernation on va dire, c'est un site qui est difficilement accessible, et où il faut de toute façon l'entretenir l'hiver pour pouvoir le rendre accessible dès les beaux jours.

Les animations qu'on propose, elles ont deux axes : la nature et l'histoire : le Moyen-Age. En termes de Moyen-Age, on a toutes nos activités de médiation, en développement aujourd'hui avec notre médiatrice du patrimoine et puis des stagiaires guides conférenciers. Donc ça c'est les activités de médiation donc purement patrimoine, enfin monument et histoire du site. Et aussi, elles intègrent systématiquement dans leurs présentations de l'histoire, des éléments de la nature, parce que le site des tours de Merle, c'est des ruines dans un écrin de verdure, et ça a tout le charme des ruines qui se valent parce qu'elles sont systématiquement en alliance avec la nature. On ne peut pas faire la médiation du site sans parler de la nature et du regard qui est porté sur l'environnement en général. Ça c'est vraiment la médiation de base qui a tendance à se développer. Après y'a des activités plus ludiques, spectacles grand public en journée pendant l'été, y'a des petites activités cerf-volant autour de la thématique blason. C'est des choses qu'on peut retrouver sur d'autres sites vous voyez. Il y a aussi des pièces de théâtre en soirée, on avait aussi un jeu d'aventure l'an dernier. C'est finalement des choses qu'on retrouve sur tous les sites touristiques un peu actifs et qui ont une offre un peu forte pour le grand public.

Après on a aussi des balades nature, depuis plusieurs années on propose des balades nature, qui pour vous dire, n'ont pas un grand succès, malgré la qualité de nos intervenants. Elles rencontrent beaucoup plus de succès en mi-saison, on a un public qui est plus ouvert à ça, y'a

les enfants, les petits-enfants qui vont chez les grands-parents, et où les parents sont en vacances et qui sont plus sur une ouverture et une recherche éducative qui est beaucoup plus forte que en été où le comportement est pas le même. Juillet ça passe mais après ça se dilue, les cerveaux sont en vacances (rire). Finalement, c'est une offre qui intéresse mais qui a du mal à prendre, donc on retravaille cette année les balades nature pour être beaucoup plus sur des thèmes très très précis. Récemment on a fait quelque chose sur les fleurs ça a marché, sur les champignons, ça marche, sur les racines mais quand on dit « secrets des arbres » ça ne marche pas. Pourtant on a quelqu'un qui est extrêmement compétent dedans mais voilà maintenant on cible des choses très pointues.

On propose aussi des nuits de la chauve-souris avec le conservatoire de l'espace naturel pour découvrir les chauves-souris, on a un gros accompagnement sur la sauvegarde des chauves-souris sur le site parce qu'il y a des espèces rares qui nichent et se reproduisent.

En termes de nature, maintenant on fait la Journée Mondiale de la biodiversité, on a aussi une journée de découverte du patrimoine historique, découverte de la nature, et lors des journées du Patrimoine, on fait la même chose, découverte du monument, balade nature et découverte d'un autre site, d'un autre Castrum qui est pas loin des Tours de Merle. Y'a toute une balade à pied, donc on jointe vraiment les deux, histoire et nature, on essaye d'aller vers ça, c'est une offre qui plaît beaucoup, même si parfois on a encore du mal à valoriser ces choses-là auprès de nos visiteurs.

On a une petite équipe aux Tours de Merle, on est 3.6 ETP en comptant les saisonniers l'été, en sachant que notre agent technique est à 28 heures semaine et qu'il a un parc de 12 hectares à entretenir. Enfin voilà, on est tout petit, on est une petite équipe.

Quelle est le statut de votre structure ?

Le site est inscrit au statut de la Communauté de Communes pour la gestion, l'entretien et la valorisation du monument des Tours de Merle. C'est un monument historique classé depuis 1927, c'est aussi un monument qui est inscrit au titre du paysage, on est aussi classé en Zone Natura 2000, en ZNIEFF 2 zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. On est aussi, depuis 2 ans en procédure de création d'une réserve naturelle régionale, il n'existe quasiment pas de réserve naturelle régionale qui intègre en leur sein un monument historique qui est aussi un site touristique. Il y a peu de réserve naturelle dans la région Nouvelle-Aquitaine donc y'a vraiment une volonté de créer des réserves. Ici, donc il y en aura une, les acteurs se sont regroupés, on a fait les propositions, on attend maintenant les retours du Conseil Régional, logiquement elle est prévue pour 2023 et elle va s'appeler « Gorge de la Maronne Tours de Merle ». Le projet est mené par le Conservatoire d'espace naturel. Il faut savoir qu'une réserve c'est d'abord l'établissement d'un règlement et une entité juridique, pour pouvoir réglementer ce qu'on y fait, et intégrer ces contraintes à nos pratiques. Donc il y a tout ce travail d'échange pour y intégrer nos façons de faire. Mais quelque part, si on est validé par le Conservatoire pour devenir une réserve c'est qu'on a déjà des façons de faire qui sont en accord avec la préservation des espèces, mais il faut encore plus affirmer nos pratiques pour ne pas les mettre en péril. C'est un travail de fond qui se fait. La réserve aussi ce sera l'élaboration d'un cahier de gestion et petit à petit aller vers des animations. Là par exemple, depuis qu'on travaille sur la réserve, on propose la Journée Mondiale de la Biodiversité en coopération avec le conservatoire, donc on propose des actions de valorisation liées au site et aux espèces qui se trouvent sur la réserve.

Combien de visiteurs accueillez-vous chaque année ?

On accueille plus de 25 000 visiteurs par an, gratuits et payants compris,

Quelle est la tendance de fréquentation ? (Augmentation, diminution, stagnation ?)

La fréquentation augmente, on était à moins de 15 000 en 2014 et notre objectif pour 2035 c'est 40 000 visiteurs parce qu'aujourd'hui on n'utilise pas le potentiel total du site, le site est sur un éperon rocheux, encerclé par la rivière Maronne, aujourd'hui on utilise que cette partie intérieure à la rivière, alors qu'on a une partie du parc qui est sur un des versants de la Maronne. On souhaite donc élargir le parc, y'a des parkings existants qui sont à proximité. Donc on souhaite redévelopper ce qui existait auparavant pour aller vers une dilution des visiteurs, et non sur seulement un endroit, car ce serait vraiment altérer le site.

Quelles sont les difficultés liées à la gestion du site ? (Gouvernance, manque de personnel ou de budget ?)

Des difficultés, évidemment on en rencontre. Alors, on est avec une collectivité qui est en écoute et qui est volontaire pour ce site, à la fois sur la réserve naturelle régionale, avec des échanges et des discussions avec les élus qui sont fondés. Donc c'est quand même appréciable de travailler dans ces conditions-là, où on est dans l'écoute dans l'échange, même si évidemment, notre objectif est de chercher l'équilibre financier entre les entrées et le fonctionnement, donc ça c'est complexe, car un Monument Historique de toute façon ça reste coûteux. Les relations sont plutôt positives parce qu'on sort d'une période où c'était géré par la commune qui n'investissait pas sur le site, ou qui investissait à minima, ce qui fait que le site a besoin, vraiment de soin en sécurisation et de préservation et puis les bâtiments d'accueil aussi ont besoin d'une attention toute particulière parce qu'on en est à la mise en tourisme des années 60, même si y'a eu des évolutions, des investissements de la commune.

En fait, la Communauté de communes est partie prenante d'un projet de renouvellement autour du site et veut en faire le site phare du territoire en matière de tourisme et en même temps elle s'accorde à créer une réserve naturelle régionale. Le site des Tours de Merle c'est un site où il y a eu un très grand son et lumière qui a marqué par une grande nostalgie, en gros on en fera jamais bien si on ne refait pas de son et lumière, pour les locaux. Sauf que le son et lumière dans un site qui a vocation à préserver les espèces. Vous voyez bien la dissonance. Donc il a fallu aussi que la Communauté de communes accepte de passer à autre chose et de passer vraiment au côté nature, environnement et patrimoine historique, ce que les gens recherchent aujourd'hui. Par le biais de partenariat avec le Conservatoire, y'a eu des échanges et voilà, on travaille dans des conditions plutôt sereines.

Evidemment en termes de ressources humaines, on prendrait bien un agent ou deux de plus.

Comment définiriez-vous l'écotourisme ?

Est-ce que je peux vous donner un petit clin d'œil sur la manière dont on gère ? On a la marque Qualité Tourisme, et la moins bonne note dans notre audit, qu'on avait eu en 2017 c'était sur le développement durable parce que on n'avait pas de poubelle de recyclage même si on allait mettre les canettes dans les conteneurs de recyclage, on ne l'affichait pas. On utilise des produits de nettoyage respectueux de l'environnement mais on ne l'affiche pas. Et en fait voilà, on a eu une très mauvaise note là-dessus alors qu'on entrait dans une réserve naturelle régionale.

Donc pour moi déjà l'écotourisme c'est la sincérité de nos actions, on ne met pas de produits phytosanitaires, on est très clean sur l'entretien du site, c'est des règles qu'on se fixe, pourtant on est bien embêté par la végétation qui monte sur le bâti. C'est un coût très important en termes de nettoyage à la main ou à la débroussailleuse mais on le fait parce qu'il y a des espèces à préserver. Donc ça c'est des principes qu'on a intégrés mais dont on ne se gargarise pas.

Donc en fait l'écotourisme c'est un peu dire réellement comment on prend soin de l'environnement, comment on favorise le développement des espèces et de la nature en général sur son site et proposer au visiteur un émerveillement, des éléments naturels qui sont devant eux et qu'ils ne voient pas toujours. Donc on sait que, le visiteur il faut l'accompagner pour valoriser l'environnement. Aujourd'hui, on est encore loin de faire de l'écotourisme en fait chez nous parce qu'en termes de promenade, y'a des endroits qui sont magnifiques, y'a du lierre qui descend dans la rivière, des choses qui sont très belles ou surprenantes en termes d'environnement, des lichens rares et bien on les valorise pas, enfin au moins pour le visiteur simple, ce n'est pas valorisé même si c'est valorisé dans toutes nos médiations. Donc l'écotourisme pour nous en tant que site c'est proposer au visiteur de voir plus et mieux la nature et de la ressentir. Le site de Merle s'y prête complètement

Est-ce qu'écotourisme est un terme que vous utilisez sur le terrain ?

Non, nous on ne l'utilise pas, mais on n'est pas toujours à la page.

Selon vous est ce que l'écotourisme est une pratique d'avenir ou seulement un effet de mode ?

Je pense que c'est déjà une pratique présente aujourd'hui, quand on voit les réserves qui sont submergées par les touristes. Après est ce que c'est l'écotourisme ou la recherche de lieux hors du commun ? Les deux se jointent. Je pense réellement que l'intérêt pour la nature, la découverte et l'éveil des sens...[un temps] J'espère que c'est une pratique d'avenir. Nous on parie là-dessus aux Tours de Merle, on a eu de réelles augmentations depuis 2020, entre 2019 et aujourd'hui on a +13% de fréquentation.

Est-ce que vous observez une demande liée à l'écotourisme ?

Oui, on pense que oui, mais on a encore du mal à la cerner, ou alors faut qu'elle passe par d'autres biais, le spectaculaire, les légendes, voilà par des choses qui vont surprendre, mais pas systématiquement regarder les fleurs, les gens sont pas systématiquement ouverts à ça ou regarder un lichen. Y'a des gens qui aiment ça acquérir du savoir et de la connaissance et ressentir les choses après, il faut qu'on trouve les biais pour le grand public. Nous notre cible principale c'est les familles, donc on sait qu'ils aiment le spectaculaire, les spectacles. On avait tenté y'a quelques années du land art et là on a eu des visiteurs qui sont vraiment venus pour réaliser une œuvre de land art. Donc on pense qu'il y a des expériences qui peuvent être intéressantes en termes de nature. On va monter aussi des expériences sur le jardin médiéval, on travaille avec une association, et à voir pour proposer, pendant les vacances, de jardiner, en montrant des petites choses qui peuvent être basiques pour un jardinier mais qui ne le sont pas pour la plupart des gens.

L'écotourisme c'est peut-être accompagner un retour à la nature.

Comment définiriez-vous la notion d'éducation dans le champ du tourisme ?

Faire ouvrir les yeux, faire ressentir pour mieux apporter des connaissances sur l'environnement qui fait que derrière, ils vont respecter d'une autre manière le site. En faisant découvrir on sensibilise, il faut vraiment intégrer ça dans le cycle de la vie.

Quelles sont les offres à caractère pédagogique, éducatif ou de sensibilisation que vous proposez ?

Cette année on va créer des engins de construction du Moyen-Age pour présenter aux personnes comment on construisait, quelles étaient les techniques, ça paraît colossale, ça l'est, mais y'avait des techniques pour soulager les hommes dans la construction, voilà on voudrait présenter des choses comme ça. On a un atelier archéologie qui fait une présentation archéologique du site avec une médiation basée sur l'observation du bâti. On intègre des choses comme l'observation du bâti. Mais on a encore énormément à faire sur ce point.

On n'a pas de comité scientifique aux Tours de Merle, on souhaiterait en constituer un dans l'année et après se définir des objectifs, car à terme on envisage de gros travaux sur le site, qui s'accompagneront aussi d'une phase de recherche archéologique. Pour nous le bâti c'est aussi éveiller à l'archéologie et l'archéologie du bâti, pas seulement ce qu'il y a sous la terre mais aussi ce qu'on voit. Ce comité scientifique, il aura vocation à être constitué d'amoureux des Tours de Merle, des érudits, des gens de sciences en histoire et en nature.

On a aussi une balade nature sur l'homme et la nature au Moyen Age, en interprétation du site, sur comment vivait l'homme sur le site, aux Tours de Merle.

Proposez-vous des offres pour les écoles/collège ? Sont-elles différentes des offres plus touristiques ? En quoi ?

Oui, les visites guidées sont adaptées aux cycles des écoles, travaillées avec les professeurs en fonction de ce qu'eux en attendent. Il y a aussi des offres d'ateliers blasons, héraldiques, archéologie et nature, découverte par les 5 sens.

Observez-vous un impact de toutes ces actions éducatives ? notamment sur le jeune public ?

C'est compliqué, ils repartent chez eux donc l'impact direct on l'a pas, oui probablement qu'il y a un impact, le message est pas trop long et si on en fait passer un ou deux, que ce soit sur l'environnement ou l'histoire en tant que telle. Ici, c'est un site qui vient casser les préjugés, ce n'est pas un château avec ses douves, c'est une forteresse naturelle, entourée de la rivière. Mais surtout les adultes, les enfants ont moins de préjugés.

Sur l'environnement, oui, on pense que oui il peut y avoir des impacts, parce que lorsque qu'on est hors de chez soi, dans un moment un peu événement, on pense qu'il y a des impacts. Par exemple, l'offre nature, le dimanche matin, c'est quelque chose qui marche bien.

On a bénéficié d'un fond de donation pour les enfants du territoire pour l'éducation, et donc ils sont venus aux Tours de Merle et on les a interviewés pour connaître leur avis, ce qu'ils voudraient comme animations particulières qui soient faciles d'accès pour le grand public. Donc, on récolte l'avis des enfants après la visite

Pouvez-vous donner le chiffre d'affaires généré par les activités à caractère écotouristique ?

Les activités nature représentent un pourcentage faible de notre chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires de la billetterie avec majoritairement des visites simples on est sur 170 000€, hors boutique. Le tout associé c'est 225 000€

Quelles sont les dépenses liées ?

Charges de fonctionnement : 127 000€, charges de personnel : 123 000€ pour l'année 2022

Comment les retombées économiques de ces activités sont-elles réinjectées dans la conservation du site ?

Ici, on n'est même pas en équilibre pour le fonctionnement, nos rentrées financières, y'a un gap de 25 000€. Mais c'est donc quand même notre commercialisation qui permet d'assurer une bonne partie du fonctionnement des Tours de Merle.

Quels sont les autres financements pour la conservation du site ?

La communauté de commune contribue avec une subvention annuelle, on est sur un budget annexe en gestion, par rapport à la communauté de communes. Et on recherche aussi des financements au niveau de la DRAC, du département, et puis éventuellement des fonds de dotation, on peut avoir des financements divers qui arrivent, on a eu pendant une période du LEADER mais y'en a plus aujourd'hui. C'est donc la communauté de communes qui nous permet de tenir pour le fonctionnement mais pour l'investissement on cherche des financements, bien que la communauté de communes y investisse aussi pour la conservation du patrimoine bâti.

Le site participe-t-il à la création d'une identité locale ? Est-il un emblème du territoire ? Un symbole d'appartenance ?

Oui quand même, le territoire est un peu coupé en deux, c'est un territoire très rural qui a une partie des communes autour des tours qui ont vraiment une grande affection, c'est une histoire d'amour avec le site pour beaucoup. Ça peut être très fort les échanges et ce qu'on peut y faire, parce qu'on est très regardé ou approché. Après la communauté de communes, oui y'a un sentiment d'appartenance, tout le monde ne connaît pas le site des Tours de Merle pour autant, on va à l'autre bout du monde mais la pépite elle est près de chez eux. Donc c'est aussi pour ça qu'on fait venir les enfants du territoire, pour que les enfants puissent connaître et en parler chez eux

Selon vous, les pratiques écotouristiques peuvent-elles être un moteur pour des politiques territoriales durables ?

Oh oui ! Ça a un effet à rebond en fait, ce qu'on fait là, où ce qu'on voit faire près de chez soi on le reproduit plus facilement sur les communes ou sur d'autres projets. Pas loin des Tours de Merle y'a une réserve départementale de biosphère, donc on est en échos, y'a des choses qui deviennent possibles.

Pensez-vous que votre attractivité écotouristique puisse jouer un rôle dans les politiques locales ? et en quelle mesure ?

Le tourisme a plutôt été en déclin en Corrèze, il remonte là très clairement, parce que les gens veulent un retour aux sources et à la nature. La crise de 2020 elle est plutôt en notre faveur. On sent une attractivité du tourisme rural, de nature.

Existe-t-il sur votre territoire des politiques de protection et conservation du patrimoine bâti ?

Il y a la réserve départementale de biodiversité à Argentat qui a été créée sur d'anciennes gravières qui petit à petit va permettre de renouveler les espèces. Après à Argentat y'a aussi la vallée de la Dordogne qui est classé Unesco, réserve mondiale de biosphère à terme ses affluents deviendront peut-être classés, comme la Maronne est un des plus gros affluents, donc bon c'est quelque chose qui est en notre faveur pour créer la réserve. Y'a des avancées quand même très fortes en matière de protection de l'environnement et des atouts naturel du territoire.

Annexe C : Entretien exploratoire de M.P. Coordinateur et chargé du mécénat à l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt

1 février 2023

Bonjour, je suis étudiante en Master 1 Management et Ingénierie du Tourisme à l'ISTHIA Toulouse, et cet entretien est réalisé dans le cadre de mon mémoire de fin d'année. Celui-ci porte sur la relation entre écotourisme et conservation du patrimoine bâti, s'interrogeant particulièrement sur l'importance de la composante éducative. J'ai donc plusieurs questions à vous poser, autour de différents thèmes, toutefois sentez-vous libre d'aller plus loin, c'est avant tout une conversation.

Afin que je puisse retranscrire cet échange, m'autorisez-vous à l'enregistrer ? Ce témoignage sera anonymisé et sera utilisé uniquement dans le cadre de mes recherches.

Dans quelle structure travaillez-vous ?

Je travaille pour l'association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt basée à Espalion en Aveyron.

Quel est votre poste et quelles sont vos missions principales ?

Je suis avant tout coordinateur au sein de l'entreprise et je suis en charge du mécénat pour le site.

Quelles sont les différentes activités du site ?

Le château a une vocation touristique car il se visite et on organise des événements et activités autour. Notamment des ateliers, des visites en lien avec l'histoire autour du site. Il y a aussi un chantier bénévole de restauration du château avec les techniques traditionnelles. C'est un peu dans l'esprit éducation populaire, on accueille des jeunes et des moins jeunes sur plusieurs moments de l'année pour faire le chantier. Le chantier est en partenariat avec l'association REMPART qui est à l'échelle nationale, et aussi avec des projets ERASMUS parce que le chantier est aussi ouvert à l'international.

Quelle est le statut de votre structure ?

Il est classé monument historique et c'est une propriété privée, mais l'association en a la gestion totale, pleine et entière. Donc on n'a même pas besoin de l'accord du propriétaire, même si il fait partie de l'association donc y'a pas de problème. C'est un bail emphytéotique et là on a encore 18 ans avant renégociation du bail.

Combien de visiteurs accueillez-vous chaque année ?

Alors, sur cette année 2022, on est ouvert de Pâques à Toussaint, début avril à début novembre, on est autour de 16 000 visiteurs avec environ 2500 scolaires sur les classes pédagogiques.

Quelle est la tendance de fréquentation ? (Augmentation, diminution, stagnation ?)

On a eu été beaucoup plus haut à une époque, on n'a jamais dépassé les 20 000 mais 19 500, donc quand même un peu plus. On a énormément baissé, une crise assez poussée, maintenant on remonte mais pas encore au niveau qu'il faut, que nous souhaiterions mais c'est compliqué. Il y a beaucoup de notions qu'on essaye d'analyser comme on peut : le pouvoir d'achat général, qui baisse donc forcément on fait des choix dans ses vacances. On a une entrée en basse saison qui est peu chère 5,50€ et une entrée haute saison qui est plus élevée on est sur 9€, donc c'est quand même un prix. Souvent les gens avant de venir sur site sont assez retissant parce qu'on a cette image du château ruine donc ils se disent « il n'y aura rien à voir sur le site » alors qu'en fait on a vraiment des gens qui sont absolument ravis quand ils en repartent. Donc on a une expérience du visiteur qui est très positive, il suffit d'aller voir sur les avis google ou des choses comme ça. Souvent on lit cet étonnement entre le avant et la sortie où ils se disent « bon on y allait à reculons puis on est bien content ». On a fait des efforts vraiment ces 2-3 dernières années pour faire une refonte totale du parcours de visite aussi des panneaux, pour proposer des choses fixes, des choses ludiques. Et en haute saison ce tarif il s'explique aussi par les animateurs, quand on le compare à une place de ciné c'est quand même pas très cher.

Quelles sont les difficultés liées à la gestion du site ? (Gouvernance, manque de personnel ou de budget ?)

Manque de budget bien sûr, c'est le nerf de la guerre. Je pense que ce qu'on fait on le fait bien, on restaure le patrimoine, on a des contrôles de la Drac, on apprend les techniques traditionnelles, on fait de l'éducatif on créer des vocations. On a vocation sociale, vocation touristique, on est un lieu culturel pas seulement de tourisme et d'animation, on apprend histoire de façon ludique et ça fonctionne. On crée de l'emploi, on fait venir dans un milieu rural. On est une composante importante parce que ce budget de 220 000 on le dépense localement, avec des achats pour les bénévoles, on les nourri, on les loges, on leur fait découvrir le coin, donc tout ça c'est dépensé localement. Donc si on pouvait avoir un peu plus de reconnaissance et d'aide ce serai bien. On est très tributaire des entrées, ce qui nous pousse à nous demander si on doit réduire la masse salariale mais à ce moment-là on réduit le volume d'animations mais aussi potentiellement l'intérêt pour le site. Les freins financiers sont toujours très importants. On manque notamment pour payer le matériel du chantier.

Quelles sont les offres à caractère pédagogique, éducatif ou de sensibilisation que vous proposez ?

On a fait une refonte totale du parcours de visite, des panneaux, pour proposer des choses fixes, proposer des choses ludiques pour que les gens qui ne sont pas passionnés de médiéval aient quand même un intérêt dans le château. On a conscience que c'est une ruine et qu'il n'y a pas énormément de choses à voir pour des gens dont ce n'est pas la passion. Donc on propose et fabrique beaucoup de jeux en bois que les gens peuvent utiliser. Quand les gens viennent, ils ont au moins 3 heures avec plusieurs sessions d'animations dans la journée. Ça va de la visite guidée, au tir de trébuchet, de canons. On essaye de faire des choses ludiques, avec des animateurs qui interagissent l'un l'autre, et de l'humour mais toujours avec beaucoup d'apprentissage, c'est le but. Donc on a des animations au niveau de l'armement, son évolution, l'importance de l'outil au Moyen-Age, des démonstrations d'archerie, d'arbalète, de tournois, une animation qui s'appelle "Drôle d'artillerie", à la jonction entre Guerre de Cents Ans et l'apparition de l'artillerie à poudre et là, y'a beaucoup d'humour. Une autre animation qui plait énormément c'est "La vie quotidienne au Moyen-Age", là c'est un animateur qui présente, c'est une animation assez longue, ¾ d'heure quand même, qui décrit la journée de la paysanne ou du

paysan : elle se lève, qu'est-ce qu'elle fait en premier, comment elle s'habille, quelles couleurs elle met et lesquelles elle ne met pas, comment elle allume le feu. Pour moi, c'est une des meilleures animations qu'on ait parce que ça apprend beaucoup de chose aux gens, ça leurs apprend que c'est une histoire lointaine mais qu'il y a quand même des choses qui pourraient être utile de se souvenir, c'est la sobriété aussi.

Avez-vous des offres orientées vers le jeune public ? et si oui, comment se présentent-elles ?

Notre public cible c'est la famille avec enfants donc on a des animations avec de l'humour, que les enfants et les adultes peuvent comprendre, avec plusieurs niveaux de lecture.

Observez-vous un impact de toutes ces actions éducatives ? notamment sur le jeune public ?

Alors, on a différents types de publics on a les passionnés, et on a ceux qui viennent réellement juste pour s'amuser, passer un bon temps et là, on a vraiment d'excellents retours, notamment de la part des parents qui en fin de visite viennent nous dire "c'était génial, les enfants ont adoré, nous aussi on a adoré on a appris plein de choses" C'est quelque chose que tu retrouveras aussi dans les commentaires sur Google ou Trip Advisor.

On sent l'impact sur la sensibilité au travail de restauration, on a des panneaux de découverte avec les panneaux d'histoire pure du site où on a essayé de faire pas mal d'illustrations pour la rendre compréhensible puisque c'est quand même très effondré. Donc du dessin pour que ce soit quand même bien adapté aux enfants. Et on a aussi toute une série de panneaux qui s'appelle "un avenir pour le passé » qui raconte un peu la restauration, la démarche de stabilisation du site etc. et ce qui fonctionne très bien auprès du public c'est les photos avant-après avec un point de vue identique. Bon le après, ils le voient en vrai, mais ils ont besoin des deux pour comprendre à quels endroits les choses sont faites. Ça fait se rendre compte qu'avant de venir ils se disent qu'il n'y a rien alors qu'après ils se disent que c'est toujours en ruine, parce que de toute façon on a pas le droit de reconstruire, mais y'a quand même un sacré boulot de fait. Surtout dans la cour du château, comme on a eu des fouilles et des déblayages archéologiques, on remonte et on creuse en même temps, donc y'a une vraie différence quoi. Donc là y'a un impact. Et là, ils se rendent compte du travail accompli. Aussi, en Été, en pleine saison, les chantiers bénévoles font aussi partie des animations éducatives, dans le sens où on taille la pierre dans la cour du château donc ils peuvent nous poser des questions, ils le font. Et ils sont souvent très étonnés « mais qu'est-ce que vous venez faire, passez vos vacances à soulever des cailloux à 40° » Donc pour ça les bénévoles leurs répondent et c'est toujours bien plus efficace et ça a un réel impact. Et après c'est valorisant pour les bénévoles parce qu'à la fin de la visite guidée on fait une pause dans la cour et on fait une pause au niveau de la taille de pierre sinon ça fait trop de bruit. Et donc c'est toujours l'occasion pour l'animateur ou l'animatrice de remercier les bénévoles, d'expliquer au public de faire un petit point en disant voilà ce sont les bénévoles qui font ça, tout ce que vous voyez ce sont des gens ça fait 30 ans qu'ils viennent, c'est pas leur métier mais vous pouvez vous aussi les rejoindre, peut-être l'année prochaine, pensez vos vacances autrement. Et après on a des bénévoles qui sont venus visiter le château en touriste et ça leur a plus et ils se sont dit pourquoi pas moi ? Ça a un impact forcément.

Pouvez-vous donner le chiffre d'affaires généré par les activités à caractère écotouristique ?

Alors les chiffres sont plutôt très mauvais enfin on est en déficit, c'est compliqué. Je disais tout à l'heure, on a la perte de pouvoir d'achat des gens mais nous on a un deuxième gros souci c'est les canicules. On est un site de plein-air et on est en train de travailler sur des ombrages dans le château et on a un gros souci, on peut pas en créer vu qu'on est monument historique classé donc on ne fait pas tout ce qu'on veut dedans. On a pas forcément envie d'installer des choses qui sont pour moi des non-sens pour l'écologie, les brumisateurs tout ça, nous intéressent un peu moins. Donc pour les chiffres, c'est forcément une approximation.

Alors le budget global de l'asso est de 222 000€

Là-dedans : vente billetterie, billetterie groupe, prestations de services, notamment classes pédagogiques, on a énormément d'école qui viennent au printemps qui réserve des ateliers ou, école d'architecture ou Erasmus, les bénévoles ne payent pas mais on facture à l'agence Erasmus et la vente de produits dérivés de la boutique ça fait 133 000€.

Pour une association, tu vois, on va dire que c'est pas trop mal, on est subventionné bien sûr mais on est pas non plus sous perfusions des subventions y'a quand même une partie qui fonctionne grâce à notre action. Après elle est très variable selon les années, selon la fréquentation, donc tu as des variations de 12 000 à 16 000 visiteurs et inversement, donc forcément sur le chiffre d'affaires ça se ressent énormément.

Quelles sont les dépenses liées ?

Nos charges, c'est essentiellement la charge salariale, avec en plus un de nos animateurs qui est intermittent du spectacle, qui est considéré comme une prestation extérieure du coup. Voilà les charges de personnels sur notre budget de 122 000€ ça représente 134 000€ donc c'est énorme. C'est le côté très difficile de l'associatif. Et le chantier qui est majoritairement financé par les subventions, notamment pour le prix des matériaux, parce qu'on a les compétences après en interne. Par contre pour le matériel, on est jamais aidé

Quels sont les autres financements pour la conservation du site ?

C'est des subventions qui sont séparées en deux grandes parties :

Elles sont essentiellement liées à l'activité de chantier, donc on est monument historique classé, c'est ce qu'il y a de plus haut en France donc ça nous donne droit à des subventions, à des co-financements pour la restauration du site. On a un fonctionnement qui est très original par rapport à d'autres sites, c'est quelque chose qu'on a négocié y'a quelques années. Normalement dans le cadre de monuments historique, la DRAC peut nous aider sur des prestations en lien avec le bâti ancien. Mais nous on a les compétences en interne, moi je suis tailleur de pierre par exemple, donc en fait on a obtenu d'avoir un co-financement des matériaux de restauration, donc on a, sur une petite fourchette d'achat d'environ 6000 7000€ l'état la région et le département nous aide en tout pour 70% de cette somme. En gros c'est 40% l'état, 20% la région 10% le département et voilà ils nous financent.

Après y'a également une partie Etat région département qui nous financent pour le fait d'accueillir des bénévoles par exemple les fonds jeunesse et sport. Après tout ça on a aussi des financements d'études puisqu'on est monument historique, pour l'architecte du patrimoine et les suivis de travaux obligatoires. On a aussi des conventions qu'on a négocié avec la commune et la communauté de communes qui nous donnent pour l'animation du site et aussi pour sa conservation.

Et après, des appels à projets ponctuels, comme Jeunes et Nature je t'en parlais tout à l'heure et aussi des aides aux emplois.

Donc en tout j'ai 45 000€ de subventions pures et dure plus les financements de certains salaires qui sont des contrats aidés, Parcours Emploi Compétences, puisqu'on forme les gens. Alors

c'est pas vraiment des subventions mais c'est des énormes aides en gros y'a 30 000€ d'aides aux salaires.

On a aussi les adhésions et des dons privés, 3400€ l'année dernière mais on a très peu de mécénat, parce que c'est un travail d'aller chercher les entreprises tout ça. Après on a eu des entreprises qui nous font des dons parfois en nature, comme une entreprise de géomètre qui nous a fait toute la prise en 3D du château.

Votre structure est-elle en partenariat avec les collectivités territoriales locales et régionales ?

Avec les institutions au niveau local, la commune, la communauté de communes, on a des subventions, on a des relations qui sont très bonnes. Ils nous ont aidé à remettre un éclairage la nuit pour la mise en valeur du château et la mairie le partage sur les réseaux sociaux.

Pensez-vous que votre structure participe au rayonnement local et à l'attractivité du territoire ?

On est le premier site au niveau local, on est toujours dans la presse, on a des articles dédiés très régulièrement.

Pensez-vous que les populations soient attachées au patrimoine du site ?

Le rapport avec la population s'améliore, y'a eu beaucoup de critiques et même on l'entend encore de la part des anciens, comme quoi il ne se passait rien au château et l'entrée était devenue payante. Mais depuis qu'on travaille en restauration sur l'enceinte extérieure du château, qui est très visible depuis Espalion, donc en fait on voit l'avancée et ça plaît beaucoup. Alors qu'on a beaucoup bossé sur le donjon, très très gros chantier, on a créé des salles, il s'ouvrait en deux donc on avait vraiment des gros travaux de maçonnerie. Mais ça, ça ne se voit pas de l'extérieur donc les gens qui ne font pas l'effort de rentrer ne le voit pas. Après pour améliorer ça, on a créé des choses parce que l'erreur venait aussi de l'association on a mis en place, maintenant depuis 6 ou 7 ans, tous les ans à la Saint Jean, on fait une soirée entièrement gratuite destinée aux locaux. On fait un gros feu on fait des animations, une visite aux flambeaux, on offre l'apéritif avec les bénévoles, ça permet une rencontre de la population avec l'association et les bénévoles du chantier. On fait une visite mais pas la visite classique, sinon la personne qui revient tous les ans... On essaye de trouver de nouveaux sujets tous les ans, on explique les travaux et notre démarche. Après le but c'est que tout le monde amène à manger et on fait une grande tablée pour un repas partagé, c'est vraiment l'idée du partage sur ce soir-là. Ça, ça aide beaucoup, ça permet à ceux qui ne voulait pas payer de visiter, et maintenant ils ont vu gratuitement et ils y amènent leur famille quand il y a un repas de famille parce que c'est super bien le château (rire).

On met aussi en place des animations pour les locaux plus en hors saison comme une chasse aux œufs à Pâques costumée, sorcière et citrouille à Halloween mais aussi une Murder Party pour les adultes. Donc une espèce de Cluedo le 31 octobre, ça relie bien les équipes les bénévoles les salariés en binôme, donc ça fait un bonne quinzaine d'acteurs qu'il faut interroger : faut trouver l'arme du crime, le lieu du crime et pourquoi. Donc là c'est des soirées, enfin tu me demandais sur la fréquentation, là par exemple on a une fréquentation estivale qui est dépendante du temps donc d'une année à l'autre c'est variable alors que là, paques, la murder party, sauf temps horrible, on a une augmentation régulière de la fréquentation depuis plusieurs années et on est même arrivée à la capacité maximum.

Malgré tout, ils sont quand même bien attachés à leur château par exemple : on a un drapeau sur le château, et il arrive qu'il s'arrache. Si il s'arrache, on a des appels des gens de la ville parce que ça leurs sert pour savoir si y'a du vent, d'où il vient. Donc on voit bien que le château fait partie du paysage.

Le site participe-t-il à la création d'une identité locale ? Est-il un emblème du territoire ? Un symbole d'appartenance ?

Je pense, les locaux qui sont déjà venus y amènent leurs familles. Et, on a une fréquentation estivale qui dépend du temps mais pour les événements hors saison on a une augmentation régulière depuis plusieurs années. On a un vrai succès local.

Votre site est-il le déclencheur de certaines venues sur le territoire ?

D'un point de vue emploi, on est un facteur de peuplement de la ville, qui a une population vieillissante. Tous les salariés à la base ne sont pas d'Aveyron, on a aussi beaucoup de service civique qui ne sont jamais repartie et qui ont maintenant monté leurs entreprises dans le coin.

Annexe D : Avis de visiteurs sur le Château de Calmont d'Olt sur TripAdvisor



nina682
massy
1

●●●●● Avis écrit le 22 juillet 2020

Super journée au château !

Superbe journée passée au château.

Nous sommes ressortis enchantés de ce moment passé en famille (Les enfants 5 et 7 ans ne voulaient plus partir). Les animations ont été de qualité et nous ont permis d'apprendre plein de choses sur le moyen âge (vie quotidienne, organisation, guerre...) de façon interactive.

Un petit questionnaire pour les enfants permet d'avoir un fil rouge pour eux (et l'obtention d'un diplôme de chevalier à la clef ne les rend pas peu fiers!)

Je conseille à 200%. Les personnes sur place sont accueillantes et passionnées. Apprendre dans la bonne humeur et dans un cadre magnifique... que demander de plus ?

Savoir que les entrées permettent de financer l'association qui restaure le château est aussi un point auquel nous avons été sensibles.

Cote pratique : des toilettes (propres sur place), crise sanitaire oblige, du gel hydraulcoolique prévus à de multiples endroits stratégiques (masque à prévoir dans les quelques parties fermées), possibilité de pique niquer sur le site où en sortant en revenant après.

Une partie snack (glaces) à des prix très abordables.

Date de l'expérience : juillet 2020



mozaik_HDF
France
13 2

●●●●● Avis écrit le 19 juillet 2022 par mobile

Belle expérience historique

Nous y sommes allé 7h avec des enfants de 11 et 8 ans sous un soleil de plomb et pourtant nous n'avons pas vu le temps passé tant les animateurs, en costume, sont passionnants et vivent et transmettent leur passion pour l'**histoire**, l'**histoire** de la langue, l'**histoire** du quidam médiéval... Bravo à eux. J'en savais déjà pas mal, j'en sais encore plus grâce à eux.

De plus, une multitude de jeux anciens et le quiz ont captivé les enfants qui ont apprécié la mise à disposition de costumes. Félicitations au passage à un des intervenants particulièrement doué en calligraphie et qui a établi les diplômes de jeunes chevaliers.

Enfin, bravo aux bénévoles de rempart pour travailler à la restauration du site malgré la chaleur de l'été...

Autre élément très appréciable : la mise à disposition d'un point d'eau pour éteindre sa soif !

Date de l'expérience : juillet 2022



Jean-Claude L.
Châteauneuf-les-
Martigues, France
17 11

●●●●● Avis écrit le 20 août 2017

Une plongée dans le passé

Un château vivant. Cela est assez rare et mérite d'être souligné.

Costumés et équipés dès l'entrée, les enfants sont tout de suite plongés dans le passé. Les animations sont très bien conduites. Elles leur permettent, tout en s'amusant, de découvrir les mille et une facettes du Moyen-Age. Les adultes peuvent rafraîchir, ou approfondir, leurs connaissances grâce à d'autres explications plus poussées et aux multiples indications et vitrines sur l'architecture militaire, la vie quotidienne...

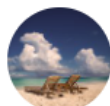
Le point de vue sur Espalion et la vallée du Lot est magnifique.

De quoi partager un excellent moment en famille.

Date de l'expérience : août 2017

Poser une question à Jean-Claude L à propos de Château de Calmont d'Olt

Merci Jean-Claude L



jader463
9 7

●●●●● Avis écrit le 9 février 2018 par mobile

Hâte de l'ouverture de la saison 2018!

Il faut **retourner** régulièrement visiter ce château pour constater les progrès annuels tant au niveau des campagnes de restauration menées que des nouvelles activités proposées. Formidable travail de restauration, sauvegarde et de médiation de notre patrimoine donc! Bravo aux équipes et au propriétaire puisqu'il faut rappeler que sans leur travail ce château n'existerait certainement plus.

Date de l'expérience : août 2017

Poser une question à jader463 à propos de Château de Calmont d'Olt

Merci jader463

Table des figures

Figure 1 : Localisation de la région Occitanie	71
Figure 2 : Localisation de l'Aveyron	71
Figure 4: Localisation de la région Nouvelle-Aquitaine	72
Figure 3 : Localisation de la Corrèze	72
Figure 5: Localisation d'Espalion	75
Figure 6 : Localisation de Saint-Geniez-ô-Merle.....	76
Figure 7: Le château de Calmont d'Olt à l'heure actuelle.....	77
Figure 8: Plan du château de Calmont d'Olt.....	77
Figure 9 : Les Tours de Merle à l'heure actuelle	78
Figure 10: Démonstration d'archerie au château de Calmont d'Olt.....	80
Figure 11 : Démonstration de combat aux Tours de Merle.....	81
Figure 12: Exemple de question pouvant être intégrées au questionnaire	86
Figure 13 : Exemple de questions pouvant être intégrées au questionnaire.....	88

Table des matières

REMERCIEMENTS	9
SOMMAIRE	11
INTRODUCTION GENERALE	8
INTRODUCTION PARTIE 1	11
CHAPITRE 1 : L'ECOTOURISME ET SES PRATIQUES	12
1. L'ECOTOURISME, UNE DEFINITION COMPLEXE AUX VALEURS MULTIPLES	12
1.1. <i>Des définitions nuancées</i>	12
1.1 <i>Le respect de l'environnement au cœur des préoccupations</i>	14
1.2 <i>Des acteurs engagés</i>	14
2. L'ECOTOURISME, UN MARCHÉ ET DES PRATIQUES SPECIFIQUES	16
2.1 <i>Un marché et une demande en croissance</i>	16
2.2 <i>Des pratiques touristiques engagées</i>	17
2.2.1 <i>Le choix du logement</i>	17
2.2.2 <i>Les enjeux de mobilité</i>	18
2.2.3 <i>Des activités spécifiques</i>	18
2.3 <i>La création de labels dédiés</i>	19
2.3.1 <i>Ecogîte via Gîte de France</i>	19
2.3.2 <i>Pavillon Bleu</i>	19
2.3.3 <i>Ecolabel européen</i>	19
2.3.4 <i>Greenglobe</i>	20
2.3.5 <i>La Clef Verte</i>	20
3. LIMITES ET CONTROVERSES DE L'ECOTOURISME	20
3.1 <i>Un aspect marketing discutable</i>	21
3.2 <i>Une mise en place difficile</i>	21
CHAPITRE 2 : LE PATRIMOINE ET SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ À L'HEURE DU TOURISME	23
1. LE PATRIMOINE, UNE MÉMOIRE AUX MULTIPLES ASPECTS	23
1.1 <i>Avant tout un héritage individuel et collectif</i>	23
1.2 <i>Le patrimoine comme construction historique et identitaire</i>	24
1.3 <i>Le patrimoine, typologies et valeurs</i>	24
1.3.1 <i>Les différents types de patrimoines</i>	24
1.3.2 <i>Les valeurs du patrimoine</i>	25
2. LA VALORISATION TOURISTIQUE DU PATRIMOINE, LA CRÉATION D'UNE ÉCONOMIE	26
2.1 <i>Des acteurs engagés dans la mise en valeur</i>	26
2.1.1 <i>L'Unesco, un acteur majeur</i>	26
2.1.2 <i>Le Centre des Monuments Nationaux, une référence française</i>	27
2.2 <i>Des pratiques touristiques difficiles à mettre en place</i>	28
2.3 <i>Des retombées économiques vitales</i>	29
3. LE PATRIMOINE, UNE NOTION PARFOIS CONTROVERSEE	29
3.1 <i>La patrimonialisation comme sélection de mémoire</i>	29
3.2 <i>Le patrimoine une notion trop étendue ?</i>	30
CHAPITRE 3 : LA CONSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI, UNE NECESSITÉ GRANDISSANTE DIFFICILE À METTRE EN PLACE	32
1. LA NECESSITÉ DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI	32
1.1 <i>Une dégradation par l'Homme et ses activités</i>	32
1.2 <i>Une dégradation accélérée par le réchauffement climatique</i>	33
2. LA CONSERVATION, DES PRATIQUES ENCADREES	34
2.1 <i>Des acteurs institutionnels</i>	34
2.2 <i>Réglementations et typologies de conservation</i>	36
2.3 <i>L'authenticité une notion au cœur d'un débat complexe</i>	37
3. LA CONSERVATION, UNE ÉCONOMIE DIFFICILE	38

3.1	<i>Des coûts élevés induits par différents facteurs.....</i>	38
3.2	<i>Des difficultés dans le financement et la gestion propriétaire.....</i>	39
3.3	<i>L'écotourisme comme espoir de la conservation du patrimoine.....</i>	40
CONCLUSION DE LA PARTIE 1		42
PARTIE 2 : LA COMPOSANTE EDUCATIVE DE L'ECOTOURISME ET SES RETOMBES, COMME MOTEUR POUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE BATI		44
INTRODUCTION DE LA PARTIE 2		45
CHAPITRE 1 : L'ECOTOURISME, UN MOYEN D'EDUCATION ET DE SENSIBILISATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE BATI.....		46
1.	L'ECOTOURISME EN TANT QUE VERITABLE OUTIL EDUCATIF	46
1.1.	<i>Une éducation informelle par le loisir</i>	46
1.2.	<i>Une approche d'apprentissage par l'expérientiel</i>	47
1.3.	<i>L'éducation et le patrimoine sous différents angles.....</i>	49
2.	L'ECOTOURISME ET LE PATRIMOINE : UN ACCES FACILITE A LA CULTURE.....	50
2.1.	<i>L'interprétation du patrimoine comme lien avec le touriste</i>	50
2.2.	<i>Le patrimoine comme accès privilégié à l'Histoire et à sa conservation</i>	51
CHAPITRE 2 : LES ACTIVITES EDUCATIVES LIEES A L'ECOTOURISME, UN LEVIER ECONOMIQUE POUR LE PATRIMOINE BATI ET SON TERRITOIRE		54
1.	LES ACTIVITES EDUCATIVES GENERATRICES DE REVENUS	54
1.1.	<i>Des retombées économiques directes pour le site et sa conservation</i>	54
1.2.	<i>La création d'une fréquentation par les activités éducatives proposées.....</i>	55
1.3.	<i>Des subventions et financements en faveur de la conservation du patrimoine bâti.....</i>	56
2.	UN FACTEUR D'ATTRACTIVITE POUR LE TERRITOIRE	57
2.1.	<i>Une fidélisation du visiteur accrue</i>	57
2.2.	<i>Des emplois à la clé</i>	58
CHAPITRE 3 : L'ECOTOURISME ET SES PRATIQUES EDUCATIVES, UN MOTEUR POUR DES DYNAMIQUES TERRITORIALES EN FAVEUR DE LA CONSERVATION ET DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE BATI		61
1.	ECOTOURISME ET EDUCATION, VERS UN ANCRAGE LOCAL DU PATRIMOINE.....	61
1.1.	<i>Un engagement de la part des locaux pour la conservation du patrimoine bâti</i>	61
1.2.	<i>Comprendre pour recréer une identité et une appartenance locale</i>	62
1.3.	<i>Création d'une fréquentation et d'une valorisation par les locaux</i>	63
2.	DES REACTIONS LOCALES PARFOIS COMPLEXES ET CONTRASTEES	64
2.1.	<i>Développement de moyen de protection voulus par les locaux</i>	64
2.2.	<i>Des réticences à la mise en tourisme ou à la conservation</i>	65
CONCLUSION DE LA PARTIE 2		67
PARTIE 3 : METHODOLOGIE ET TERRAIN D'APPLICATION : LES CAS DU CHATEAU DE CALMONT D'OLT ET DES TOURS DE MERLE		69
INTRODUCTION DE LA PARTIE 3		70
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DES TERRAINS D'ETUDE : LE CHATEAU DE CALMONT D'OLT ET LES TOURS DE MERLE		71
1.	DES SITES ANCRES SUR DES TERRITOIRES TOURISTIQUES ET RURAUX.....	71
1.1.	<i>L'Aveyron et la Corrèze : des départements ruraux et dynamiques</i>	71
1.1.1.	<i>Le Château de Calmont d'Olt en Aveyron.....</i>	71
1.1.2.	<i>Le site des Tours de Merle en Corrèze</i>	72
1.2.	<i>Des départements avec un fort potentiel d'attractivité touristique.....</i>	73
1.2.1.	<i>L'Aveyron, un territoire aux multiples attraits</i>	73
1.2.2.	<i>La Corrèze, un tourisme présent mais plus discret</i>	74
1.3.	<i>Localisations plus précises des sites</i>	75
1.3.1.	<i>Le château de Calmont d'Olt à Espalion en Aveyron.....</i>	75
1.3.2.	<i>Le site des Tours de Merle à Saint-Geniez-ô-Merle en Corrèze</i>	75

2.	HISTOIRES ET STATUTS ACTUELS	76
2.1.	<i>Histoires de châteaux</i>	76
2.1.1.	<i>Le Château de Calmont d'Olt</i>	76
2.1.2.	<i>Les Tours de Merle</i>	78
2.2.	<i>Statuts actuels de gestion</i>	79
2.2.1.	<i>La gestion associative du Château de Calmont d'Olt</i>	79
2.2.2.	<i>La gestion par la Communauté de communes des Tours de Merle</i>	79
3.	DES PROGRAMMATIONS EDUCATIVES ET UN SOUCI DE L'ENVIRONNEMENT CULTUREL ET NATUREL.....	80
3.1.	<i>Des activités à vocation éducative grand public</i>	80
3.1.1.	<i>Les activités éducatives au Château de Calmont d'Olt</i>	80
3.1.2.	<i>Les activités éducatives aux Tours de Merle</i>	81
3.1.3.	<i>Une programmation éducative adaptée aux plus jeunes</i>	82
3.2.	<i>Un soucis des environnements en lien avec l'écotourisme</i>	82
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DE VALIDATION DES HYPOTHESES		84
1.	LES METHODES DE RECHERCHE	84
1.1.	<i>Etudes quantitatives</i>	84
1.2.	<i>Etudes qualitatives</i>	84
2.	HYPOTHESE 1 : L'ECOTOURISME COMME MOYEN D'EDUCATION ET D'ACCES FACILITE A L'HISTOIRE	85
2.1.	<i>Etude qualitative auprès des visiteurs ayant participé à une activité</i>	85
2.2.	<i>Etude quantitative auprès des visiteurs ayant participé à une activité</i>	86
3.	HYPOTHESE 2 : LES PRATIQUES EDUCATIVES LIEES A L'ECOTOURISME COMME LEVIER ECONOMIQUE ET DE VALORISATION POUR LE PATRIMOINE BATI ET SON TERRITOIRE	87
3.1.	<i>Etude qualitative auprès des visiteurs avant l'activité</i>	87
3.2.	<i>Etude quantitative auprès de gérants de site patrimonial</i>	87
4.	HYPOTHESE 3 : LES PRATIQUES EDUCATIVES LIEES A L'ECOTOURISME COMME MOTEUR DE DYNAMIQUES LOCALES EN FAVEUR DE LA VALORISATION ET CONSERVATION DU PATRIMOINE BATI	89
4.1.	<i>Etude qualitative auprès des locaux</i>	89
4.2.	<i>Etude qualitative auprès des professionnels du tourisme locaux</i>	89
CHAPITRE 3 : ANALYSE DES PREMIERS RESULTATS		91
1.	ANALYSE DE LA PREMIERE HYPOTHESE	91
1.1.	<i>L'écotourisme comme outil éducatif</i>	91
1.2.	<i>L'écotourisme comme un accès facilité à l'Histoire</i>	92
2.	ANALYSE DE LA DEUXIEME HYPOTHESE	93
2.1.	<i>Les activités éducatives génératrices de revenus</i>	93
2.2.	<i>Un facteur d'attractivité pour le territoire</i>	94
3.	ANALYSE DE LA TROISIEME HYPOTHESE	95
3.1.	<i>Education et écotourisme, vers un ancrage local du patrimoine</i>	95
3.2.	<i>Des réactions locales parfois complexes et contrastées</i>	97
CONCLUSION DE LA PARTIE 3		98
CONCLUSION GENERALE		100
BIBLIOGRAPHIE		104
TABLE DES ANNEXES		108
	ANNEXE A : GUIDE D'ENTRETIEN EXPLORATOIRE.....	109
	ANNEXE B : ENTRETIEN EXPLORATOIRE DE N.D, CHEFFE DE SERVICE ET DU PROJET DES TOURS DE MERLE POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES XAINTRIE VAL DORDOGNE.....	111
	ANNEXE C : ENTRETIEN EXPLORATOIRE DE M.P. COORDINATEUR ET CHARGE DU MECENAT A L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU CHATEAU DE CALMONT D'OLT	118
	ANNEXE D : AVIS DE VISITEURS SUR LE CHATEAU DE CALMONT D'OLT SUR TRIPADVISOR	124
TABLE DES FIGURES.....		125
RESUME		129
SUMMARY		129

Ecotourisme et conservation du patrimoine bâti

Ecotourism and conservation of built heritage

Résumé

La France est connue pour son patrimoine riche, aujourd'hui unique témoin de l'histoire de la nation et de nos sociétés. Ces édifices, vecteurs de mémoire, sont une transmission nécessaire pour les générations futures afin de perpétuer l'identité collective. Pour conserver ce patrimoine bâti, les propriétaires sont contraints à des dépenses importantes. Ces frais contraignent donc les édifices à trouver de nouvelles sources de financement tout en respectant le site. L'écotourisme, par sa composante éducative et son respect de l'environnement culturel semble être une opportunité de valorisation et de conservation du patrimoine bâti.

Mots-clés : patrimoine bâti, écotourisme, conservation, pratiques éducatives, valorisation du patrimoine, développement local

Summary

France is known for its rich heritage, today only witness of nation and societies histories. These edifices, memory conveyors, must be pass down to next generations to perpetuate collective identity. To preserve this built heritage, owners are forced to significant expenses. These expenses force edifices to find new sources of financing while respecting the heritage. Ecotourism, by its educative component and its cultural environment respect seems to be an opportunity of valorization and preservation of build heritage.

Key-words : built heritage, ecotourism, conservation, educational practices, heritage valorization, local development